60¢ plus TPS

LIBERTÉ

Volume 79 n° 29 Saint-Boniface, du 16 au 22 octobre 1992 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998

Citation de la semaine

«C'est un esclavage qui me fait peur, et je ne sais pas comment changer les choses.»

Louis Molin d'Île-des-Chênes, de retour de Bolivie avec sa femme Armelle, se heurte aux valeurs plutôt matérielles qui caractérisent la vie nord-américaine. **Page 33.**

Ritchot et Sainte-Anne

Les points chauds, dans les élections municipales du 28 octobre, ce sont les campagnes de Ritchot où les trois conseillers sortants sont contestés. Il y a aussi Sainte-Anne-des-Chênes où certains élus sortants, dont le maire Paul Blanchette, connaissent une vive opposition. **Pages 8 à 14.**

Sports et taxi

L'athlète de la semaine dernière, Guy Barnabé de Saint-Jean-Baptiste, est le troisième de six enfants, ce qui , à 17 ans, lui donne la responsabilité de conduire ici et là les autres sportifs de la famille. **Page 31.**

Un vidéo à New York

Le chanteur Jacques Lussier se rendra à New York pour tourner un quatrième vidéo avec une équipe manitobaine, en vue de la promotion de son nouveau disque intitulé "Shed Your Skin". **Page 29.**

Les excuses du Non

De passage à Winnipeg, un des sept coprésidents du Comité national du Oui, Michel Bastarache, invite les électeurs manitobains à faire un compromis général et à remettre leur liste d'épicerie aux prochaines rondes. **Page 6.**



photo: Laurent Gimenez

Bienvenue à Joualville!

Le premier album de caricatures de Cayouche, dont les textes signés Bernard Bocquel (à gauche) sont le fruit de conversations avec l'artiste Réal Bérard, sera lancé officiellement au Musée de Saint-Pierre-Jolys, le dimanche 18 octobre à 14 h. Page 21.



photo: Yves Chartrand

Femmes à tout faire

Pour marquer la Semaine nationale de la petite et moyenne entreprise, La Liberté a voulu mettre en valeur les femmes entrepreneures. Il ne faut pas avoir peur de faire de l'argent, dit l'une d'elles, Maggie Nishimura, ou de traire des vaches, selon la laitière Germaine Parvais de Saint-Claude. La PME au féminin, pages 36 à 40.

CAYOUCHE

ARRÊTEZ DE PARLER ET DE PENSER, ET IL N'Y A RIEN QUE VOUS NE POURREZ COMPRENDRE.
HSIN HSIN MING.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

l'Association de la presse francophone (APF)

de 1984 à 1991

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane AVANTHAY
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. Le journal ne s'engage pas à publier les lettres qui n'auront pas été dactylographiées ou écrites LISIBLEMENT à la main. Les communiqués de presse envoyés à la rédaction devront aussi être écrits de façon lisible.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10%.
Représentation nationale: OPSCOM (613) 234-6735.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba et 30$ ailleurs au Canada. À ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%. Aux États-Unis et outre-mer, le tarif est de 35$ par année, sans TPS. Les abonnés manitobains qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

SOMMAIRE

ACTUEL

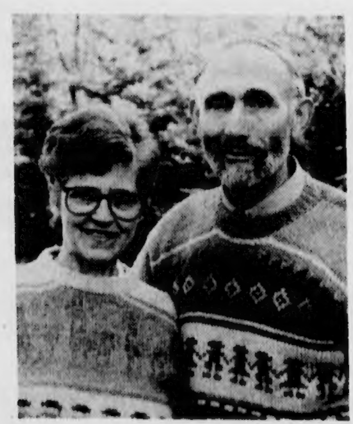


Luc Barnabé. Page 31.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ



Louis et Armelle Molin. Page 33.

Le MANITOBA de A à Z

Ici et ailleurs

352 650$ du Québec

Edmonton - Le Québec a accordé la somme de 352 650$ aux organismes de l'Ouest canadien, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon pour la réalisation de 66 projets au cours de l'année 1992-93. Les francophones de la Colombie-Britannique recevront la plus grosse somme, 95 000 $, ceux de la Saskatchewan 65 500 $, du Manitoba 63 350 $, de l'Alberta 62 500 $, des Territoires du Nord-Ouest 17 300 $ et du Yukon 9 000 $. Enfin, un montant de 40 000 $ est prévu pour un projet de diffusion de produits culturels durables.

Quelle télévision publique?

Montréal - Un colloque sur la télévision publique, organisé les 2 et 3 octobre, fait craindre à certains Québécois la canadianisation qui est train de se faire à Radio-Canada. Il y aura plus de contributions des régions du pays mais pas plus pour l'est du Québec, qui a vu ses trois stations de télé fermer en 1990. De son côté, Sylvio Morin, de la Fédération des communautés francophones et acadienne, déclare: «On est mieux desservi par Radio-Canada depuis les coupures.» Selon lui, le colloque a permis à certains intervenants en communication de s'ouvrir à la réalité francophone hors Québec. (APF)

Quatre comités vanteront l'entente

Ottawa - Quatre comités francophones de l'extérieur du Québec pour le Oui ont obtenu du temps d'antenne gratuit à la radio et à la télévision. Il s'agit de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA), des francophones de Colombie-Britannique, de l'Association canadienne-française de l'Alberta et du Comité pour le Oui de Saint-Boniface. En plus de la radio et de la télévision, la FCFA fait paraître deux pages de publicité dans les hebdos francophones, sauf au Nouveau-Brunswick. Les francophones de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont pour leur part décidé de rejoindre aussi les anglophones de leur province respective. (APF)

Un canal pour éviter l'inondation

Carman - Un canal de dérivation a été inauguré le 9 octobre afin de débarrasser la région de cette ville manitobain de la menace d'inondations futures. La municipalité a subi à trois reprises des inondations au cours des années 70. D'une longueur de 9,8 km, le canal a été conçu de manière à détourner les crues de la rivière Boyne qui, en 1979, ont causé des dommages de plus de 3 millions $.

Groupe de facilitation de la gestion scolaire

Les six organismes refusent de participer

Les six organismes franco-manitobains directement intéressés par le domaine de l'éducation sont unanimes à dire à la ministre Rosemary Vodrey qu'il leur est impossible d'acquiescer à sa demande de nommer des représentants à son comité de facilitation.

Dans une déclaration conjointe faite à la presse le 9 octobre, la bande des six estime que «ce serait abdiquer nos responsabilités de voir aux intérêts de la communauté si nous devions participer à une démarche gouvernementale qui aurait comme conséquence de nous donner moins que les droits reconnus par l'article 23 de la Charte des droits.»

Cette décision a été d'autant plus difficile à prendre que l'ex-juge en chef du Manitoba, Alfred Monnin, a accepté de présider le comité de la ministre. Les porte-parole , Gilbert Savard de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) et Georges Druwé de la Société franco-manitobaine (SFM), ont d'ailleurs pris soin d'indiquer (1) qu'il est reconnu par tous les organismes que le juge est respecté.

«Ce n'est pas le problème, a précisé Georges Druwé. Et la SFM n'a pas invité Alfred Monnin à se retirer. Mais l'ambiguité, celle de procéder avec le projet du gouvernement d'une part et l'opinion des organismes d'autre part, lui a été communiquée. Alfred Monnin comprend les raisons.»



photo: Yves Chartrand

Après une concertation difficile, la bande des six dit non à la ministre. On aperçoit Guy Boulianne (EFM), Carolyn Duhamel (Commissaires d'écoles), Georges Druwé (SFM), Gilbert Savard (FPCP), Chantal Berard (CJP) et Michel McDonald (Directeurs d'écoles) en conférence de presse.

Gilbert Savard indique qu'il aurait été illogique de participer à un comité «dont on ne partage pas les objectifs. Depuis trois ans, le gouvernement sait qu'il doit modifier la loi sur l'éducation. Le mandat de facilitation va diluer nos droits, il va les appauvrir. Nous espérons que la démarche à la Cour suprême va apporter des éclaircissements pour donner un appui.» Le président de la FPCP rejette l'idée que le retrait de la participation des organismes va diviser davantage la communauté francophone. «Ce n'est pas exact de parler de divisions dans la communauté.»

Selon Georges Druwé, des communautés ont quand même signalé qu'elles sont prêtes à ce que la gestion aille de l'avant pour les autres, comme le proposaient les organismes à la ministre en mai dernier.

Le président de la SFM a l'impression que le comité gouvernemental ne peut pas avancer à ce stade-ci. «Lors de notre rencontre avec Alfred Monnin, il ne savait pas les conséquences de notre décision. Il doit rencontrer la ministre. Ça ne peut pas fonctionner avec des représentants qui ne seraient pas nécessairement de la communauté.»

Georges Druwé se dit par ailleurs préocccupé par des changements dans la composition du comité gouvernemental entre le 26 mars et le 22 septembre.

Y.C.

(1) Rappelons que les autres organismes sont les EFM, les Commissaires d'écoles franco-manitobains, le Conseil jeunesse provincial et les directeurs d'écoles franco-manitobains.



photo: Yves Chartrand



photo: Yves Chartrand

Des coopérateurs honorés

Maurice Therrien, le directeur général de la Fédération des caisses populaires du Manitoba jusqu'au 21 août dernier, était récemment de retour dans la province afin, entre autres choses, d'assister à une réception en son honneur au Collège universitaire de Saint-Boniface, le 8 octobre. Même la mascotte a pleuré! Il a aussi pris la parole, à titre de directeur du Secrétariat fédéral des coopératives, au banquet du Manitoba Cooperative Council le 13 octobre. Lors de cette soirée, on a honoré, de gauche à droite, Ray Siemens, anciennement d'Altona, Andrew Goussaert, qui a travaillé à l'implantation de coopératives dans le Nord canadien, Raynald Labossière, le directeur général de la Coopérative de Saint-Léon depuis 1948, et Rudy Comeault, un natif de Saint-Jean-Baptiste, pour son travail en habitation.

ÉDITORIAL

Les ratés de la «stratégoui»

Il y avait des signes encourageants: la visite de Jean Chrétien à Winnipeg le 8 octobre, celle assez respectable de Brian Mulroney à Steinbach le 10, le débat radiophonique des chefs manitobains le 9 octobre, celui télévisé des chefs québécois le 12, sans oublier la publication des textes juridiques pour rassurer les gens sur leur concordance avec le consensus initial. Le oui semblait finalement se mettre en marche. À défaut d'avoir toutes les provinces, on espérait que le vote national allait être positif.

Malheureusement, le premier ministre, celui dont le leadership devrait être sans reproche, s'entête à tout gâcher. On ne veut pas qu'il soit le seul responsable des déboires référendaires, mais il n'arrête pas d'y mettre du sien.

À moins de deux semaines du vote, Brian Mulroney dit que le 27 octobre, ça ne sera pas la fin du Canada. C'est le même homme qui, quelques semaines plus tôt, a déchiré dans une envolée ridicule un exemplaire du consensus de Charlottetown. Comme contradiction, elle est énorme.

On aura beau dire que l'entente a été réglée à 17, elle est d'abord le bébé du gouvernement conservateur de Brian Mulroney, un gouvernement qui devra rendre des comptes tôt ou tard. La question reste entière: maintenant que le premier ministre confirme que ce ne sera pas la fin du monde au lendemain du référendum, à qui sert ce fameux accord de Charlottetown?

Depuis le début de la campagne, le camp du Oui envoie des signaux contradictoires, quand ils ne sont pas décourageants. On savait que ça allait être difficile à vendre au Québec et dans l'Ouest. Aujourd'hui, on est dans une situation désespérée dans certaines provinces.

Mike Harcourt est allé en vacances au lieu de faire campagne et doit maintenant convaincre ses concitoyens de la Colombie-Britannique en l'espace de deux semaines; Don Getty, a fait une intervention télévisée qui est plutôt tombée à plat, en Alberta; Robert Bourassa a adopté une attitude agressive assez prévisible lors du débat face à Jacques Parizeau. Mais a-t-il convaincu assez de gens? J'en doute. Il n'y a pas eu de coup de massue. Certains ont même trouvé que Jacques Parizeau avait adopté une attitude plus sympathique que d'habitude!

Les histoires du oui ont fait beaucoup plus mal que les maladresses du non au Québec. Évidemment, Brian Mulroney s'est empressé de parler d'une victoire éclatante pour Robert Bourassa, alors que la plupart des gens s'entendent pour parler d'un match nul.

Le problème est simple: au lieu d'avoir adopté une stratégie systématique d'explication de l'entente, on a préféré les coups d'éclat. C'est comme si les 17 en faveur de l'entente ont oublié qu'il y aurait des points chauds au Canada, que l'entente ne se vendrait pas comme des petits chauds et qu'il faudrait la défendre à plusieurs.

On dit que le Comité du Non est formé d'élément disparates. Bien, le Comité du Oui ne fait pas tellement mieux! Beaucoup trop de gens disent qu'ils vont voter oui même si l'entente n'est pas parfaite. À force de répéter ça, nos élites donnent l'impression que l'entente n'est vraiment pas bonne.

Ce qu'il reste d'ici le 26, c'est d'espérer une remontée sportive. Mais il faut se rappeler que la constitution, ce n'est pas un match de baseball. Et que le premier qui risque de passer dans la mitaine, contrairement à ce qu'on voit dans les annonces, c'est Brian Mulroney.

Il faut une vraie stratégie et vite. Il n'y a plus de place pour la complaisance, ni pour les ratés de la «stratégoui».

Yves CHARTRAND



Intégration économique des provinces atlantiques:

Les entrepreneurs acadiens doivent sauter dans le train

Bien que le projet ne suscite par l'engouement général auprès des entrepreneurs acadiens, ceux-ci prendront néanmoins le virage de l'intégration économique des provinces atlantiques parce qu'ils reconnaissent l'obligation de passer à l'action. Ils n'ont tout simplement pas le choix, prétendent la majorité des intervenants du milieu des affaires.

Le directeur exécutif du Conseil économique du Nouveau-Brunswick, Jean Nadeau, est très clair à ce sujet. «La situation fiscale du gouvernement fédéral est en difficulté».

«De plus, l'Alberta, la Colombie-Britannique et l'Ontario, qui sont les trois provinces qui génèrent la richesse du pays qui nous est versée ici par le biais de la péréquation et des programmes de transfert aux individus, sont elles-mêmes confrontées à la globalisation», de poursuivre sur sa lancée le directeur exécutif du Conseil économique du Nouveau-Brunswick.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, ce désengagement graduel du gouvernement fédéral explique en grande partie pourquoi les entrepreneurs sont favorables à l'entente économique des provinces atlantiques.

«Les entrepreneurs haïssent par dessus tout être dépendants financièrement des autres. Ils aiment être autonomes» affirme Jean Nadeau.

Quelques éléments soulèvent toutefois des interrogations dans l'esprit de Jean Nadeau. «On tient à ce que le Nouveau-Brunswick continue d'avoir des liens privilégiés avec la Belle Province par que le Québec constitue un partenaire naturel».

Le directeur exécutif du Conseil économique désire également que le Nouveau-Brunswick conserve ses acquis en matière linguistique et souhaite obtenir certaines assurances concernant la souveraineté territoriale.

Les quelque 150 participants au forum portant sur l'Acadie et l'intégration économique des provinces atlantiques songeaient déjà aux retombées positives de l'entente lorsque Pierre-Marcel Desjardins, économiste à l'Université de Moncton, a ramené tout ce beau monde à la réalité.

«C'est un mouvement qui, dans l'ensemble, va apporter des gains, mais il y aura des gagnants et des perdants et il faut que les gens soient conscients de cela» prévient-il.

«Il ne faut pas voir dans l'intégration économique la solution à tous nos problèmes» d'ajouter l'économiste.

Quatre sujets ont meublé les discussions des participants au forum portant sur l'intégration économiques des provinces atlantiques.

Enthousiasme

Le premier atelier était consacré aux affaires et au commerce interprovincial. Le second portait sur les services administratifs et le bilinguisme. Les deux derniers ateliers touchaient le secteur du développement ainsi que la politique.

Le forum a pris fin avec l'allocution du président et directeur général du groupe Assomption-Vie, Michel Bastarache. Celui-ci n'a pas voulu épater la galerie en lançant des propos démesurés mais il y est allé d'une analyse qui reflétait le plus possible la réalité acadienne.

«Le contexte actuel n'est pas seulement un contexte de crise économique générale mais il se produit une rationalisation des services gouvernementaux et un désengagement du gouvernement fédéral dans beaucoup de programmes de compétence provinciale», raconte Michel Bastarache.

Ce changement de cap du gouvernement fédéral crée, aux dires de M. Bastarache, une pression extérieure sur les provinces maritimes pour trouver des moyens de rationaliser et de diminuer les coûts des services publics.

En plus du volet économique, Michel Bastarache souligne que les entrepreneurs acadiens doivent tenir compte du contexte politique. «Il y a déjà au niveau fédéral, un mouvement en faveur d'une plus grande intégration économique et de l'abolition des barrières non-tarifaires».

Le grand manitou du groupe Assomption-Vie est confiant que l'intégration économique des provinces atlantiques ne cause pas trop de dommage aux entreprises acadiennes. «Les secteurs de l'économie qui font appel à une forte intégration sont loin des domaines dans lesquels les entreprises acadiennes sont très agissantes. Il n'y a pas de complémentarité des marchés du point de vue des ressources naturelles et de l'agriculture» explique-t-il.

Michel Bastarache voit quelques problèmes pour l'industrie de la construction, mais il s'empresse de rassurer les entrepreneurs. «Il y a quelques possibilités dans le domaine de la construction mais nos compagnies possèdent des marchés locaux et non pas régionaux, ce qui les rend moins vulnérables», précise le président et directeur général du groupe Assomption-Vie.

«Les entreprises acadiennes sont beaucoup plus influencées par l'entente de libre-échange canado-américain et le seront de façon fondamentale par une éventuelle brisure entre le Québec et les provinces atlantiques», prétend Roger Ouellette.

Le mot de la fin revient au président de la Société nationale de l'Acadie et un des organisateurs de l'événement, Roger Ouellette.

«Une des lignes directrices du forum est que les Acadiens ne sont pas effrayés par le processus mais constatent que certaines questions ne sont pas claires et veulent apporter des éléments de réponse aux questions nébuleuses». (APF)

La petite histoire du Manitoba

par René Ammann

Octobre

15 — 1815
Colin Roberston saisit le fort Gibraltar pour diminuer le prestige que le chef du poste, Cameron, avait devant les Métis. En 1814, Cameron avait quitté la colonie avec 134 pionniers auxquels il disait que la colonie n'allait jamais devenir prospère.

16 — 1666
* Marie de l'Incarnation déplore la tendance du Canadien «à courir dans les bois comme un sauvage». Pionnier, aventurier, le Canadien s'intéresse à la pêche et aux fourrures, ce qui inquiète le clergé.

17 — 1815
Départ de J.-B. Lagimodière de la rivière Rouge. Il part trouver lord Selkirk à Montréal pour l'informer des troubles qui menacent la colonie. Pour le remercier, Selkirk se rendra à sa demande d'envoyer des prêtres à la colonie.

18 — 1828
Louis Bouchard et Charlotte Fainiant sont unis par l'agent du fort William. Comme le veut la coutume, les époux sont tenus «de faire solemniser leur mariage selon l'usage des pays civilisés», i.e. par un prêtre quand il en viendra un.

19 — 1822
*Les Métis et hommes libres de la rivière Rouge et de Pembina menacent de mettre à sac les magasins de la Compagnie de la Baie d'Hudson: deux canots remplis de marchandise de traite avaient été saisies par la Compagnie de la Baie d'Hudson au Lac la Pluie.

20 — 1699
Champigny reconnait le besoin naturel du Canadien pour «la vie libre et indépendante». Ce caractère, avantageux pour l'aventure, joue contre l'agriculture et la docilité.

21 — 1869
W. McDougall, nommé gouverneur du Nord-Ouest par Ottawa, reçoit du Comité National du Métis de la Rivière Rouge «l'ordre de ne pas entrer sur le territoire». Bruce et Riel lui expliqueront que leur gouvernement actuel les satisfait.

L'astérisque (*) indique que l'information rapportée a été consignée ce jour-là dans un journal, un journal d'un des différents postes de traite ou qu'elle provient de correspondance.

Lettre

Le fléau de la drogue

Monsieur le rédacteur,

Depuis le 3 avril 1974, en réunion générale et sous ma direction, j'ai formé le premier comité exécutif du comité des parents à ce qui était alors l'école Louis-Riel et qui est maintenant en 1992 le Collège Louis-Riel à Saint-Boniface, le seul qui enseigne en français, si je ne m'abuse.

Ce sont ces comités aujourd'hui qui, au nombre de plus de 55 comités des parents, ont formé la Fédération des comités de parents dûment élue au Manitoba et je ne peux tarir mes éloges envers les efforts de cette Fédération.

Sans malice, peut-on se comparer au génie de l'éducation au Québec ou certains disent qu'ils sont à se regarder le nombril, il ne faudrait traduire «P.Q.» en prendre le ...Q...

Il est presque déjà trop tard, mais il est urgent que les parents prennent le contrôle de l'éducation pourri par le fléau de la drogue et corrompu trop des hauts placés en descendant jusqu'aux petits enfants de 6 à 8 ans.

Clairement, nous sommes en face du crime contre la jeunesse et les adultes en sont les vrais responsables quand le système monétaire insiste qu'il n'y a pas d'argent, pendant que tous ont de l'argent sans limite pour acheter et consommer et trafiquer de la drogue, et les adultes ont même l'audace de blâmer, de négliger, même de pénaliser les enfants. Ce sont les parents qui doivent se faire valoir, mais comment?

Il reste beaucoup de place à mieux faire car il est déjà plus tard qu'on pense et le temps nous presse. Il nous faut notre gestion scolaire, déjà à Chicago les parents se sont vu obligés de supplanter les autorités en prenant charge de l'éducation.

Maurice R. Laberge
Saint-Boniface, Manitoba
Le 5 octobre 1992

LETTRES

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

Coup d'oeil national



Vous avez des événements à signaler? Composez le 237-4823

Michel Bastarache, coprésident du comité national du Oui

«C'est le temps de faire un compromis général»

«Il y a eu des faux pas importants au départ, affirme un des sept coprésidents de la campagne nationale du Oui, comme l'affaire Whielmy-Tremblay et les affiches (unilingues) du Yes. C'est devenu très difficile du parler du contenu de l'accord de Charlottetown.»

Michel Bastarache, avocat constitutionnel, ancien doyen de la Faculté de droit de l'Université de Moncton, était de passage à Winnipeg le 7 octobre pour parler de gestion scolaire avec les organismes francophones.

«Je leur ai totalement déconseillé de participer (au Groupe de facilitation Monnin), affirme le conseiller constitutionnel de la Société franco-manitobaine). Il faut voir le résultat à long terme: si le mécanisme va de l'avant, il va falloir le contester devant les tribunaux à la fin.

«Non, il faut refuser de s'engager. Le mandat du Groupe est inacceptable. D'ailleurs, il est dangereux de mener de front une négociation politique et une contestation juridique. Si on va en cour, c'est parce qu'on a épuisé les recours politiques.»

Les six organismes ont suivi les conseils de Michel Bastarache et des autres avocats, et ont annoncé le 9 octobre qu'ils ne nommeront pas de représentants au Groupe Monnin. L'appel de la Fédération provinciale des comités de parents sera entendu en Cour suprême le 3 décembre prochain.

À titre d'avocat d'intervenants (1), Michel Bastarache doit préparer pour le 23 octobre un mémoire pour la Cour suprême, ce qui lui laissera moins de temps pour la campagne du Oui au référendum du 26 octobre, une campagne qui a des besoins urgents.

Le Comité du Oui n'a pas demandé à Brian Mulroney de se taire, mais «on a décidé de mettre de l'avant davantage de personnes qui n'ont pas de statut politique, pour ramener les questions de fond.»

Me Bastarache soutient que l'entente est favorable aux communautés francophones et acadienne. «Pour les Acadiens, c'est l'égalité complète. Il y a une clause spécifique qui dit que c'est le rôle du gouvernement du Nouveau-Brunswick d'assurer le maintien et le développement d'institutions pour la communauté.»

Me Bastarache ne croit pas que l'opposition entre les nouveaux droits collectifs et les droits individuels ne cause les problèmes que l'ancien premier ministre Pierre Trudeau impute à l'accord.

«La primauté des droits individuels sur les droits collectifs est un concept international. Mais aux niveaux social et juridique, on ne peut pas protéger les droits des minorités sans passer par le collectif. L'article 23 de la Charte est un droit collectif confirmé par la Cour suprême.»

Quant à l'urgence de certains d'exiger les textes juridiques de l'accord avant le vote, le juriste est catégorique: «99 % des gens qui le demandent n'ont pas lu le texte politique. Un de mes collègues a fait la comparaison suivante: si vous avez négocié une entente collective, est-ce que le texte juridique sera distribué aux syndiqués? Non. Il revient aux parties de s'assurer que les textes reflètent l'accord.»

Selon Michel Bastarache, tout le monde semble trouver une façon de dire Non. «Il y a des gens qui voudraient qu'on règle toutes sortes de questions qui ne sont pas constitutionnelles. Ce n'est pas possible, l'accord est un cadre de référence qui sera suivi d'autres négociations. Et ça crée des frustrations quand on dit ça.

«Il faut que les gens repensent à leur affaire: c'est le temps de faire un compromis général, comme l'ont fait les 17 réunis à Charlottetown. Ce ne sera pas possible de réunir les politiciens pour une autre ronde. Un vote Non qui ne serait pas suivi d'une autre négociation, c'est un cul de sac. (Si on refuse l'accord), le Québec sera alors appelé à choisir entre le statu quo et l'indépendance.»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Ces intervenants sont la SFM, le Conseil jeunesse provincial et la Commission nationale des parents francophones.



photo: Jean-Pierre Dubé

Me Michel Bastarache du Comité du Oui: «On fait une campagne à part de celle des politiciens.»

Assemblée annuelle de la SFM les 23 et 24 octobre

De la grande visite... mais pas de Gary Filmon

L'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine (SFM), qui se tiendra les 23 et 24 octobre au Centre culturel franco-manitobain (1) sous le thème «Ma communauté, force d'avenir», accueillera encore de la grande visite cette année, notamment le gouverneur-général Ray Hnatyshyn et l'auteure acadienne Antonine Maillet.

Mais une tradition des trois dernières années sera rompue avec l'absence du premier ministre Gary Filmon. La SFM a fait parvenir une invitation au premier ministre, mais son bureau a indiqué qu'il avait un autre engagement. C'est le ministre Darren Praznik qui livrera le message du gouvernement manitobain le vendredi soir, en même temps que celui de Raymond Bisson, le président de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada.

Selon Michel Loiselle de la SFM, il a été convenu cette année de faire le côté politique de la réunion le vendredi soir afin d'axer plus la journée du samedi, où vient la plupart des gens, sur le communautaire.

On compte terminer la présentation des rapports le vendredi soir avec une mise au point de l'évolution du dossier constitutionnel en présence de panelistes.

Antonine Maillet animera le déjeuner du samedi. «On voulait quelqu'un, une francophone comme elle, qui pouvait nous donner une vision qu'on n'est pas les seuls avec des problèmes, précise Michel Loiselle. Elle est une conférencière qui peut motiver les gens en vue des ateliers.»

Les sujets des ateliers, qui auront lieu en avant-midi, sont les sports et loisirs, et les services en français. Michel Loiselle indique que les loisirs semblent être une priorité à l'heure actuelle. «Tout le monde en parle, on dirait.»

Des mises en situation

Dans le cas des services en français, atelier animé par Marc Godbout, le directeur général de la FCFA, l'objectif est de donner des outils et de conscientiser les Franco-Manitobains.

«On veut encourager les gens à demander les services. On espère un échange: on sait que tout le monde est frustré! La Ligue d'improvisation du Manitoba va faire des mises en situation des problèmes journaliers (rencontrés par les gens) quand ils demandent des services.»

Lors du dîner, le conférencier sera Ray Hnatyshyn, qui ne viendra pas livrer un message politique, croit Michel Loiselle, mais plutôt faire état des réalisations des francophones du Manitoba au sein de la société canadienne.

Le gouverneur-général sera au Manitoba dans le cadre d'une visite de deux jours pour souligner le 25e anniversaire de l'Ordre du Canada, qui a été attribué à plusieurs francophones de la province, notamment Roland Couture et Alfred Monnin.

Vers la fin de l'après-midi, on présentera les rapports des ateliers ainsi que la planification quinquennale de la SFM. La journée se terminera par une soirée mettant en vedette plusieurs artistes franco-manitobains au Rendez-Vous à l'occasion de la remise du Prix Riel.

Y.C.

(1) Il est préférable de s'inscrire au plus tard le 19 octobre. Renseignements: 233-4915 ou 1-800-665-4443. Ajoutons que la nouvelle édition de l'Annuaire des services en français sera disponible lors de l'assemblée.



Antonine Maillet. Archives La Liberté



Ray Hnatyshyn.

SAINT-ADOLPHE

Le gaz arrive

Les travaux d'installation du gaz dans le village de Saint-Adolphe seront en principe achevés le 13 novembre.

Les résidants auront alors la possibilité de se raccorder au système. Selon le conseiller Paul Gagnon, le raccordement ne coûtera rien pour les 150 premiers pieds. Au-delà de cette limite, il en coûtera 4 $ du mètre.

Paul Gagnon précise que l'arrivée du gaz à Saint-Adolphe n'entraînera aucune dépense pour la municipalité rurale de Ritchot.

L.G.

Municipalité de De Salaberry

Préfet des villes et préfet des champs

Pour la première fois depuis 18 ans, Fernand Bérard a un concurrent dans la course au poste de préfet en la personne de Jos Robidoux.

Fernand Bérard détient probablement un record de longévité municipale. Conseiller depuis 1962, il est le préfet incontesté de la municipalité De Salaberry depuis 1974.

La candidature de Jos Robidoux ne semble pourtant pas le bouleverser. «Le poste de préfet ne m'appartient pas. C'est le monde qui décide. On est dans un pays démocratique.»

Fernand Bérard pense que ses meilleurs atouts sont l'équité avec laquelle il a toujours mené les affaires municipales, et la bonne entente qui règne au sein de son conseil. «J'ai toujours essayé d'être juste, de donner des services au monde, autant dans le rural que dans le village, en maintenant les taxes à un niveau modéré», affirme-t-il.

Ses projets pour la municipalité: «Les égouts à Otterburne et un poste d'incendie à Saint-Pierre (promis pour 1993), la mise en place des dépotoirs exigés par la province, et continuer le drainage et l'entretien des chemins.»

Son concurrent, Jos Robidoux, est le propriétaire de l'entreprise Robidoux Lumber de Saint-Pierre-Jolys. Deux raisons l'ont poussé à se présenter: «Donner un choix au monde, et promouvoir l'industrie dans la région.»

«Au niveau du zonage industriel, tout est gelé, affirme-t-il. Il y a des agents immobiliers qui voudraient construire ici, mais il n'y a pas assez de terrain. Il faut établir un district industriel et commercial à Saint-Pierre, Saint-Malo et Otterburne.

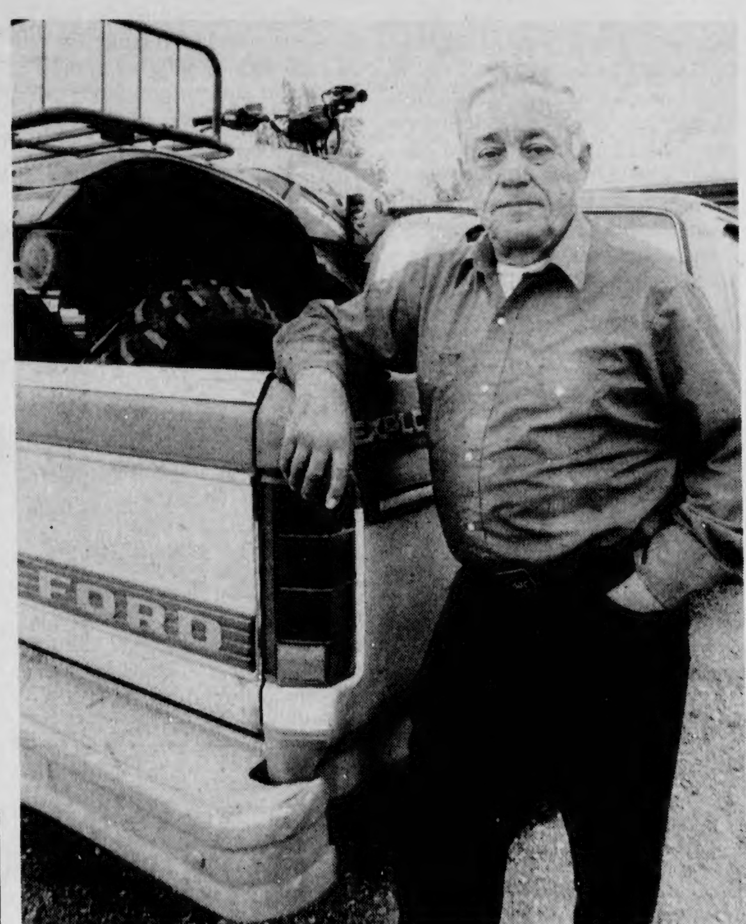
«La plupart du temps, les petites places canadiennes-françaises ne se sont pas développées parce qu'il n'y a pas eu de planification. On dirait que quelques-uns se sont endormis sur la switch et n'ont pas fait leur ouvrage il y a 40 ans passés!»

Laurent GIMENEZ



photo: Laurent Gimenez

Jos Robidoux.



Fernand Bérard.

photo: Laurent Gimenez

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

Pour avoir la paix, il faut préparer la guerre

L'amélioration de l'image du village et le besoin urgent d'une meilleure coopération entre les élus, telles sont les principales motivations des nouveaux candidats aux divers postes au Village de Sainte-Anne-des-Chênes.

La lutte la plus déterminante se fera sans doute au poste de maire, dont le titulaire depuis plus de six ans, Paul Blanchette, est contesté par un des conseillers sortants, Robert Gosselin. Ce dernier aimerait changer l'image du village qui, dit-il, ne présente que le négatif.

Le négatif, c'est entre autres la décision de ne pas déclarer le village bilingue. Mais c'est aussi tout le grabuge entourant le renvoi du chef de police Ken Mantie, renvoi contesté devant les tribunaux.

Il est néanmoins surprenant de constater que le principal intéressé, Ken Mantie, se présente aussi comme conseiller du village. Les deux conseillers qui ont obtenu son congédiement, en 1990, Paul Slawinski et Mildred Sveinson, sont encore en lice. Les nouveaux candidats à l'élection du 28 octobre se tiennent loin du sujet.

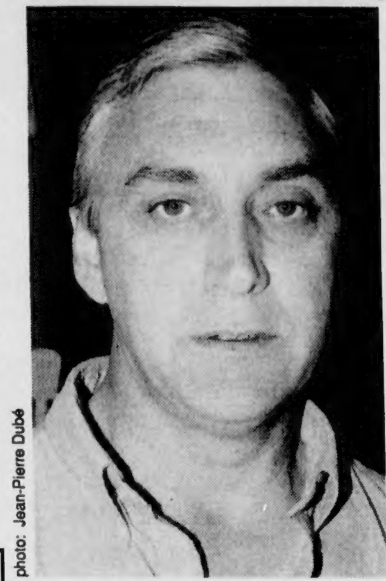
Gilles Nault, 54 ans, tente un retour à la politique municipale après une absence de neuf ans. L'électricien local a siégé comme conseiller de 1979 à 1983. Il est un des six candidats à briguer l'un des quatres sièges.

«C'est bon qu'on (les conseillers) soit différent, mais qu'on travaille ensemble, de la manière que ça se passait quand j'étais là. Le maire votait rarement. Je suis candidat par moi-même; par contre, je veux travailler avec ceux qui seront élus.

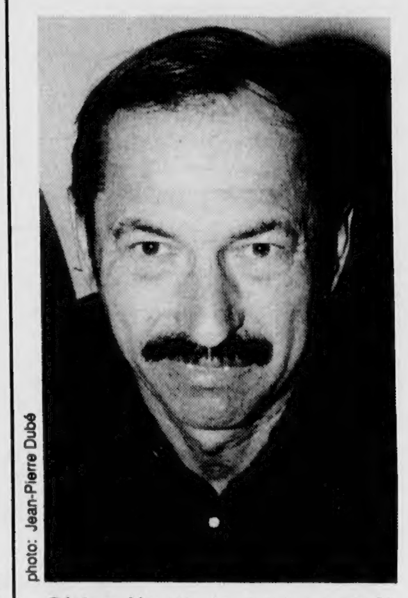
«Le bilinguisme du village, souligne Gilles Nault, j'y tiens. Il faut absolument déclarer le village bilingue.»

Pour sa part, Gilles Gagnon, affiche la même distance par rapport au conseil sortant. «Je ne fais pas partie d'un groupe ou l'autre. Je suis dans le village, je travaille là, je suis accessible. Je suis prêt à travailler avec n'importe qui qui gagne.»

À 43 ans, le barbier et propriétaire de salon de billard est un ancien commissaire d'école de la Rivière-Seine. «Il y a un assez bon fonctionnement depuis deux ans, avance-t-il, on ne fait pas les nouvelles à tous les jours.


photo: Jean-Pierre Dubé

Gilles Gagnon: du ciment dans l'aréna?


photo: Jean-Pierre Dubé

Gilles Nault: le maire votait rarement.

«Ce que je veux voir absolument, propose Gilles Gagnon, c'est un trottoir qui va à l'école Pointe-des-Chênes. Je veux aussi regarder la possibilité de mettre du ciment dans l'aréna pour qu'on puisse s'en servir à l'année.»

Quant au bilinguisme, il déplore la décision du conseil en 1991. «J'ai trouvé ça malheureux, à l'époque, que le Village ne soit pas déclaré bilingue.»

Le quatrième des nouveaux candidats, Robert Tytgat, en est à sa troisième campagne électorale au village. À 58 ans, il se présente «pour la justice, c'est tout. Il y a des choses qui se passent qui ne sont pas bonnes pour le village.

«On a besoin d'un peu de tranquillité, de faire la promotion du village.» Robert Tytgat fait de la culture de framboises à l'ouest de Sainte-Anne-des-Chênes.

Jean-Pierre DUBÉ

Carolyn Duhamel, dans Saint-Boniface

«Penser à l'avenir de nos enfants»

Dans la Division scolaire de Saint-Boniface, sept candidats se font la lutte pour les cinq sièges disponibles (1). Parmi eux, Carolyn Duhamel espère être réélue pour un deuxième mandat.

«Je me présente parce que l'éducation m'intéresse et je crois que comme citoyens nous avons tous l'obligation de participer à ce processus, l'éducation étant critique pour l'avenir de nos jeunes.»

Plusieurs enjeux attendent la division scolaire au cours des prochaines années, selon Carolyn Duhamel:

• Les parents et la communauté réclament davantage de compte-rendus de la part des écoles et des enseignants; ils veulent s'assurer de la qualité de l'éducation et de la valeur des diplômes.

• Les gens ne sont pas prêts à subir des augmentations importantes dans les taxes; il faut donc trouver un moyen de garder les augmentations les plus faibles possibles.

• L'intégration des jeunes présentant des difficultés d'apprentissage ou des problèmes de comportement devient aussi un enjeu important: «Il y en a de plus en plus dans le système, mais les subventions du gouvernement ne couvrent plus les coûts pour ces jeunes; il faut donc trouver de l'argent ailleurs.»

• Plusieurs parents s'interrogent aussi sur la nécessité d'implanter des examens provinciaux ou de reprendre des années scolaires.

• Enfin, le contexte constitutionnel suscite de l'inquiétude chez les parents de l'immersion, qui se demandent quel est l'avenir de ce secteur.

Carolyn Duhamel est mère de deux enfants qui fréquentent le Collège Louis-Riel et l'école Lacerte.

S. L.


Carolyn Duhamel.

Louise Johnston dans Norwood

Gérer les effets de la gestion scolaire

Lors des dernières élections à la Division scolaire de Norwood, ils étaient dix candidats à briguer deux postes; ils sont maintenant six à espérer obtenir un des cinq sièges disponibles.

Louise Johnston est parmi ceux-là (1). Présidente sortante de la division, cette anglophone bilingue espère bien être réélue pour un 2e mandat.

«Je veux être là pour voir aboutir les dossiers dont on a traité pendant les trois dernières années», dit-elle. Les enjeux des prochaines années: la gestion scolaire, qu'elle appuie, et qui fera perdre à la division l'école Précieux-Sang.

«Cela rendra plus petite encore notre petite division scolaire, qui est menacée de disparaître dans une éventuelle réforme. Je veux m'assurer que dans ce processus, on fera les bons choix pour les enfants.»

Le contexte référendaire, espère-t-elle, amènera peut-être les gens à voter en plus grand nombre aux élections scolaires par un effet d'entraînement, les élection scolaires et le référendum se déroulant à deux jours d'intervalle.

«J'espère que les gens iront voter; les élections scolaires, ce sont nos taxes et nos enfants.»

S. L.

(1) Les autres candidats sont Ron Chartrand, Brenda Leslie, Pat Martin, qui briguent tous un 2e mandat, ainsi qu'Hector Ducharme et Ryan Kangas.


Louise Johnston.


Archives La Liberté
Pat Martin.


Archives La Liberté
Ronald Chartrand.

Archives La Liberté

Les élections à Saint-Claude

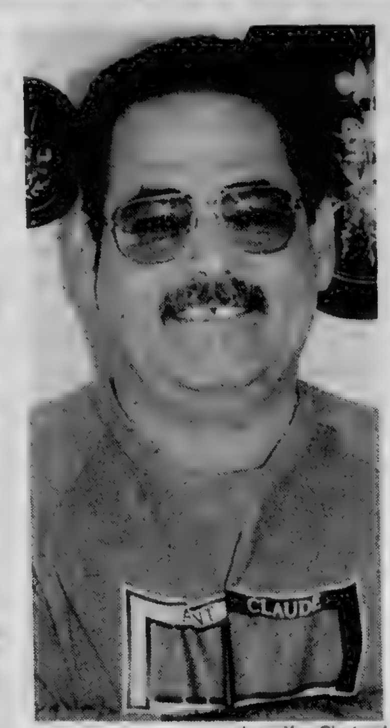
Louis Viallet, nouveau maire

A Saint-Claude, le maire sortant Roger Chapellaz a décidé de retirer sa candidature en vue des élections du 28 octobre, ce qui a permis à Louis Viallet d'être élu par acclamation.

«J'ai décidé de ne pas me représenter. J'habite maintenant en Saskatchewan et j'avais mis mon nom sur la liste au cas où il n'y aurait pas de bons candidats, explique Roger Chapelaz. Mais mon maire adjoint a décidé de se présenter, c'est un bon candidat, alors je me retire.»

Le nouveau maire, Louis Viallet, conseiller depuis neuf ans, dont les trois dernières à titre de maire adjoint, a été sollicité. «Quand je ramassais des signatures, tout le monde me disait de prendre le poste.» Il félicite son prédécesseur pour le travail des trois dernières années, surtout pour cette année, qui est celle du centenaire.

Sur cette lancée de bonne entente, Louis Viallet a parlé de certains dossiers qui attendent les élus (1):



Louis Viallet. photo: Yves Chartrand

* Les loisirs: «Il y a des choses qu'on veut faire, mais faut passer par la municipalité de Grey»;

* Un plan stratégique: «On en a parlé neuf ans passés. Mais on disait qu'il n'y aurait pas d'autres industries. La rue principale n'est plus commerciale. Peut-être que c'est un problème pour les autres. C'est pas un bon signe pour les étrangers»;

* L'amélioration du lagon à l'est du village: «Le village n'a pas d'argent, mais il faut qu'on arrange la dernière couche. C'était juste du sable et il faudrait qu'on mette de la glaise ou une couverture de plastique»;

* Des ordinateurs dans le bureau: «Ça fait deux ou trois ans qu'on en parle pour les factures. C'est tout envoyé à Winnipeg. Si on avait un ordina-teur, la secrétaire pourrait le faire elle-même.»

Certains dossiers pourraient être traités en collaboration avec la nouvelle chambre de commerce.

S. L. et Y.C.

(1) Les conseillers de Saint-Claude sont également élus par acclamation. Il s'agit d'Agnès Lacroix, Raymond Lacroix, Simone Chevrier et Lucille Bazin.

Le scolaire

Garder en place le 50/50

Trois candidats, Norbert Rey, Donald Massinon et Guy Lacroix, se font la lutte pour devenir commissaire et représenter le quartier 3 de la Division scolaire de la Montagne.

Siégeant au comité de parents depuis cinq ans, Norbert Rey, agriculteur et père de quatre enfants dont trois sont à l'école, se présente comme commissaire «pour essayer de garder en place le programme 50/50 à Saint-Claude, qui fait l'affaire des parents autant francophones qu'anglophones.»

Dans «un pays qui plus que jamais a besoin d'unité», Norbert Rey estime que ce programme est un exemple de compromis qui fonctionne entre les différents besoins des élèves.

Donald Massinon n'a pas d'expérience en politique scolaire, mais il désire s'engager dans sa communauté, en particulier dans le domaine de l'éducation. À 27 ans, cet agriculteur père d'une fillette de trois ans sera «commissaire pour longtemps» puisqu'il en est au tout début de son engagement communautaire. Lui aussi est en faveur du programme 50/50.

«Je n'ai pas d'expérience politique, mais j'ai enseigné pendant 35 ans, lance Guy Lacroix. Je me présente à la demande de certains parents.»

Maintenant à la retraite, Guy Lacroix a surtout enseigné à Saint-Claude, au niveau secondaire. Ses principaux objectifs: réconcilier les parents de Saint-Claude en vue de «rapatrier» les élèves qui vont à l'école ailleurs; maintenir une bonne qualité de l'éducation, «menacée ici comme ailleurs».

S. L.

Marilyn Seguire, dans Saint-Vital

Rencontrer les besoins de l'an 2000

A Saint-Vital, la commissaire sortante Marilyn Seguire a décidé de tenter sa chance pour un 2e mandat. Dans la division scolaire, neuf candidats sont en lice pour sept sièges (1).

En tant que parent, Marylin Seguire se rend compte que plusieurs changements sont en cours dans le monde scolaire et elle veut «faire partie de ces changements et les influencer.»

À ses yeux, le système scolaire fait face à deux défis importants: être plus branché sur les parents et obtenir leur engagement dans l'école; et faire aux programmes scolaires les modifications qui «permettront aux élèves de rencontrer les besoins de l'an 2 000.»

«L'évaluation des élèves doit être améliorée, et les parents doivent davantage être mis au courant des progrès de leurs enfants.

«Nous avons des enseignants qui n'ont pas peur d'innover, mais dans certains domaines il reste encore du travail à faire, par exemple en ce qui concerne les habiletés en lecture, en sciences, en mathématiques et en écriture.»

S. L.

(1) Les autres candidats sont Bob Bruce, Jim Buchanan, Barbara Cape, Mary Mulder, Joy Wright, tous commissaires sortants, ainsi que Frank Clark et Ien Heska.

LETTRE

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

RIVIÈRE-SEINE

Des élections à Sainte-Anne-des-Chênes

Il n'y a pas de grandes surprises dans les élections scolaires de la Rivière-Seine cette année, sauf qu'on a manqué de candidats à Lorette et à Sainte-Adolphe, et qu'il y aura des élections dans le quartier # 5 seulement.

Marinus Van Osch a été réélu sans concurrent à Lorette, mais il est le seul candidat où il en fallait un minimum de deux. La Commission scolaire devra donc nommer un deuxième commissaire pour le village, ainsi que pour Saint-Adolphe où personne ne s'est présenté.

Quatre candidats sont en lice pour les deux postes de commissaire pour la région de Sainte-Anne-des-Chênes et Richer. Les deux commissaires sortants, Gary Van Den Bussche et Elaine Kotowicz, cherchent un deuxième mandat. Les deux nouveaux en sont à leur première expérience électorale.

photo: Jean-Pierre Dubé

Robert Rivard: pas de ski.

Guy Dupas, 39 ans, est vérificateur aux douanes canadiennes à Winnipeg. Originaire de Saint-Boniface, il est résidant du village avec sa famille (ses trois enfants sont à l'école Pointe-des-Chênes) depuis 1987.



photo: Jean-Pierre Dubé

Guy Dupas: pas les profs.

Sa principale préoccupation est de trouver des solutions aux problèmes d'emploi qui attendent les étudiants, considérant les facteurs comme le libre-échange.

Par exemple, «j'aimerais voir en particulier plus de place à l'ordinateur dans l'éducation.» Il considère aussi que les examens provinciaux devraient être rétablis.

«Dans les écoles de Sainte-Anne, on a des problèmes avec le nombre limité d'élèves. Je ne crois pas qu'on devrait couper les enseignants. Je veux travailler directement avec les comités de parents. Je veux que les parents aient une voix directe à la commission scolaire.»

Plus d'importance sur l'emploi

Pour sa part, Robert Rivard, 35 ans, résidant d'Anola, ne croit pas que les élèves reçoivent une éducation adéquate. Le travailleur d'usine a trois enfants d'âge scolaire et il s'inquiète de leur avenir.

«Il faut mettre plus d'importance sur l'emploi en éducation. Je ne crois pas que l'école devrait envoyer nos enfants faire du ski et du camping durant les fins de semaine, c'est la responsabilité des parents. L'école met trop de pression sur les jeunes.

«Aussi, j'ai entendu dire que la Division allait construire des nouveaux bureaux. Ce n'est pas une bonne idée, on n'a pas assez d'informations sur le sujet.»

Dans les autres quartier, notons que les francophones Jacques Trudeau et Roland Gauthier à Île-des-Chênes et La Broquerie, respectivement, ont été réélus sans opposition.

J.-P. D.

À Sainte-Rose-du-Lac

Les candidats abondent

«Je suis vraiment contente de voir qu'il y a beaucoup de candidats», signale la secrétaire-trésorière du village de Sainte-Rose-du-Lac, Marlene Bouchard. Sept candidats se sont présentés pour quatre postes de conseillers, pour la plupart des nouveaux-venus dans le monde de la politique municipale.

Le maire actuel, René Maillard, devra faire face au candidat Gordon Bishop. «Il y en a plusieurs qui sont des jeunes de 25 ou 27 ans, continue Marlene Bouchard. C'est l'fun de voir qu'ils sont intéressés; c'est leur avenir!»

Elle estime que le départ des conseillers actuels n'est pas motivé par des problèmes: «Pour beaucoup d'entre eux, ça faisait longtemps qu'ils étaient là.

«Aussi, certains ont leur propre commerce et ils étaient trop occupés. Mais ils ont tous aimé ça être au conseil. Depuis un bon six ans, il n'y a pas eu de problèmes ou de controverses.»

Karine BEAUDETTE

Municipalité de Ritchot

Au moins un changement à venir?

Le poste de préfet laissé vacant par John Wallace est brigué par deux nouveaux venus sur la scène municipale: Cyrille Durand et Ted Besko.

Cyrille Durand, directeur de la Caisse populaire de Sainte-Agathe/Aubigny, se présente comme le candidat du changement et de la moralisation. «Un de mes objectifs est de mettre en place des règlements pour améliorer le travail en équipe et donc le fonctionnement du conseil municipal.

«Je pense à une espèce de code d'éthique qui obligerait les conseillers à un respect mutuel. Je tiens aussi à garantir une bonne gestion des finances, surtout dans les années difficiles qui s'en viennent. Le conseil doit répondre devant les contribuables. Jusqu'à présent, l'information publique a été très vague.»

Cyrille Durand affirme s'être présenté à la suite des demandes de plusieurs résidants «qui veulent un changement. Il faudra travailler dès le début sur les dossiers importants en cours, comme l'eau à Sainte-Agathe, le service de pompiers à Ile-des-Chênes, et la rue principale à Saint-Adolphe.»

Archives La Liberté

Paul Gagnon.

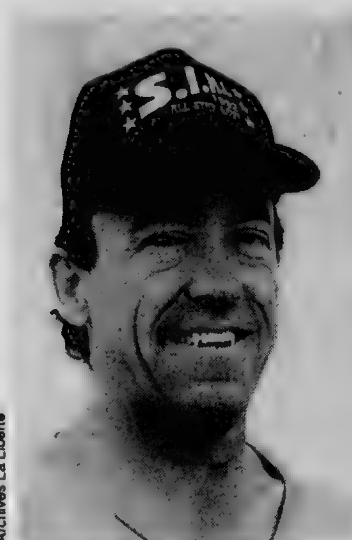


photo: Laurent Gimenez

Claude Levesque.



photo: La Liberté

Cyrille Durand.

L'avocat Ted Besko souligne lui aussi «le manque de coopération entre les conseillers». Il pense être le «leader fort» dont la municipalité a besoin pour décoller. «J'ai l'expérience des conseils et je sais quoi faire pour amener les gens à travailler ensemble.»



Quartier No 2 (Saint-Adolphe)

Le conseiller Paul Gagnon s'est déclaré «un peu surpris» que Leslie Wallace, qu'il avait battu en 1988, se représente.

«Il m'avait dit qu'il ne se représenterait pas avant une année. Il travaille toujours pour Hydro et comme fermier. Je ne sais pas comment il va trouver le temps pour être conseiller.»



Archives La Liberté

Albert Bilodeau.

Paul Gagnon présente ses trois priorités: «D'abord, travailler avec le ministère de la Voirie pour terminer la rue principale. Le ministre Driedger m'a promis que ce sera la première chose au printemps et que les travaux seront finis pour l'automne.

De nouveaux lots résidentiels

«Deuxièmement, apporter de l'eau à Saint-Adolphe grâce à l'entente qu'on doit signer avec la municipalité de Hanover.

«Enfin, il faut créer de nouveaux lots résidentiels. Le terrain est là (au moins 200 lots), la digue a été construite il y a quelques années. Chaque jour, on reçoit des appels de gens qui veulent construire dans le coin.»

Quartier No 3 (Sainte-Agathe)

Albert Bilodeau, élu pour la première fois en 1980, indique deux raisons principales justifiant sa réélection.

«Il y a d'abord le projet de l'eau (en provenance de New Bothwell). La municipalité de Hanover n'a pas encore signé l'entente et il me paraît indispensable que ce soit la même personne qui négocie avec eux.

«Deuxièmement, les deux candidats au poste de préfet n'ont aucune expérience, et celui qui sera élu aura besoin d'être assisté par un conseiller qui a de l'expérience. Il y en a qui disent: Tous dehors et mettons des nouveaux. Je crois que c'est une erreur. C'est arrivé dans le passé dans d'autres municipalités et ça a entraîné des mauvaises décisions qui ont coûté bien de l'argent.»

Un désir de changement

Le concurrent d'Albert Bilodeau, Claude Levesque, est charpentier à son compte. Sa candidature, explique-t-il, est motivée par le désir de changement exprimé par beaucoup de résidants.

«Les conflits de personnalités empêchent le conseil de fonctionner normalement. J'ai assisté à plusieurs séances. Je me souviens d'une fois où un conseiller a demandé deux charges de gravelles et les autres ont refusé! Je crois qu'en changeant un ou deux conseillers, on améliorera les choses. Ça mettra un peu d'harmonie.»



photo: Laurent Gimenez

Joël Leclaire

Quartier No 1 (Île-des-Chênes)

Joël Leclaire, conseiller depuis 1984, compte sur ses réalisations passées pour se faire réélire face à ses trois concurrents: Julie Blais, Wayne Hadfield et Raymond Dumaine.

«La seule chose que je peux promettre, c'est que je ferai tout mon possible pour aider le monde, comme je l'ai toujours fait dans le passé. Il y a des projets que je veux finir aussi, comme la caserne de pompiers à Ile-des-Chênes, et l'amélioration de l'aréna et du centre communautaire.»

En ce qui concerne les conflits de personnalités qui ont pu l'opposer à d'autres conseillers, Joël Leclaire déclare: «Moi aussi je suis tanné de ça! Mais vous savez, ça a toujours été de même dans la municipalité. Le préfet a un grand rôle à jouer pour améliorer les choses. Il doit être capable de contrôler ses conseillers.»

Joël Leclaire croit toujours à la nécessité de faire d'Ile-des-Chênes un village incorporé, mais il n'a pas l'intention de remettre la chose sur le tapis dans l'immédiat.

Des conflits de personnalités

«C'est le même problème à Saint-Adolphe. Les villages sont rendus trop gros. Les fermiers ne comprennent pas ce que veulent les gens de la ville et inversement.»

Comme les deux autres concurrents de Joël Leclaire, Raymond Dumaine réside à Grande-Pointe.

«Depuis trois ans seulement, précise-t-il. Avant ça, j'ai habité toute ma vie à Ile-des-Chênes, c'est-à-dire pendant 43 ans.»

Le propriétaire d'une entreprise de désherbage estime que «la municipalité a besoin de changements et d'un meilleur contrôle de l'argent, qui n'est pas toujours bien dépensé. Le village a besoin d'une planification à long terme, plutôt que des décisions qui passent par la tête du conseiller et qui sont appliquées sans consultation.»

Son atout principal? L'implication communautaire (conseil des Chevaliers de Colomb, Chambre de commerce, etc.)

Laurent GIMENEZ



SAINT-BONIFACE

Débat des candidats

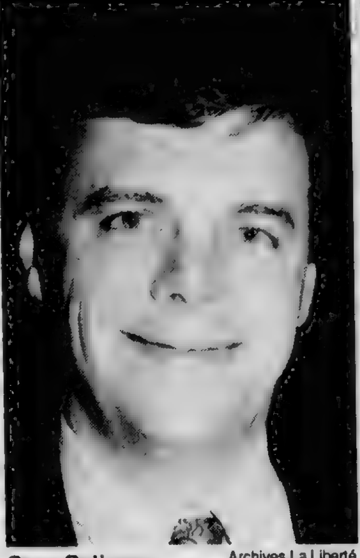
La Chambre de commerce francophone organise un débat des principaux candidats à la mairie de Winnipeg.

L'événement aura lieu à l'hôtel Norwood le lundi 19 octobre à compter de 19 h.

Les membres de la Chambre ainsi que le public en général sont invités à venir voir de quel bois se chauffent les principaux candidats.

Il s'agit des conseillers sortants Greg Selinger, Dave Brown et Ernie Gilroy, de même que de la femme d'affaires Susan Thompson.

Y.C.



Greg Selinger. Archives La Liberté

LORETTE

La garderie ouvre officiellement

La garderie (bilingue) Taché Daycare va ouvrir ses portes officiellement le dimanche 18 octobre à 14 h 30.

Les résidants de Lorette sont invités à visiter les locaux, adjacents à l'école Lagimodière, entre 14 h et 16 h.

J.-P. D.

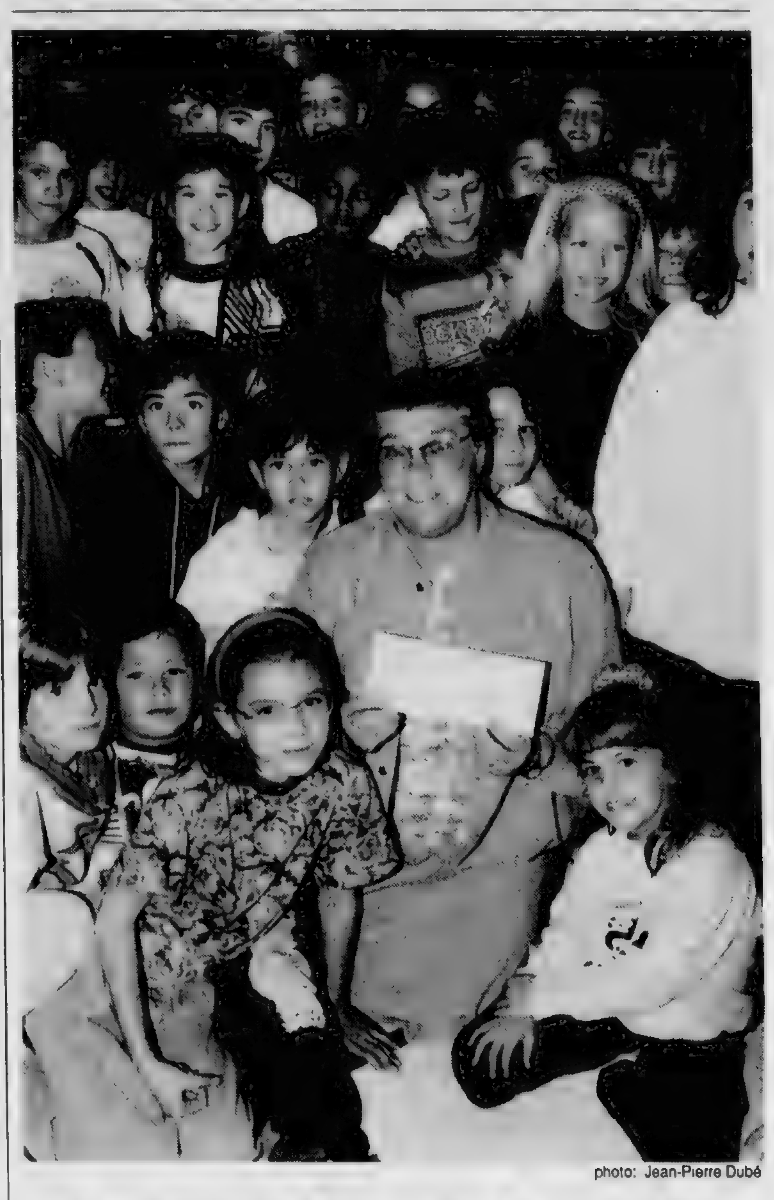


photo: Jean-Pierre Dubé

Lacerte à l'aide

Sr Rose Desrochers des SNJM retournera au début novembre en Haïti avec 2 400 $ recueillis grâce au travail des élèves et professeurs de l'école Lacerte du Parc Windsor. L'infirmière de carrière, diplômée de 1954 à l'Académie Saint-Joseph, utilisera une partie de la somme pour l'achat d'un moulin à café pour une petite coopérative. Elle a rencontré les élèves de Lacerte le 9 octobre, ainsi qu'une compagne de classe qu'elle n'avait pas revue depuis 38 ans, Suzanne Pelletier, la secrétaire de l'école.

Invitation

30e Souper-Rencontre de l'AMMI

Les samedi et dimanche 7 et 8 novembre 1992 à 18 h

Gymnase Holy Cross, 290, Dubuc, Saint-Boniface.

Programme après le souper

Présentation audio-visuelle, en français, sur trois écrans.

Thème

Fait(e)s pour aimer et répandre Son Amour

- Sous le signe du «oui» de Marie.
- Fait(e)s pour aimer et répandre Son Amour.
- Nos missionnaires: une présence d'amour.
- Leur église démolie, le Sacré-Coeur demeure.
- Les petits ne demandent qu'à être aimés.
- Mais, «pas n'importe quel amour».

Billets:

Adultes: 7,50 $ **Enfants 4 à 12 ans: 3 $.**

Notez qu'il n'y a pas de billets en vente à la porte

S'adresser au Centre de l'AMMI: 775–6372

Association Missionnaire de Marie Immaculée

WINNIPEG

Semaine de l'immigration

Une série d'ateliers et des projections de films de l'Office national du film sont au programme de la Semaine de l'immigration, qui se tiendra du 19 au 26 octobre.

À Winnipeg, les activités débuteront par une cérémonie de proclamation à la gare de Via Rail le 16 octobre à 10 h.

Mentionnons que du 20 au 22 octobre, le Centre culturel franco-manitobain sera l'hôte d'ateliers à 19 h. Au menu, les problèmes de l'immigration (20), les services et programmes pour les immigrants (21), et les infrastructures des services professionnels (22).

Des feuillets de renseignements sur divers aspects de l'immigration ont été distribués dans les écoles du Manitoba.

Y.C.

LA ROUGE

Inscriptions stables

Le nombre d'inscriptions dans la Division scolaire de la Rivière-Rouge a légèrement baissé cette année, passant de 1 180 en 1991 à 1147.

Les incriptions par programmes sont les suivantes:

- Français: 947
- Immersion: 179
- Anglais: 68

L.G.



AVIS PUBLIC

LE TEMPS DE PARLER LE TEMPS D'ÉCOUTER

La Commission royale sur les peuples autochtones tiendra des audiences aux endroits suivants :

Red Oak Inn
555, rue Arthur ouest
Thunder Bay (Ontario)
le 27 octobre 1992

Inn of the Woods
470, 1e avenue sud
Kenora (Ontario)
le 28 octobre 1992

Gymnase de l'école Anicinabe
North Shore
Réserve Fort Alexander (Manitoba)
le 30 octobre 1992

Ces audiences s'inscrivent dans la deuxième série de consultations publiques de la Commission royale sur les peuples autochtones. Tous les groupes et particuliers sont invités à participer, qu'ils soient ou non autochtones.

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements au sujet des audiences, ou si vous désirez y faire un exposé, veuillez appeler Tammy Saulis au (613) 943-8458.

Télécopieur : (613) 943-0304

Pour tous renseignements généraux au sujet de la Commission, nous avons deux numéros sans frais :

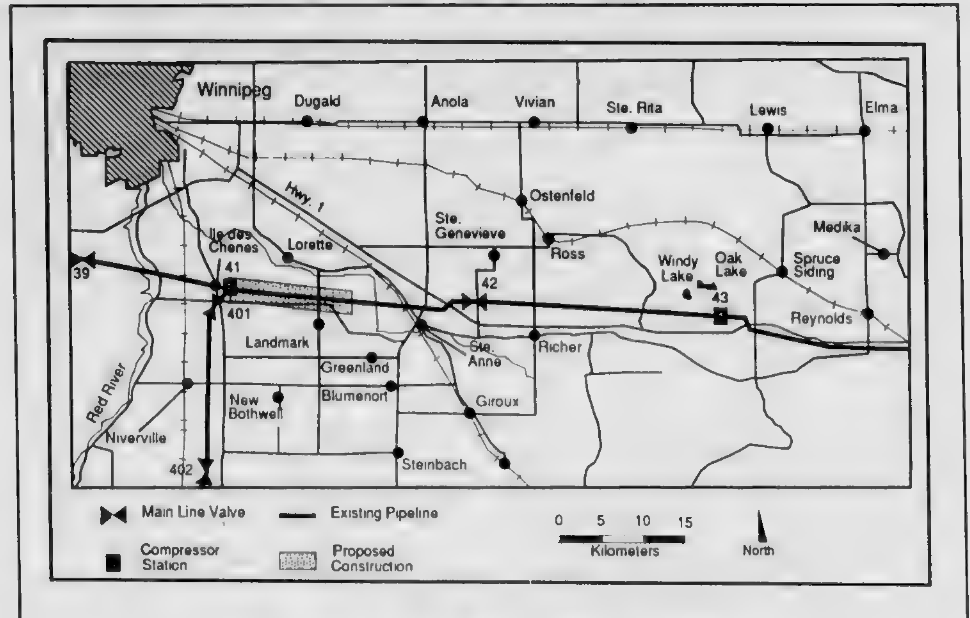
1-800-387-2148 (cri, inuktitut, ojibway)
1-800-363-8235 (anglais, français, chipewyan)

C.P. 1993
Succursale B
Ottawa, Canada
K1P 1B2

Dëne Dédliné T'adánįthensí ha, Nighak'althër Nedhé, Dëne Nįrëths

Royal Commission on Aboriginal Peoples

Commission royale sur les peuples autochtones



TransCanada PipeLines Limited
Avis public de la soumission d'une demande relative à des installations de transport de gaz
Steinbach

TransCanada PipeLines Limited («TransCanada») envisage de construire dans votre région des installations supplémentaires pour son réseau de gazoducs. Vers la fin de 1992, la Société entreprendra des démarches auprès de l'Office national de l'énergie afin de faire approuver toutes ou une partie de ces installations en lui soumettant une demande à cet effet. Pour s'assurer que votre collectivité soit entendue par TransCanada et l'Office national de l'énergie, TransCanada désire recevoir les commentaires du public au sujet des incidences environnementales et socio-économiques des travaux qu'elle propose.

Dans la plupart des cas, TransCanada se propose de construire le nouveau tronçon sur l'emprise actuelle du gazoduc ou à proximité immédiate. Le plan ci-joint indique de façon générale l'emplacement des travaux d'expansion que l'on envisage pour votre région. Une évaluation globale des incidences environnementales a été mise en train et les commentaires du public sur les possibilités d'effets environnementaux ou socio-économiques sont bienvenus. Une réponse sera fournie à chaque question.

Afin de faciliter la participation du public, le Manuel des pratiques de protection de l'environnement de TransCanada a été remis aux bureaux des municipalités où auraient lieu les travaux proposés. De plus, une évaluation des incidences environnementales et socio-économiques sera envoyée à ces mêmes bureaux une fois terminée. Prière de communiquer avec les bureaux de votre municipalité pour prendre connaissance de cette information.

Si vous désirez poser des questions, faire des commentaires ou exprimer quelque inquiétude au sujet des installations proposées, du processus d'autorisation ou des pratiques de la Société visant les emprises et servitudes, veuillez vous adresser à :

Frank W. Dabbs
Directeur, Affaires publiques
TransCanada PipeLines Limited
111 - 5th Avenue S.W.
Box 1000, Station M
Calgary, Alberta
T2P 4K5
Téléphone (frais virés) : (403) 267-8525
Télécopieur : (403) 267-8993



TransCanada PipeLines

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

Une caserne de pompiers à Île-des-Chênes?

130 résidants appuient déjà le projet

Plus de 130 signatures ont été recueillies en faveur de l'établissement d'une caserne de pompiers à Ile-des-Chênes lors d'une réunion publique qui s'est tenue dans le village le 8 octobre.

Selon l'étude effectuée par la Chambre de commerce locale, il en coûterait environ 150 000 $ pour mettre sur pied ce service.

Cette somme couvre l'achat d'un camion avec lance à eau, d'un camion-citerne, ainsi que les uniformes devant équiper les dix pompiers volontaires.

La caserne, bâtie il y a quelques années par la municipalité de Ritchot et aujourd'hui inutilisée, n'aurait besoin que de quelques aménagements.


Archives La Liberté

Selon Jacques Trudeau, la municipalité rurale de Ritchot ne dépense que 5 $ par habitant chaque année pour la protection contre les incendies, contre 15 $ dans Taché et 12 $ dans Niverville.

Selon Jacques Trudeau, président du comité de la caserne, le projet est indispensable pour des raisons de sécurité. À l'heure actuelle en effet, la municipalité de Ritchot ne dispose que d'un véhicule avec lance à eau, stationné à Saint-Adolphe.

«Ça prend 10 à 15 minutes pour se rendre de Saint-Adolphe à Île-des-Chênes si les conditions sont idéales, explique-t-il. Mais il y a une ligne de chemin de fer entre Grande-Pointe et Ile-des-Chênes. Si un train passait au mauvais moment, ça pourrait faire perdre un autre dix minutes. Et d'après les études, les dix premières minutes sont souvent cruciales dans un incendie.»

Le comité de la caserne préfère attendre que les élections soient passées pour présenter ses recommandations et sa pétition à la municipalité de Ritchot qui, dit-on, est déjà prête à consacrer 60 000 $ au projet.

Le reste de l'argent proviendrait des taxes foncières (réparties dans toute la municipalité) et des dons, déductibles d'impôts, que les résidants voudront bien accorder. L'aide de la municipalité de Taché sera également sollicitée puisqu'une partie d'Île-des-Chênes est située sur son territoire.

Laurent GIMENEZ

SOMERSET

Une 4e candidature à la mairie

Au moment d'aller sous presse pour son numéro du 9 octobre, la Liberté avait obtenu les noms de trois candidats à la mairie de ce village de la Montagne: Georges Mabon, Wilfred Raine et Denis Leblanc.

Or, le bureau du village nous a appris depuis qu'une candidate, Margaret Lussier, est également sur les rangs.

Y.C.



PARLONS DROIT
Le droit de l'accusé à un procès en français au Manitoba

Publi-reportage de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba.

Le droit constitutionnel de plaider dans la langue officielle de son choix au Manitoba se retrouve à l'article 19 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, et à l'article 23 de la *Loi de 1870 sur le Manitoba*. Ainsi, chacun a le droit d'employer le français ou l'anglais dans toutes les affaires dont sont saisies les tribunaux établis par le Parlement ou par la Législature. De plus, l'article 16 de la *Loi sur les langues officielles* du Canada oblige les tribunaux fédéraux de veiller à ce que celui ou celle qui entend un procès comprenne soit l'anglais, le français ou les deux langues lorsque l'accusé a opté pour que sa cause soit entendu en anglais, en français ou dans les deux langues.

En matière de droit criminel, en vertu de l'article 530 du *Code Criminel*, le droit d'employer la langue officielle de son choix devant les tribunaux comprend pour l'accusé le droit de subir son procès devant un juge, y compris un jury qui parle la langue officielle choisie. Une requête à cette fin doit se faire à la Cour à l'intérieur de délais spécifiques prescrit par le *Code*.


Me Michel Chartier.

De plus, l'alinéa 530.1(e) du *Code Criminel* apporte une nouvelle perspective aux droits décrits ci-haut. En vertu de cette récente modification au Code, l'accusés a le droit d'accès à un procureur de la Couronne de la langue officielle de son choix. Ainsi, le libellé de l'alinéa 530.1(e) reconnait l'importance d'un compréhension linguistique pour l'accusé à tous les niveaux du procès pénal, et ceci en obligeant, si demande en est faite, que le procureur se présente et plaide dans la langue officielle du choix de l'accusé. On légifère donc le droit de l'accusé à un procès intégralement dans la langue officielle de son choix afin que ce dernier puisse comprendre le déroulement de son procès.

L'avènement de cette modification ne se fait toutefois pas sans difficultés. Selon certains, l'alinéa 530.1(e) semble créer une incompatibilité entre le droit de l'accusé à un procès dans la langue officielle de son choix, et le droit du procureur en temps qu'individu, d'employer soit le français ou l'anglais devant les tribunaux. Ce contraste fut l'objet d'une analyse approfondie dans les affaires *R. c. Cross* et *R. c. Montour* au Québec.

Dans l'affaire *Cross*, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelle l'alinéa 530.1(e) du Code en raison de son incompatibilité avec l'article 133 de la *Loi constitutionnelle de 1867* qui confère à toute personne le droit d'utiliser le français ou l'anglais dans toute plaidorie ou pièce de procédure devant les tribunaux du Canada. La Cour, sous la plume du Juge Greenberg souligne, en affirmant l'importance de la garantie stipulée à l'article 133 de la *Loi constitutionnelle*, qu'en l'absence de l'alinéa 530.1(e) le droit de l'accusé à un procès juste et équitable n'est pas compromis puisqu'il a toujours la possibilité d'avoir recours aux interprètes. Ainsi, ceci suffirait pour satisfaire le droit de l'accusé de comprendre le déroulement du procès. Le libellé dudit article 133 est analogue à celui de l'article 23 de la *Loi de 1870 sur le Manitoba*.

Dans l'affaire *R.* c. *Montour*, la Cour affirme le droit conféré à l'accusé en vertu de l'alinéa 530.1(e) du Code. De par sa compétence législative en matière de droit criminel, le Parlement peut obliger la disponibilité d'un procureur qui parle et comprend la langue officielle de l'accusé afin que ce dernier puisse comprendre intégralement son procès. Cette disposition vise non seulement les droits linguistiques de l'accusé mais aussi ses droits judiciaires. La Cour a de plus souligné que l'alinéa 530.1(e) garantie à l'accusé son droit fondamental à un procès juste et équitable, un droit prévu au paragraphe 11(d) de la *Charte*.

Comment concilier la divergence d'opinions que semble engendrer l'analyse de l'alinéa 530.1(e) du *Code Criminel*, à la lumière de libellé de l'article 19 de la *Charte*, ou encore de l'article 23 de la *Loi de 1870 sur le Manitoba*? La Cour suprême du Canada et aucune Cour manitobaine, ne se sont prononcées sur la constitutionalité de l'alinéa 530.1(e). Ainsi, nous devons présumer qu'au Manitoba les dispositions du *Code Criminel* ayant trait à la langue de l'accusé sont opérantes.

Au Manitoba, un accusé a non seulement le droit d'utiliser le français dans toutes les affaires dont sont saisies les tribunaux, mais peut aussi, sur demande, s'assurer que le juge et/ou le jury, selon le cas, ainsi que le procureur de la Couronne parlent français. Il est donc possible que le justiciable francophone subisse son procès totalement en fraçais.

Il nous reste qu'à revendiquer l'amélioration des structures administratives.

RÉFÉRENDUM 92



Vous avez votre mot à dire.

ET SI VOUS NE POUVEZ EXPRIMER VOTRE CHOIX LE JOUR DU RÉFÉRENDUM, VOUS POUVEZ TOUJOURS LE FAIRE LORS DU VOTE PAR ANTICIPATION.

Votre nom figure sur la liste électorale, vous pouvez donc exercer votre droit de vote le jour du référendum. Mais si vous êtes une personne âgée, malade ou ayant une déficience, ou si, quelles que soient vos raisons, vous ne pouvez aller voter ce jour-là, il vous est possible de le faire à l'avance dans un bureau spécial de scrutin.

Les bureaux spéciaux de scrutin seront ouverts de midi à 20 h, les jeudi et vendredi 22 et 23 octobre, à l'adresse indiquée sur votre avis de recensement.

S'il vous est encore impossible de voter ces jours-là, téléphonez au bureau d'Élections Canada de votre circonscription, au numéro indiqué sur votre avis de recensement. On vous fera part d'autres possibilités d'exercer votre droit de vote.

Le lundi 26 octobre, jour du référendum, rendez-vous entre 9 h et 20 h à l'adresse indiquée sur votre avis de recensement.

Si vous avez égaré votre avis et ne connaissez pas l'adresse de votre bureau de vote, téléphonez au bureau d'Élections Canada de votre circonscription; on vous donnera les renseignements nécessaires.

LES ÉLECTEURS EN MILIEU RURAL

Si vous habitez en milieu rural et que votre nom ne figure pas sur la liste électorale, vous pourrez voter le jour du référendum à la seule condition qu'un autre électeur de la même section de vote et dont le nom est inscrit sur la liste, réponde sous serment de votre identité et de votre qualité d'électeur.

TEMPS LIBRE ACCORDÉ AUX TRAVAILLEURS

En vertu de la Loi, chaque travailleur apte à voter doit disposer, pendant les heures d'ouverture des bureaux de vote le jour du référendum, de quatre heures consécutives pour aller voter. Aucune retenue sur le salaire ni aucune pénalité ne peuvent lui être imposées par l'employeur.

INTERDICTION DE FAIRE DE LA PUBLICITÉ

La Loi référendaire interdit à quiconque - personne, groupe ou comité référendaire - de faire de la publicité la veille et le jour du scrutin, pour favoriser la question référendaire ou s'y opposer directement.

MISE EN APPLICATION DE LA LOI RÉFÉRENDAIRE

Le Commissaire aux élections fédérales est responsable de l'application de la Loi référendaire. Toute plainte relative à une infraction possible à la Loi doit être adressée au Commissaire aux élections fédérales, au 1595, cour Telesat, Ottawa (Ontario) K1A 0M6.

Tous les bureaux de vote au Canada, à quelques exceptions près, sont accessibles de plain-pied. Si le bureau n'est pas accessible, le symbole suivant apparaîtra sur votre avis de recensement. Des arrangements spéciaux peuvent être pris en téléphonant au bureau d'Élections Canada de votre circonscription.

Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination.

AVIS AUX ABONNÉS DU CÂBLE : LA CHAÎNE PARLEMENTAIRE DIFFUSE QUOTIDIENNEMENT DE L'INFORMATION PROVENANT D'ÉLECTIONS CANADA.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUPPLÉMENTAIRE, TÉLÉPHONEZ AU BUREAU D'ÉLECTIONS CANADA DE VOTRE CIRCONSCRIPTION, OU COMPOSEZ SANS FRAIS :

1 800 387-2323

1 800 361-8935

SI VOUS CONNAISSEZ QUELQU'UN QUI ÉPROUVE DE LA DIFFICULTÉ À LIRE, FAITES-LUI PART DU CONTENU DE CETTE ANNONCE OU COMMUNIQUEZ-LUI L'UN DE CES NUMÉROS.

Le directeur général des élections du Canada,

Jean-Pierre Kingsley



L'organisme non partisan chargé de la conduite du référendum fédéral

22-7518 F

PROVINCE

Les Génies de Louis-Riel à Québec

Quatre étudiants de 12e année du Collège Louis-Riel représentaient le Manitoba lors des premières éliminatoires de Génies en herbe qui se sont déroulées à Québec les 3 et 4 octobre.

L'équipe manitobaine a battu l'École polyvalente Laforêt d'Amos (Québec) par un score de 180 contre 100, mais elle a malheureusement perdu la partie face au Collège Notre-Dame de Montréal.

«Ç'a été une très belle expérience, très enrichissante», estime l'enseignante Gisèle Dupasquier, qui regrette cependant que le Collège Louis-Riel ait été la seule école du Manitoba à passer les tests de sélection par écrit cet été.

«Depuis que Génies en herbe n'est plus filmé dans les provinces, l'intérêt a beaucoup baissé, constate-t-elle. Certains pensent que l'émission n'existe tout simplement plus (1). Autrefois, il y avait toujours six ou sept écoles en concurrence. J'essaye de semer un peu l'esprit de Génies en herbe dans les écoles.»

Parmi les huit équipes en compétition les 3 et 4 octobre, une seule venait du Manitoba et une seule de l'Ontario. Les six autres étaient québécoises.

Le match qui a vu la victoire du Collège Louis-Riel contre la Polyvalente Laforêt sera diffusé nationalement sur Radio-Canada le dimanche 1er novembre à 15 h 30.

Laurent GIMENEZ

(1) Génies en herbe est diffusée chaque dimanche à 15 h 30 sur Radio-Canada.



On reconnaît, de gauche à droite: Marie-Louise Morin, Justin Dubé, l'animateur de Génies en Herbe Martin Gélinas, Yan Boissonneault et Richard McIntosh.

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823

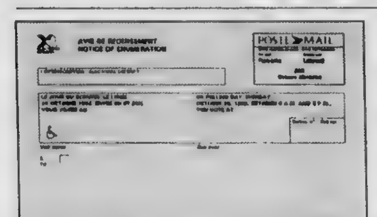
RÉFÉRENDUM 92



Vous pourriez perdre le droit de voter...

SI VOTRE NOM N'EST PAS BEL ET BIEN INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE.

ASSUREZ-VOUS D'AVOIR REÇU VOTRE AVIS DE RECENSEMENT.



Si vous l'avez reçu, vérifiez si tous les renseignements sont exacts; si oui, vous êtes en mesure de voter. Conservez cet avis, il vous rappellera où et quand vous pourrez aller voter. Mais si votre nom est mal inscrit, cela pourrait vous empêcher d'exercer votre droit. Appelez au numéro indiqué sur l'avis et l'on vous dira comment procéder.

SI VOUS NE L'AVEZ PAS REÇU...

Il se pourrait que votre nom ne soit pas sur la liste électorale. Pour le faire ajouter, vous devez communiquer immédiatement, et au plus tard le 19 octobre 1992, avec le bureau d'Élections Canada de votre circonscription; pour en connaître le numéro, appelez sans frais à l'un des numéros indiqués dans l'encadré ci-contre.

UN RAPPEL POUR LES ÉTUDIANTS NON RECENSÉS

Si vous êtes un étudiant en âge de voter et que vous n'êtes pas déjà inscrit, il est encore temps de faire ajouter votre nom à la liste électorale. Vous devez le faire avant le 19 octobre 1992 dans la circonscription de votre lieu de résidence ordinaire, c'est-à-dire votre demeure, de façon à pouvoir exercer votre droit de vote.

Agissez maintenant car vous n'aurez pas d'autre occasion de vous inscrire ou de corriger les erreurs. Il y va de votre droit de vote.

Tous les bureaux de vote au Canada, à quelques exceptions près, sont accessibles de plain-pied. Si le bureau n'est pas accessible, le symbole suivant apparaîtra sur votre avis de recensement. Des arrangements spéciaux peuvent être pris en téléphonant au bureau d'Élections Canada de votre circonscription.

Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination.

AVIS AUX ABONNÉS DU CÂBLE : LA CHAÎNE PARLEMENTAIRE DIFFUSE QUOTIDIENNEMENT DE L'INFORMATION PROVENANT D'ÉLECTIONS CANADA.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUPPLÉMENTAIRE, TÉLÉPHONEZ AU BUREAU D'ÉLECTIONS CANADA DE VOTRE CIRCONSCRIPTION, OU COMPOSEZ SANS FRAIS :

1 800 387-2323
1 800 361-8935

SI VOUS CONNAISSEZ QUELQU'UN QUI ÉPROUVE DE LA DIFFICULTÉ À LIRE, FAITES-LUI PART DU CONTENU DE CETTE ANNONCE OU COMMUNIQUEZ-LUI L'UN DE CES NUMÉROS.

Le directeur général des élections du Canada,

Jean-Pierre Kingsley

Jean-Pierre Kingsley

Révision des listes électorales jusqu'au 19 octobre 1992



L'organisme non partisan chargé de la conduite du référendum fédéral

22-7517 F

Coups de cœur

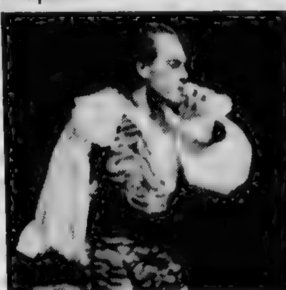


Claude Goulet

Claude Goulet est un inconditionnel du théâtre. Il aime y participer à titre de spectateur (comme au Cercle Molière, par exemple) autant que comme dramaturge et metteur en scène.

Professeur de français et d'histoire à temps partiel au Collège Saint-Jean-Baptiste, Claude Goulet signale qu'il a eu plusieurs occasions de participer au Festival théâtre jeunesse: «J'aime voir l'esprit créatif et la débrouillardise des jeunes, les voir créer et monter une pièce.»

Menuisier et charpentier quand il n'est pas à l'école, il est aussi dramaturge à ses heures: «Saint-Jean-Baptiste participe depuis deux ans au Festival de théâtre communautaire. J'ai écrit une couple de pièces pour ça, dont ***La Queue*** (qui traite du thème du magasinage outre-frontières). Je pense que c'est assez bien reçu. Il n'y a pas beaucoup de villages qui participent, mais ça prend de l'ampleur.»



Et comme spectateur, Claude Goulet aime beaucoup les créations manitobaines, comme ***Les Tremblay***, ou ***J'm'en vais à Régina*** de Roger Auger. «Aussi, ***La Petite Poule d'eau***: c'est bien, ce qu'ils ont fait d'un roman assez sec. Il y a du bon théâtre ici au Manitoba et c'est bien de donner la chance aux jeunes auteurs.» Il dit avoir bien hâte de revoir ***Les Belles-soeurs*** de Michel Tremblay, à l'affiche du Cercle Molière en janvier 1993.

Mais en tant que professeur, Claude Goulet aime aussi faire connaître le théâtre classique à ses étudiants. «Il faut les exposer à différents types de littérature. Par exemple, ***L'Avare*** de Molière ou ***Le Cid*** de Corneille, ce sont des classiques. Ils étaient les premiers et 400 ans plus tard, ils sont encore là. On peut les lire des années plus tard et encore trouver quelque chose de nouveau.»

Parmi tous les romans qu'il enseigne, Claude Goulet trouve cette même qualité dans ***L'Homme clair*** de Gaston Cauvin: «Je jouis toujours de passer à travers ce roman avec les élèves. Il est tellement positif et rempli de messages. Les étudiants eux-mêmes trouvent que c'est un bon livre!»

K.B.

Lancement d'un recueil de caricatures le 18 octobre au Musée de Saint-Pierre

Le monde de Cayouche

Le décor est planté. Une grande table au milieu des bois, couverte de feuilles mortes. Derrière, un arbre imposant qui domine le site par sa taille et sa majesté: le Vieux Chêne.

À Saint-Pierre-Jolys, village proche, on murmure que cet arbre tricentenaire fait l'objet d'un mystérieux culte païen qui a lieu une nuit, chaque année, en décembre. Quelques promeneurs égarés ont entendu, passé minuit, les pas feutrés des pèlerins dans la neige, accompagnés de hurlements de loups à glacer le sang.

Nous sommes à la Rivière-aux-Rats, sur la propriété familiale des Bérard. Paysage de rêve, de légendes et d'histoire. Dans cette petite maison de bois, typiquement canadienne-française, Louis Riel a plusieurs fois trouvé refuge après l'échec de la révolte métisse.

Une autre des maisons, dit-on, est la maison de Marguerite. Qui est Marguerite? Nul ne le sait. Pourtant, elle est toujours là, bien présente. Elle esquisse même parfois quelques pas de valse avec ses visiteurs de confiance.

Et puis, il y a Cayouche. On le reconnaît bien, tel qu'il apparaît chaque semaine dans les pages de La Liberté, et tel que le décrit Bernard Bocquel dans Les caricatures de Cayouche: «Un bon tempérament, pas du tout le type nerveux hennissant sans arrêt. Solide, les deux fers bien à terre, la tuque bien mise, afin d'éviter le coup de soleil, ennemi mortel des chevaux.»

Pour l'occasion cependant, Cayouche, qui rencontre rarement les journalistes, est habillé de neuf. Il arbore un très élégant costume noir rehaussé d'une cravate multicolore. «J'ai pas repeint le Joual, s'empresse d'affirmer Réal Bérard. Le Joual



photo: Laurent Gimenez

Bernard Bocquel, Réal Bérard et le Vieux Chêne.

est allé à Grunthal s'acheter un manteau!»

La Rivière-aux-Rats n'est peut-être pas Joualville (le village de Cayouche), mais elle y ressemble beaucoup. «Je ne sais pas comment est né le Joual, explique Réal Bérard. Tu marches la nuit, il y a des gros nuages, tu vois des choses. Dans le temps, mon frère Raymond avait un cheval borgne qui mordait les bêtes à cornes. Voilà, c'est arrivé comme ça.»

Pour les lecteurs de La Liberté, en tout cas, Cayouche est né en septembre 1982. Depuis, plus de 500 caricatures ont été publiées dans l'hebdomadaire. Bernard Bocquel, ancien directeur de La Liberté, en a sélectionnées 260, dont quelques inédits, pour l'album recueil que viennent de publier les Editions du Blé (1).

Ce qui frappe immédiatement lorsqu'on feuillette l'ouvrage, c'est la qualité des dessins et la diversité des sujets: références constantes au vieux fonds «canayen» (la fabrique de «pistrine» chez les habitants, le Festival du «Ouaiyageur», les chansons), illustration de pensées philosophiques ou morales, caricatures sur la politique provinciale, nationale et internationale.

Tout un chapitre de l'album est même consacré aux prodigieuses variations sur le menton de Brian Mulroney (menton brouette, menton jambon, menton tronçonneuse, menton Pizza, et on en passe!

Réal Bérard aborde tous les sujets, mais avec un oeil unique, celui du Joual, celui du Canayen. C'est ce qui donne à Cayouche sa spécificité, son caractère absolument unique dans le monde de la caricature.

Une place à part

«Dans les années 70, les Anglais tapochaient fort sur le Canayen à grands coups de caricatures, rappelle Réal Bérard, qui travaillait alors au ministère manitobain des Ressources naturelles.

«Je me disais tout le temps: comment ça se fait qu'on peut pas leur répondre avec les mêmes armes? Pendant la crise linguistique des années 80, au bureau, ils étaient en masse contre l'article 23. Pas étonnant que tu deviennes enragé!»

Dans Les caricatures de Cayouche, Bernard Bocquel écrit: «En mettant l'actualité en scène à la manière canadienne-française du Manitoba, en la «canayennisant», le caricaturiste fait bien plus que de remettre des personnes publiques à leur place ou de donner matière à réflexion: il renforce chez les lecteurs de La Liberté, semaine après semaine, le sentiment d'appartenir à un monde capable d'interpréter les événements autrement.

«Et c'est sans doute ce qui donne à Cayouche une place, sinon unique, du moins vraiment originale: la très large majorité des lecteurs peut s'identifier au Joual, parce que le Joual parle leur langage. Depuis Cayouche, le Manitoba français possède un outil de plus pour mieux se comprendre, pour être ce qu'il est.»

Laurent GIMENEZ

(1) L'album de Réal Bérard et Bernard Bocquel, vendu 24,95 $, sera officiellement lancé ce dimanche 18 octobre au Musée de Saint-Pierre-Jolys (l'ancien couvent). La cérémonie publique, qui se déroulera de 14 h à 17 h, donnera l'occasion de rencontrer les deux auteurs et d'admirer une sélection des oeuvres de Réal Bérard.

Le Joual aime les vieux parfums

L'album des caricatures de Cayouche n'est pas qu'une compilation de dessins, si beaux soient-ils. Il propose aussi une passionnante réflexion à deux sur le rôle de la caricature, sur la création artistique, et sur l'identité canadienne-française. En voici quelques extraits.



Canayens - *«Les Canayens du Manitoba, on se connaît pas mal tous. Ça n'empêche pas qu'on puisse à l'occasion laver notre linge sale en public. Mais en public, dans La Liberté, ça reste quand même en famille! Le Canayen, c'est du monde jovial, bien terre à terre, mais avec un côté fanfaron, péteux de broue poigné dans un faux orgueil.»*

Joual - *«Certainement, le Joual veut se mettre dans l'esprit du lecteur et il n'emploie pas des grands mots. Mais attention! Quand le Joual parle, il ne parle pas le joual anglicisé qui a été un temps à la mode au Québec. Il y a des expressions, des «hormis que», des vieilles odeurs, des vieux parfums que tu ne veux pas perdre.»*

Objets - *«Si on parle le langage de chez nous, aussi bien vivre dans un décor de chez nous. J'ai un faible pour les vieilleries, les choses authentiques de chez nous. Avec la mentalité du melting pot américain, le Texas ou Saint-Boniface, ça devient le même tableau, les mêmes chaises en chrome.»*

Outardes - *«Outardes! Le mot est tellement beau, à comparer à celui de l'Académie: la barnache. Mais c'est méchant, barnache! Pour un oiseau aussi beau et fidèle que l'outarde, c'est une insulte!*

«Quand on pense à leurs mouvements lents et doux, beaux comme leur chant. Quand on pense à la nostalgie de leur départ et à la grande joie de leur retour. Des fois, je soupçonne que le Joual est amoureux d'une outarde. Je ne dis pas qu'il va se marier. Non, il va rester vieux joual. Mais il a bien le droit d'être amoureux.»

Création - *«Au moins, j'aurai eu la satisfaction d'avoir cherché, comme les vieux prospecteurs. Chercher, c'est le plus important, c'est la manière de se comporter. Trouver, c'est simplement le résultat. J'ai connu un prospecteur qui avait trouvé le gros filon. Dans le fond, il était déçu, il n'avait plus de raison de chercher.»*

Daniel Normandeau interprète Hansel au Fantasy Theatre

La sorcière réussira-t-elle à le manger?

A 11 ans, Daniel Normandeau va occuper la scène du Fantasy Theatre du 19 au 25 octobre, où il interprétera Hansel dans Hansel et Gretel (1). Nerveux, Daniel? Pas encore. Apprendre le texte n'est «pas trop dur», mais le metteur en scène, lui, est assez sévère. Il faut dire que les cinq comédiens n'ont que trois semaines pour tout répéter et être fin prêts à «jouer 11 fois dans une semaine.»

Cette expérience ne sera pas une première pour Daniel. «C'est la troisième fois que je vais jouer devant beaucoup de monde», dit-il. La première fois, à l'été 91 au Sac d'été du Collège universitaire de Saint-Boniface, il avait participé à la présentation de Professeur Cervelu. L'an dernier, il était de la distribution de La Flûte enchantée de Mozart, le spectacle de Noël de l'école Lacerte.

Daniel a également suivi les cours du Prairie Theatre Exchange pendant un an, une expérience qu'il a plus ou moins appréciée, parce qu'on y faisait beaucoup d'improvisation mais qu'on n'y apprenait pas de vrais textes de théâtre.

Il fait maintenant partie des 150 élèves du Fantasy Theatre, a auditionné pour le rôle et l'a obtenu.

Hansel et Gretel, célèbre conte des frères Grimm, raconte l'histoire de deux enfants envoyés cueillir des baies par leurs parents, et qui se perdent dans les bois. Ils trouvent une maison en pain d'épice habitée par une sorcière, qui jette un sort à Gretel et enferme Hansel pour le faire engraisser avant de le manger.

Comme tous les contes de fée, celui-ci finit bien. La pièce présentée par la Fantasy Theatre est une histoire dans une histoire: il s'agit d'une «famille bien normale» qui décide de monter la pièce. Les comédiens font souvent appel à la participation du public, qui ne devrait pas s'ennuyer!

Sylviane LANTHIER

(1) Hansel et Gretel est présenté au Deal Centre Manitoba (285, chemin Pembina), du 19 au 25 octobre. Les représentations ont lieu à 18 h 30 du lundi au vendredi et à 13 h et 15 h samedi et dimanche. Billets (6 $) en vente au 944-0581. Le samedi 24 octobre, une représentation spéciale a lieu à 18 h 30, dont les profits seront versés à la banque alimentaire Winnipeg Harvest (billets 5 $).



photo: Sylviane Lanthier

Quand Daniel ne fait pas de théâtre, il joue de l'harmonica, gratte sa guitare, s'intéresse à l'électronique et à la science et aime dessiner. On le voit ici en compagnie de son chat Flash et de son frère André, 3 ans.

Le jeu de l'Étranger

Albert Camus est né au même endroit où se situe l'action de l'Étranger. De quel lieu s'agit-il?

Si vous connaissez la réponse, téléphonez le vendredi 16 octobre à partir de 15 h précises au 237-4823. La première bonne réponse donnera droit à deux billets gratuits disponibles à la réception de La Liberté.

WINNIPEG

La 6e foire du Festival des enfants

Le Festival international des enfants de Winnipeg tiendra sa 6e foire et vente aux enchères annuelle le dimanche 18 octobre.

L'événement se déroulera au Centre culturel franco-manitobain de 13 h à 17 h, et sera co-animé par le chanteur Jacques Chénier et l'humoriste Jim Engebrigsten.

Évidement, les organisateurs ont prévu un coin pour les enfants, pendant que les adultes participeront à la foire. Pour plus de détails, contacter Cathy Wawrykow au 958–4730.

J.-P. D.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✔ La cantatrice canadienne ***Maureen Forrester*** donnera un concert à l'église Westminster (angle Westminster et Maryland) le 21 octobre à 20 h, dans le cadre des fêtes du 100e anniversaire de l'église. Billets (10 $) au 786-4882.

✔ À l'affiche au Foyer du CCFM (233-8972): ***Clayton Ripley*** au Mardi Jazz le 20 octobre (3 $); artistes invités: ***Ratatouille*** le 16 octobre et ***Walle Larsson*** les 22 et 23 octobre (3 $).




Here Comes Oscar! L'Orchestre symphonique de Winnipeg propose les airs tirés de films ayant remporté des Oscars, dont Out of Africa, La petite sirène et Gigi. Le 17 octobre à 20 h et le 18 octobre à 14 h, à la Salle du centenaire. L'Orchestre présente également The Classical Spirit le 16 octobre à 20 h, avec le soloïste invité Stewart Goodyear, jeune pianiste de 14 ans. Billets (27 $, 24 $, 18 $ et 14 $, -2 $ étudiants et aînés) en vente au 949-3999.

✔ Le Festival Folk présente ***Greg Brown*** au West End Cultural Centre le 22 octobre à 20 h. Billets (15 $) disponibles au Home-Made Music (264, av. Taché) ou chez Ticketmaster, au 780-3333.

✔ Les amateurs d'orgue pourront entendre le ***concert célébrant le 100e anniversaire*** de l'église Westminster le 18 octobre, à 20 h, avec la participation de plusieurs artistes et choeurs. Billets (12 $ à l'avance, 15 $ à la porte), disponibles par la poste à: Westminster Concert Organ Series, 759 Wall Street, Winnipeg, R3G 2T6.

EXPOSITIONS

✔ Jusqu'au 21 octobre, le Centre culturel franco-manitobain présente ***La nature vue à travers la Collection de la Banque Nationale***, qui souligne 100 ans de présence de cette banque au Manitoba. L'exposition regroupe une vingtaine d'oeuvres, dont des toiles d'Agnès Lefort, Jean-Paul Riopelle et Ozias Leduc.

✔ ***Des oeuvres contemporaines d'artistes d'origine autochtone*** sont présentées au Musée des Beaux-Arts de Winnipeg jusqu'au 30 octobre. Le Musée présente également les expositions: Janice Gurney: Sum Over History et Sacrifical Ornement de l'artiste Spring Hurlbut.

✔ L'***art inuit*** est à l'honneur au Musée des Beaux-Arts, avec deux expositions: ***Drawings et Sculpture from Baker Lake***, jusqu'au 23 janvier, et ***Inuit Ivories from the Collection***, qui présente 150 miniature en ivoire, du 25 octobre au 14 mars 1993.

✔ Art contemporain: jusqu'au 31 octobre, on peut voir des oeuvres de l'artiste montréalaise ***Sarah Stevenson*** à la Plug In Gallery (175, Mcdermot).

ENFANTS

✔ Des géants menacent de détruire tous les livres de la planète et ordonnent à Beth de découvrir où se cachent trois raconteurs partis dans les montagnes racontés les histoires dont ils se souviennent. C'est le sujet de ***Whispers in the Dark***, présenté par le Manitoba Theatre for Young People du 16 au 25 octobre. Billets (7,25 $) en vente au 947-0394.

✔ Les 17 et 18 octobre, le Musée des enfants du Manitoba vous invite à ***créer des merveilles de cire***, à l'aide d'un fer à repasser que l'on passe sur des morceaux de cire. Lundi le 19 octobre, ***venez faire des bulles*** dans la cadre des activités "Family Fun". Sur semaine et le samedi, le musée est ouvert de 9 h 30 à 17 h; et de 11 h à 17 h le dimanche et les jours fériés. Entrée: gratuite pour les membres, 2,95 $ adultes, 2,50 $ enfants étudiants et aînés.

✔ Le Musée des enfants fête ***l'Halloween*** avec ses membres, les 30 et 31 octobre de 18 h 30 à 20 h 30. Il faut réserver au 849-0109.

THÉÂTRE

✔ Le Cercle Molière ouvre sa saison avec le suspense ***J'vais revenir avant minuit***. Du 23 au 31 octobre, à la salle Pauline-Boutal. Billets (16 $) au 233-8053.

✔ ***L'Étranger***, adaptation théâtrale du roman d'Albert Camus, sera présentée au Collège universitaire de Saint-Boniface le 17 octobre. Billets: 15 $, 12 $ étudiants et aînés. Réservations: 477-1510. Aussi en vente à la librairie À la Page.

Sélection recueillie par
Syviane LANTHIER

SAINT-BONIFACE

Remous et origami à la Bibliothèque

Il y a du remous et de l'origami dans l'air à la Bibliothèque publique de Saint-Boniface.

Le film Remous ou la quête du mieux-être sera ainsi présenté le dimanche 18 octobre, à 14 h, dans la salle Marie Lynne Bernard.

Le film réalisé par Sylvie Van Brabant nous amène sur le chemin de la souffrance de l'âme et du corps à la découverte de la guérison et de l'équilibre. Une discussion suivra la présentation du film.

Pour ce qui est de l'origami, un atelier de deux heures destiné aux personnes de 15 ans et plus sera offert à deux reprises, soit les samedis 24 octobre et 14 novem-bre à 14 h.

Animé par Jacques Desaulniers, l'atelier montrera les plis de base de l'origami de même que quelques figures simples comme la construction d'une boîte triangulaire et la mise en pli d'un oiseau.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire en composant le 986-4331. Chaque atelier est limité à huit personnes.

Y.C.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. O.P.

Changement à la programmation au Cercle Molière

Brel, Bécaud remplaceront Bolduc

Pour une première fois dans plus de 20 ans, le Cercle Molière fait un changement à sa programmation. La production Quand on n'a que l'amour va remplacer Les Madames Bolduc le spectacle prévu au départ pour être joué du 16 au 24 avril 1993 dans la série Classique.

Irène Mahé du Cercle Molière admet que le spectacle d'Angèle Arsenault «Bonjour Madame Bolduc», présenté les 1er, 2 et 3 novembre au Manitoba, a influencé la décision du Cercle Molière: «On s'est demandé, peut-on se permettre que les gens entendent deux fois les mêmes chansons? On a senti qu'on n'avait pas beaucoup de choix pour que les gens ne voient pas deux spectacles qui se ressemblent dans la même saison.»

«Puisque la communauté francophone est tellement petite, continue Irène Mahé, et que c'est souvent les mêmes qui assistent aux activités culturelles, qui sont assez restreintes d'avance, on a pensé à notre public. On a voulu diversifier ce que les gens peuvent voir pendant leur saison culturelle.»

Le nouveau spectacle Quand on n'a que l'amour propose de faire revivre la poésie et la chanson des années soixante, avec des artistes comme Aznavour, Brel, Bécaud et Ferrat. Le texte de Jean-Pierre Dubé sera mis en scène par Irène Mahé.

«Pour la distribution, les femmes qui chantent ne manquent pas, remarque la metteure en scène. C'est plutôt des hommes qu'on recherche.» Avis aux intéressés!

K.B.


Archives La Liberté

Irène Mahé: on a pensé à notre public.

La chorale des Blés au Vent

«On manque de femmes!»

Les Blés au Vent risquent de se voir obligés de prendre une année de congé. «On manque de femmes!, signale le président de la chorale Marc Charrière. C'est la première fois que je me souviens qu'on aie ce problème. Habituellement, c'est le contraire et on cherche des hommes.»

Dix hommes et sept femmes se sont montrés intéressés à chanter en 1992-1993. «Il faut au moins une voix soprano et demie pour chaque voix de basse puisque la basse résonne plus, explique Marc Charrière. Aussi, ce sont souvent les sopranos qui ont la mélodie.»

La plupart des membres de la chorale sont relativement nouveaux. «Il y a très peu d'anciens. On dirait qu'ils ont décidé de prendre un repos en même temps que Guy (Boulianne) qui était directeur depuis le début, il y a 17 ans.»

Le départ de Guy Boulianne est une des explications possibles. Marc Charrière pense qu'il y a aussi la gêne: «Il y en a qui ont peur de s'avancer. Peut-être aussi que les gens ne sont pas au courant. On a fait de la publicité pourtant.»

Serait-ce la compétition de la Ligue d'improvisation du Manitoba (LIM) le mercredi soir? Marc Charrière juge que non: «C'est vrai qu'on a perdu certaines bonnes voix avec ça, mais pourtant, ça a fonctionné les dernières années même avec la LIM.»

Les Blés au Vent tiendront une dernière répétition le mercredi 14 octobre dans la chapelle du Collège universitaire de Saint-Boniface. S'il n'y a encore pas assez de femmes, la chorale prendra une année de vacances et ressaiera l'année prochaine.»

K.B.

Les auxiliaires du
Foyer Valade
vous invitent cordialement à leur

Thé Annuel

**le dimanche
25 octobre 1992
de 13 h à 15 h 30**
au 450, chemin River

La Division scolaire de la Rivière Rouge N° 17

POSTE ENSEIGNANT

La division scolaire de la Rivière Rouge N° 17 est à la recherche d'un.e professeur.e pour l'École Letellier.

Entrée en fonction: le 6 janvier 1993.

Matières principales à enseigner:

- Français et Mathématiques 6, 7 et 8, Sciences naturelles 3 à 8.

Veuillez communiquer avec **Monsieur Ron Perron, Directeur général au 433–7815.**

À vendre

Chez Janet à Saint-Jean-Baptiste

Restaurant, nouvellement refait, avec permis d'alcool. Franchise de la Société canadienne des postes, dépôt d'autobus Grey Goose, franchise de vidéo.

Commerce bien établi, très bien situé et bénéficiant d'une bonne réputation.

En vente pour 119 900 $

Contactez Norbert
au 1–758–3881 ou 1–758–3554.

LA NOUVELLE ENTENTE CONSTITUTIONNELLE

EN BREF

Au cours des deux dernières années, les leaders fédéraux, provinciaux, territoriaux et autochtones ont consulté des milliers de Canadiens et de Canadiennes et d'autres groupes d'intérêts particuliers, partout au pays. Des consultations, menées par les assemblées législatives des provinces et des territoires, ont été effectuées auprès de leur population par l'entremise de commissions royales, de conférences publiques, d'audiences parlementaires et d'audiences générales. Les leaders fédéraux, provinciaux, territoriaux et autochtones ont convenu, à l'unanimité des propositions constitutionnelles qui cherchent à tenir compte des intérêts de tous et qui reconnaissent l'égalité de tous. Cette entente leur est maintenant proposée.

Une union sociale et économique

La Constitution comprendrait un énoncé des grands objectifs communs à tous les gouvernements de la fédération en matière de politique sociale et économique. Ces grands objectifs viseraient un régime de soins de santé complet, universel, transférable, accessible et géré par l'État; des services et des avantages sociaux adéquats; une éducation primaire et secondaire de qualité et un accès raisonnable à l'enseignement supérieur; le maintien des droits des travailleurs et des travailleuses à la négociation collective; un engagement à protéger l'environnement. En matière de politique économique, les objectifs viseraient : le renforcement de l'union économique canadienne, la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux; l'assurance d'un niveau de vie raisonnable; le plein emploi; l'assurance d'un développement durable et équitable.

Éviter le chevauchement et le double emploi

La nouvelle Constitution reconnaîtrait la compétence exclusive des provinces dans les domaines des forêts, des mines, du tourisme, du logement, des loisirs, des affaires municipales et urbaines, des affaires culturelles sur leur territoire, de la formation et du perfectionnement de la main-d'oeuvre. De plus, de façon à assurer que les deux niveaux de gouvernement travailleront harmonieusement, le gouvernement du Canada s'engage à négocier des ententes avec les provinces dans les domaines de l'immigration, du développement régional et des télécommunications. Toutes les ententes fédérales-provinciales pourraient être inscrites dans la Constitution.

Société distincte

Comme dans l'Accord du lac Meech, la nouvelle Constitution canadienne reconnaîtrait le caractère distinct du Québec, fondé sur l'usage de la langue française, une culture unique en son genre et une tradition de droit civil.

Réforme parlementaire

Le Parlement serait réformé de la façon suivante : le Sénat refléterait l'égalité des provinces alors que la composition de la Chambre des communes serait davantage basée sur le principe de la représentation selon la population. De plus, le Québec serait toujours assuré d'avoir au moins 25 % des députés à la Chambre des communes.

Le Sénat proposé comprendrait six sénateurs pour chaque province et un pour chaque territoire. D'autres sièges seraient accordés aux représentants des peuples autochtones. Les pouvoirs du nouveau Sénat donneraient une voix plus importante aux Sénateurs élus en matière de politique gouvernementale.

L'autonomie gouvernementale des Autochtones

La Constitution proposée reconnaîtrait le droit inhérent des peuples autochtones à l'autonomie gouvernementale et elle permettrait à ces peuples d'élaborer des structures et de prendre la place qui leur revient au sein de la fédération canadienne. Bien que cette inscription du droit inhérent à l'autonomie gouvernementale ne créerait pas de nouveaux droits sur les terres, elle reconnaîtrait les gouvernements autochtones comme l'un des trois ordres de gouvernements inscrits dans la Constitution du Canada. Ces propositions prévoient des négociations entre les leaders autochtones et ceux des gouvernements provinciaux et fédéral pour assurer la mise en oeuvre de ce droit inhérent.

Maintenant que les leaders fédéraux, provinciaux, territoriaux et autochtones en sont venus à un consensus, tous les Canadiens et toutes les Canadiennes ont le droit de bien comprendre la nouvelle entente constitutionnelle. Pour recevoir un résumé ou le texte complet de cette entente, téléphonez sans frais au numéro ci-dessous.

C'est votre droit de connaître le contenu des propositions constitutionnelles avant de voter le 26 octobre prochain.

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :
1-800-561-1188**

Canada



Concours Cartier de Radio-Canada

Une Bonifacienne parmi les lauréats régionaux

La Franco-Manitobaine Marguerite Painchaud était parmi les 15 lauréats à pouvoir assister à la diffusion en direct de Cartier, une fantaisie radiophonique de Robert Charlebois, le 11 octobre à Montréal.

La résidante de Saint-Boniface avait participé au concours Cartier, qui consistait en la rédaction d'une lettre écrite par Jacques Cartier à sa femme après avoir été prisonnier des glaces du Saint-Laurent au-delà de quatre siècles.

Près de 550 personnes de partout au Canada ont participé au concours. Les quinze gagnants ont mérité un séjour pour deux personnes à Montréal du 9 au 12 octobre.

Le grand lauréat du concours, choisi par un jury national et annoncé lors de l'émission du 11 octobre, se mérite un voyage pour deux personnes à Saint-Malo, France, en septembre 1993, voyage qui coïncidera avec le Festival Québec chante à Saint-Malo. De plus, Robert Charlebois lui offrira un exemplaire autographié du disque Cartier.

Yves CHARTRAND

AVANT DE DÉCIDER, VOUS AVEZ LE DROIT DE SAVOIR.

Le 26 octobre prochain, un événement historique va survenir. Un événement qui va déterminer l'avenir de notre pays. Ce jour-là, les Canadiens se prononceront sur l'accord de Charlottetown.

Mais si vous ignorez le contenu de l'accord, comment allez-vous savoir sur quoi voter? Voici quelques points essentiels qu'il faut connaître.

VOUS DEVRIEZ SAVOIR

Jusqu'à ce jour, il y a eu des chevauchements et des recoupements entre certains domaines de compétence relevant des provinces et du fédéral. Pour remédier à cette situation, l'accord de Charlottetown propose d'attribuer aux gouvernements provinciaux de pleins pouvoirs dans plusieurs domaines qui font présentement l'objet de chevauchements. C'est notamment le cas en foresterie, tourisme, logement et récréation.

Il y va de l'intérêt à long terme de tous les contribuables que l'on réduise ces chevauchements et ces recoupements. De plus, il faut considérer que le processus de décision sera davantage à la portée des citoyens concernés.

VOUS DEVRIEZ SAVOIR

L'accord de Charlottetown reconnaît que notre pays ne s'en portera que mieux, si nous établissons une union économique plus forte. Comment? Toute simplement en abolissant les barrières commerciales actuelles entre les provinces, et en incitant toutes les provinces à trouver des moyens d'y parvenir ensemble.

En réduisant les barrières commerciales, tous les Canadiens auront un meilleur accès aux biens, services et ressources humaines.

VOUS DEVRIEZ SAVOIR

En votant Oui, vous appuierez les principaux objectifs sociaux et économiques prévus dans l'accord de Charlottetown. Ces objectifs sont largement partagés par les Canadiens et seront insérés dans la Constitution. Des objectifs comme les soins de santé universels; des services sociaux et des avantages sociaux plus adéquats; des droits à la négociation collective; une union économique plus forte; ainsi qu'un engagement à protéger l'environnement. Après tout, n'est-ce pas là ce qui nous distingue comme Canadiens?

Le 26 octobre approche rapidement. C'est le temps de décider de l'avenir de votre pays. Alors, sachez sur quoi vous allez vous prononcer. Pour le mieux-être de tous les Canadiens.



AUTORISÉ PAR LE COMITÉ MANITOBA CANADA

Shed Your Skin de Jacques Lussier

Un 4e vidéo sera tourné à New York

Depuis le lancement officiel de l'album Shed Your Skin le 26 septembre dernier au West End Cultural Centre, Jacques Lussier a signé un contrat de distribution avec la compagnie Oh Yah! Records. L'album, enregistré l'été dernier à Altamont au Manitoba, devrait maintenant être distribué mondialement en commençant par le Canada.

«On a fait faire 1 000 disques compacts et 1 000 cassettes, et on va en commander un autre mille de chaque bientôt, signale Jacques Lussier. Ça va vite quand on en distribue dix par magasin. Il y a une bonne réaction, mais ça prend du temps. Les temps sont durs: quand les gens vont magasiner, ils prennent du temps avant de choisir.»

Maintenant que la distribution est assurée, la prochaine étape est la mise en marché et la promotion. Pour ce faire, Jacques Lussier et son groupe vont suivre Oh Yah! Records à la ville New York puis à Toronto à la fin octobre où l'album Shed Your Skin et les trois vidéos des chansons Sippin' On Rum, Ode To Jim Beadle et Orange (Love...) seront présentés. Oh Yah! Records est distributeur entre autres pour Accoustically Inclined, un autre groupe manitobain.



Jacques Lussier profite du voyage pour tourner son quatrième vidéo, pour la chanson Modern Man cette fois. «C'est une équipe francophone qui va à New York pour filmer», souligne Jacques Lussier. Le cinéaste manitobain Charles Lavack, qui a créé et dirigé les trois premiers vidéos, se joint à l'équipe à New York.

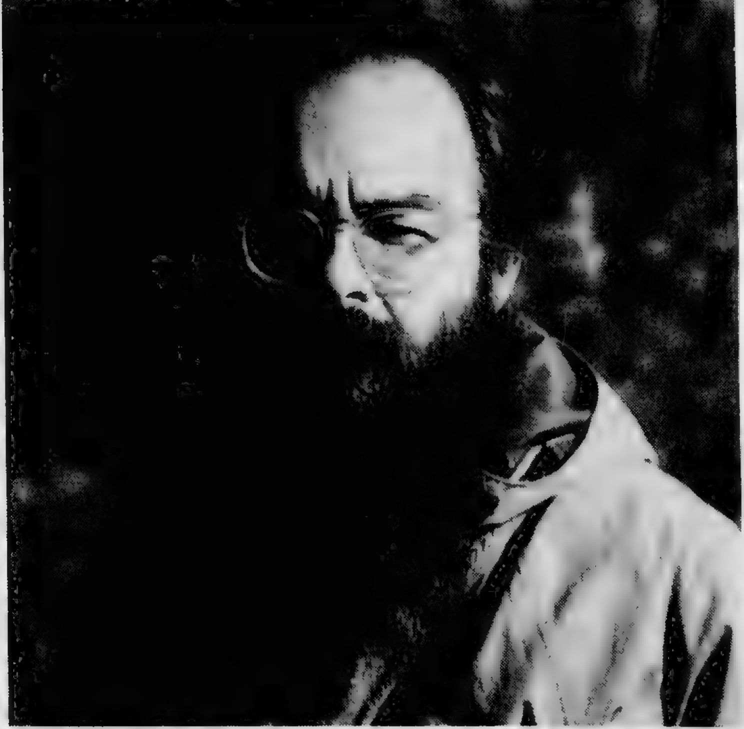
Jacques Lussier juge que son premier marché sera l'Europe: «Il y a plus de monde et on peut vendre son produit plus cher. Ici au Canada, le marché est plus petit et les distances sont plus grandes. C'est une réalité. Mais je suis quand même établi ici.»

Le Jacques Lussier Band se compose de: Bill Spornitz, Don Benedictson, Paul O'Neill et Craig Kaleal.

Karine BEAUDETTE



Le chanteur Jacques Lussier. photo: Karine Beaudette



Le cinéaste Charles Lavack. photo: Karine Beaudette

Pour la francophonie canadienne
c'est oui!

L'entente constitutionnelle signée à Charlottetown le 28 août 1992 représente un document qui comporte des gains importants pour **le million** de personnes qui forment les communautés francophones et acadienne du pays. Ces gains se retrouvent à deux niveaux:

- ☐ d'abord dans la **clause Canada** avec la reconnaissance de la **dualité linguistique** comme une des caractéristiques fondamentales du pays. En effet, on peut y lire que *«toute interprétation de la Constitution du Canada, notamment de la Charte canadienne des droits et libertés, doit concorder avec l'attachement des Canadiens et de leurs gouvernements à l'épanouissement et au développement des communautés minoritaires de langue officielle dans tout le pays»*. En d'autres termes, on y reconnaît officiellement l'existence de nos communautés en plus de donner à l'ensemble de la population canadienne et aux gouvernements du pays la responsabilité de voir à ce que nos communautés puissent progresser et croître dans l'avenir.

  Il s'agit là d'une protection constitutionnelle qui n'existe pas à l'heure actuelle dans la constitution du Canada;

- ☐ le **Sénat** réformé permettra également à nos communautés de bénéficier d'un nouvel outil constitutionnel. En effet, on accordera aux membres francophones du Sénat, ce qui inclut les nôtres, un **droit de veto sur toutes les questions relatives à la langue et à la culture francophones.** Il s'agit encore là d'un gain important qui nous permettra d'intervenir directement sur les lois fédérales qui ont des incidences directes sur l'avenir de nos communautés.

  Encore là, cette disposition n'existe pas à l'heure actuelle dans la constitution du Canada.



Pour ces raisons et parce que nous avons toujours oeuvré au maintien de l'unité nationale, nous croyons important que les communautés francophones et acadienne disent oui le 26 octobre 1992.

Un million de fois *oui*
à l'entente constitutionnelle de Charlottetown



FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA



Société franco-manitobaine (S.F.M.)

Pour de plus amples informations sur les gains constitutionnels des communautés francophones et acadienne dans l'entente de Charlottetown et pour obtenir gratuitement une brochure explicative (par la poste ou par télécopieur), composez sans frais partout au Canada le numéro

1-800-267-1229

Cette annonce a été retenue et payée par Marc Godbout, Agent officiel du Comité du Oui de la F.C.F.A. du Canada et la Société franco-manitobaine.

SPORT

Luc Barnabé, athlète de la semaine

Faire de son mieux tout en s'amusant

Luc Barnabé ne peut pas imaginer une journée sans quelque forme de sport. «Il faut que je sorte, que je fasse quelque chose!», s'exclame l'athlète de la semaine, le deuxième francophone à qui l'Association athlétique des écoles secondaires a donné ce titre en autant de semaines.

L'étudiant de 12e au Collège Saint-Jean-Baptiste soupçonne que ce n'est pas un talent exceptionnel qui lui a mérité ce titre: «Je ne suis pas extraordinaire dans un sport, mais je fais assez bien dans tous les sports. Je suis constant; je pense que c'est ça qui a déterminé le choix.»

L'athlète de 17 ans est resté surpris quand Sheldon Bouchard, professeur d'éducation physique au Collège, est venu lui annoncer la nouvelle. L'honneur est remis à un athlète qui se démarque par son intérêt et sa participation dans les sports, à l'école comme dans la communauté. Pour sa part, Luc Barnabé concentre ses énergies surtout dans trois sports, le volley-ball, le base-ball et piste et pelouse.

À Saint-Jean-Baptiste, le volley-ball se divise en trois niveaux: junior high, junior varsity et senior varsity. En 7e année, Luc Barnabé a joué junior high. En 8e, il était déjà rendu au junior varsity. Dès la 9e, il jouait dans l'équipe sénior et il est capitaine cette année pour la deuxième fois.

L'équipe a une bonne réputation, se rendant aux compétitions provinciales presque à chaque année. Luc Barnabé, qui est en même temps entraîneur de l'équipe junior high, estime que l'équipe sénior continuera la même tradition cette année: «On s'améliore de plus en plus à chaque année. On devrait se rendre aux provinciales sans problèmes. Je pense qu'on va bien faire.» Pour se rendre, l'équipe doit batte les équipes de la zone, soit Rosenort, Vita, Morris, Elm Creek et Miami.



photo: Karine Beaudette

Luc Barnabé, de Saint-Jean-Baptiste, troisième de six enfants athlétiques, peut mettre sa coccinelle de 1959 à bon usage: «C'est les plus vieux qui font le taxi pour les plus jeunes maintenant!»

Au base-ball (hardball), Luc Barnabé joue comme lanceur depuis trois ans. La première année, il jouait au niveau bantam à Saint-Jean-Baptiste, puis l'année suivante au niveau midget à Altona, puisque Saint-Jean-Baptiste n'avait pas d'équipe. «Altona avait deux équipes. Je jouais dans la moins grosse, mais j'étais le meilleur lanceur!», remarque-t-il. Et depuis l'année dernière, le village de Saint-Jean-Baptiste a sa propre équipe de niveau midget.

Du côté de piste et pelouse, Saint-Jean-Baptiste participe aux compétitions depuis 1990. Luc Barnabé est un sprinter de 100 m, de 200 m et de la course à relai (4 x 100 m). «Quand j'étais en 9e, on a décidé de participer et tout le monde a fait le sport qu'il pensait être capable de faire. Je n'ai pas battu mon record depuis la 9e. Si je me souviens bien, c'était 11,9 secondes pour le 100 m et 24,6 secondes pour le 200 m.»

L'athlète de la semaine s'est rendu aux compétitions provinciales pour le 100 m et le 200 m en 1990. En 1991 et en 1992, l'équipe de relai s'est rendu au niveau provincial, se plaçant 9e dans la province l'année passée. «On a juste manqué les finales. On avait une bonne équipe!»

En sport, Luc Barnabé joue avec la philosophie de faire le mieux qu'il peut dans son équipe et d'avoir du fun en même temps. Il estime qu'il fait en moyenne au moins six heures de sport par semaine. «Ça dépend des tournois et des joutes. Ça n'a pas besoin d'être du base-ball ou du volley-ball non plus. Pendant ma période libre à l'école, si j'ai la chance de faire de l'activité physique, j'en fais.»

Il pense que c'est peut-être une affaire de famille. «On en fait tous dans la famille. On a assez d'énergie et on est assez bien coordonnés. Mes parents nous ont toujours supportés, sauf que maintenant, c'est les plus vieux qui font le taxi pour les plus jeunes!», signale le troisième des six enfants de Guy et Léa Barnabé.

Et en terme de carrière? «Je ne suis pas décidé encore. J'aimerais bien une carrière dans les sports, mais ça prend des avantages comme la grosseur et la grandeur. Je n'ai pas le physique pour le faire», pense l'athlète de 5 pieds 9 pouces.

Karine BEAUDETTE



Centre Récréatif Notre Dame

Les Champion(ne)s de Soccer de la ville de Winnipeg
pour les 10 ans (Division B)

Entraîneurs: Ron Rivard, Roger Larivière et Pierre Aquin.

1re rangée: Roland Rivard, Panachône Rattanathongsay, Raymond Sylvestre, Michel Larivière, Alain Poulin, Jérôme Bender, Raymond Aquin et André Cloutier.

2e rangée: Adam Piatkowski, Mathieu Allard, David Decock, Mélanie Walkty, Luise Boily et Josué Parent.



VILLA YOUVILLE INC.

maison pour personnes du 3e âge

est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR(TRICE) DES ACTIVITÉS

MANDAT:

- Responsable des tâches administratives au niveau du département d'activités.
- Responsable d'organiser et d'établir des programmes d'activités.
- Responsable du recrutement, de l'embauche et de la gérance des employés d'activités.
- Devra s'entourer d'une équipe de bénévoles.

QUALIFICATIONS:

- Certificat en récréologie du R.R.C.C. ou semblable.
- Expérience auprès des personnes âgées.
- Personne qui aime travailler avec des personnes âgées, qui a de la patience et qui est en bonne santé physique et mentale.
- Capacité de communiquer correctement oralement et par écrit en français et en anglais.
- Habilité à motiver ceux qui l'entoure.
- Esprit créatif.

S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 21 octobre 1992** à:

Monique Constant
Directrice des services de soutien
208, avenue Centrale
Sainte-Anne (Manitoba)
R0A 1R0

(1-422-5624)

Rapid City, Cordova, Minnedosa, Hallboro, Helston, Edrans, Brookdale, Oberon, Wellwood, Rivers, Justice, Inglebow, Harte, Gregg, Firdale, Austin, Carnegie, Carberry, Sidney, Douglas Station, Chater, Brandon, Pleasant Point, Pratt, Hwy 1, Hwy 5, Hwy 34, 30, 31, 32, 33

Main Line Valve — Existing Pipeline — Compressor Station — Proposed Construction — 0 5 10 15 Kilometers — North

TransCanada PipeLines Limited
Avis public de la soumission d'une demande relative à des installations de transport de gaz Carberry, Firdale

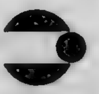
TransCanada PipeLines Limited («TransCanada») envisage de construire dans votre région des installations supplémentaires pour son réseau de gazoducs. Vers la fin de 1992, la Société entreprendra des démarches auprès de l'Office national de l'énergie afin de faire approuver toutes ou une partie de ces installations en lui soumettant une demande à cet effet. Pour s'assurer que votre collectivité soit entendue par TransCanada et l'Office national de l'énergie, TransCanada désire recevoir les commentaires du public au sujet des incidences environnementales et socio-économiques des travaux qu'elle propose.

Dans la plupart des cas, TransCanada se propose de construire le nouveau tronçon sur l'emprise actuelle du gazoduc ou à proximité immédiate. Le plan ci-joint indique de façon générale l'emplacement des travaux d'expansion que l'on envisage pour votre région. Une évaluation globale des incidences environnementales a été mise en train et les commentaires du public sur les possibilités d'effets environnementaux ou socio-économiques sont bienvenus. Une réponse sera fournie à chaque question.

Afin de faciliter la participation du public, le Manuel des pratiques de protection de l'environnement de TransCanada a été remis aux bureaux des municipalités où auraient lieu les travaux proposés. De plus, une évaluation des incidences environnementales et socio-économiques sera envoyée à ces mêmes bureaux une fois terminée. Prière de communiquer avec les bureaux de votre municipalité pour prendre connaissance de cette information.

Si vous désirez poser des questions, faire des commentaires ou exprimer quelque inquiétude au sujet des installations proposées, du processus d'autorisation ou des pratiques de la Société visant les emprises et servitudes, veuillez vous adresser à :

Frank W. Dabbs
Directeur, Affaires publiques
TransCanada PipeLines Limited
111 - 5th Avenue S.W.
Box 1000, Station M
Calgary, Alberta
T2P 4K5
Téléphone (frais virés) : (403) 267-8525
Télécopieur : (403) 267-8993



TransCanada PipeLines

Canada

Administrateur(trice), réseaux locaux

40 816 $ - 48 157 $
École de la GRC
Regina (Saskatchewan)

Nous avons besoin d'une personne hautement compétente pour agir à titre d'administrateur(trice) de notre réseau local Novell. Cette personne sera responsable de la recherche, de l'évaluation, de la recommandation, de la mise en service et de l'utilisation de ce réseau local à 250 nœuds.

Pour postuler, vous DEVEZ avoir soit un diplôme universitaire ou d'une école technique en informatique soit une combinaison acceptable de scolarité, de formation et d'expérience. Vous devez aussi faire état de plusieurs années d'expérience liée à l'utilisation d'un réseau local Novell. Il vous faut également faire montre d'expérience avec les applications de logiciels pour micro-ordinateurs compatibles avec IBM, avec les systèmes d'exploitation MS-DOS ou PC-DOS, SNA Gateway, ainsi qu'avec les progiciels FOX PRO et WordPerfect. Une préférence pourrait être accordée aux personnes ayant réussi le programme CNE (portant sur les logiciels de gestion de réseau) ou qui sont en train de le terminer.

Une très bonne connaissance de l'anglais est essentielle. Une vérification complète de fiabilité sera effectuée avant la nomination.

Acheminez votre demande d'emploi avant le **21 octobre 1992**, en indiquant le numéro de référence **S-92-52-0175-0305(W6F)**, à **Helen Oko, agente de ressources humaines, Commission de la fonction publique du Canada, 1975, rue Scarth, bureau 400, Regina (Saskatchewan) S4P 2H1.**

Plusieurs ministères fédéraux ont constamment besoin d'informaticien(ne)s professionnel(le)s **qualifié(e)s.** Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ à l'adresse ci-dessus, sans le numéro de référence précité, si vous avez les qualifications d'un(e) programmeur(euse)-analyste.

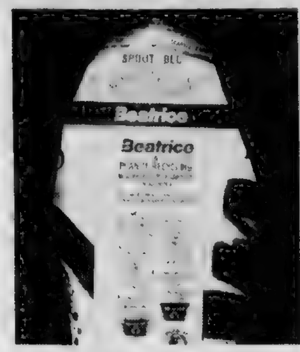
Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

This information is available in English.

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Feu vert

Le carton de lait durable



Les cartons de lait vides sont recyclables depuis quelques temps, et Plan-It Recycling les recueille dans les boîtes bleues.

Une fois qu'on a vidé le contenu du carton de lait, il faut le rincer deux fois, le laisser égoutter et sécher, l'écraser et le mettre dans un bac à recyclage.

De plus en plus, il est important de choisir les aliments qui sont empaquetés simplement et dont les contenants sont recyclables. C'est une des façons les plus efficaces de rendre plus responsables les distributeurs de produits de consommation.

J.-P. D.

Gens d'ici

Le doyen intérimaire

Jusqu'au 1er septembre 1993, Raymond Constant est le doyen suppléant de la faculté d'éducation au Collège universitaire de Saint-Boniface, pendant l'année sabbatique de Roger Legal.



Raymond Constant.

Raymond Constant, qui détient un Ph.D. de l'Université du Dakota du Nord, occupait les fonctions d'administrateur et d'adjoint au doyen jusqu'à ce qu'il commence son mandat de doyen suppléant. Selon lui, les responsabilités d'un doyen sont variées: «Il faut répondre aux besoins du personnel et des étudiants, s'occuper de la programmation, et toujours se tenir à jour des nouveautés.»

Le doyen par intérim a hérité du dossier de la méthodologie de l'immersion française. «On veut préparer nos étudiants selon les besoins de l'école française ou d'immersion. Cette distinction existe déjà mais il faut ajouter à l'éventail des cours.»

K.B.

L'après-Bolivie de Louis et Armelle Molin

Vivre de l'esprit et simplement comme dans les années pauvres

Un soir de novembre 1985, quand Louis Molin est entré chez lui pour souper, il avait une bien mauvaise nouvelle à partager avec sa femme Armelle: la mort d'un de ses amis (1). Ils avaient le même âge. Et Louis d'ajouter, comme quelqu'un qui a été saisi par quelque chose d'essentiel: «Si on veut aller en Bolivie, c'est le temps de se décider.» C'était le début de quelque chose...

Les Molin faisaient partie de l'Association missionnaire de Marie-Immaculée depuis une dizaine d'années. «Notre départ, c'est une chose assez mystérieuse, se souvient Armelle, on a décidé de partir pour trois mois (en 1987) pour visiter nos amis en Bolivie.»

Ce qui fut fait. Et c'est la découverte d'un pays, avec ses plateaux, ses vallées et ses tropiques. Et la découverte d'un autre monde, le tiers monde, des gens, surtout des enfants.

«On a senti que notre coeur commençait à s'attacher et qu'on voulait retourner, tente d'expliquer Armelle. C'est une affaire qui a surgi en dedans de nous. Tu réponds à cette chose-là, tu te mets en branle.»

«Ce qu'on faisait n'a pas pris d'importance», souligne Louis. Il quitte une carrière de journaliste à CBWFT, son plan de pension; Armelle laisse ses douzaines d'étudiants de piano; ils font des adieux à la famille, à la ferme à Île-des-Chênes.

Un changement profond de ses valeurs

Septembre 1988. Les Molin ont un parrain, la province oblate du Manitoba. Pendant 20 mois, ils vont «cheminer avec, accompagner» des orphelins dans une organisation d'aide italienne.

Ensuite, après un court séjour au Canada, ils sont de retour en Bolivie sur une ferme dans les Tropiques. Inutile de dire que ce furent quatre années difficiles sur bien des plans. (Voir autre texte.)

Mais le retour, fin juillet dernier, ne s'est pas fait non plus sans difficultés. «On est partis sans programme, sans se questionner, poursuit Louis, on revient de la même façon, il n'y a rien de certain. On sait que notre vie n'est pas finie (il a 61 ans, elle 56). On sait que notre engagement envers le pauvre n'est pas fini. Je ne pourrai pas être heureux à faire autre chose.»

Louis Molin vit un changement profond de ses valeurs. «Il y a ici une façon presque programmée de s'étourdir sans se donner le temps de réfléchir, avec la mode et les roues du système qui tournent. On vit dans le profit, on ne jouit pas des choses, de la nature, des enfants. L'amour ne s'achète pas.

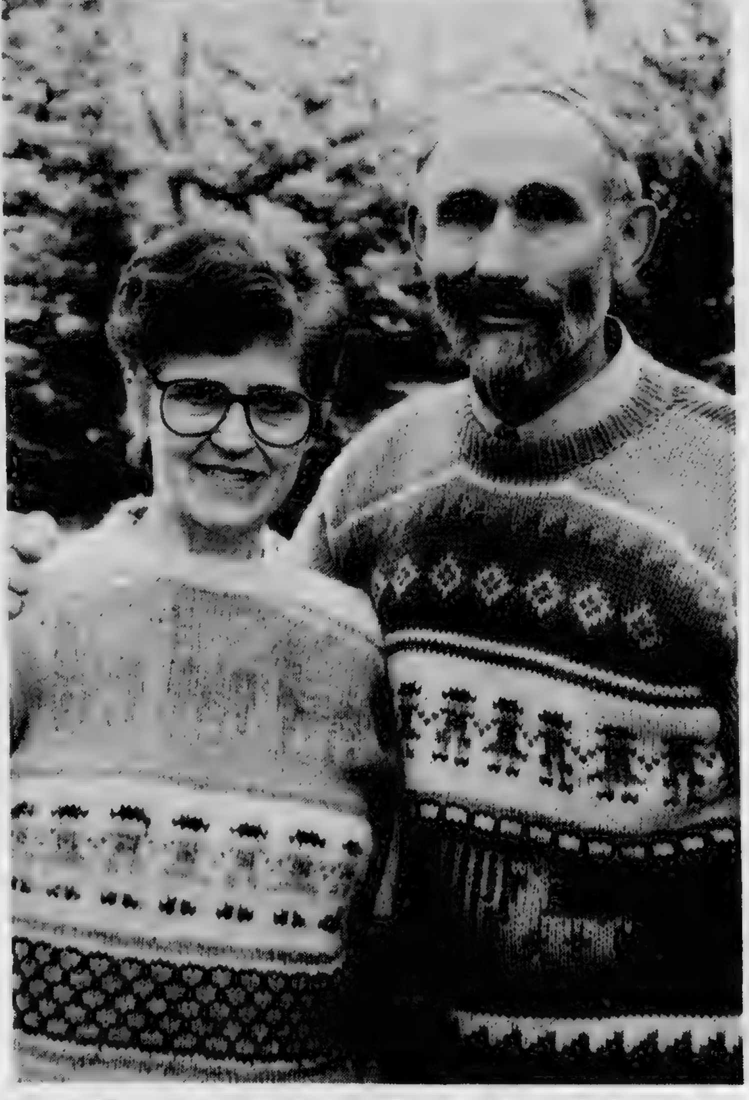


photo: Jean-Pierre Dubé

Armelle et Louis Molin. Ils se sont sentis très utiles, ils ont été très heureux en Bolivie. Ce n'est pas aussi facile de retour au Canada.

«On vit dans une société qui a tout prévu pour nous, qui est en fait un esclavage. Cela me fait peur, et je ne sais pas comment changer les choses. Le capitalisme fait son profit à partir du pauvre, c'est de l'exploitation. Le riche a perdu la valeur des choses simples. Je n'ai pas l'intention de me retrouver dans un monde de la consommation, de la publicité, qui nous empêche de nous approcher des valeurs fraternelles.»

Pour sa part, le changement est ressenti de manière moins radicale par Armelle. «On a toujours vécu simplement. On n'est pas des missionnaires. Je suis devenue plus consciente des choses. Je reviens plus entière, plus accomplie. Ce qu'on a vécu en Bolivie, il y a beaucoup de personnes qui le vivent ici au Canada. Il y a des gens ici qui sont plus missionnaires que je l'ai été en Bolivie, qui s'occupent des vieillards, des autochtones, des prisonniers.

«Ici, la simplicité est plus difficile. Il faut sortir de la norme. On prend une année sabbatique, de ressourcement, c'est difficile à comprendre. On ne va pas partir en croisade.»

«On est disponibles pour ceux qui veulent connaître notre expérience, assure Louis. On est à l'écoute quant à une façon de continuer ce qu'on a fait là-bas, dans le sens d'une plus grande justice sociale. Qui peut se mettre à table et manger à côté de quelqu'un qui a une assiette vide?»

Armelle renchérit: «En Bolivie, les gens nous mettaient sur un piédestale, on étaient des étrangers. Mais ce qu'on a fait a eu beaucoup d'effet sur les gens d'ici. Ça les a dérangés qu'on fasse ça, qu'on parte. Ça a fait remuer des choses.»

«Ce qu'on a fait a eu plus d'impact ici que là-bas, croit Louis. Ce qui m'anime, c'est le désir de faire un peu de bien chaque jour, faire des gestes qui ne rapportent pas. Qui peut vivre sans être aimé?»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Il s'agit de Roger Smith de Sainte-Anne-des-Chênes.

La charge de 30 orphelins pendant plus d'un an

L'agriculture dans les Tropiques

Armelle Molin raconte comment les gens du village ont fait, à coups de machettes, un sentier dans la forêt tropicale pour un enterrement. «Trois jours plus tard, le sentier avait disparu. La force de la croissance végétale, drue et dense, est incroyable. C'est d'une beauté inouïe.»

Mais il y avait aussi la chaleur et l'humidité écrasantes. Pendant qu'Armelle Molin gérait la grande maison des orphelins (23 garçons et sept filles), son mari avait la responsabilité de la ferme.

«C'est un climat extrêmement difficile à supporter: on a eu 180 jours consécutifs de pluie. Le linge ne séchait même pas à l'abri, explique Louis Molin, et il y a une quantité de bébites. J'ai fait de l'arthrite qui m'a fait perdre tous mes moyens physiques, toute ma combativité.»

Mais ce n'étaient pas les seuls problèmes, pour celui qui avait planifié d'agrandir la ferme de l'orphelinat pour la rendre plus autonome. Il y avait aussi «l'impossibilité de suivre des méthodes que je connaissais, une frustration journalière à cause du climat, et cette nonchalance des gens de la région.

«C'est tellement écrasant qu'ils se laissent vivre. S'ils résistaient, ils ne survivraient pas. En juillet 1991 (à la fin du projet), j'étais complètement malade et épuisé. J'ai encore de la difficulté.» Louis Molin est allé au bout de ses capacités physiques.

Mais le plan de développement a été mené à terme. «On a amélioré les conditions de vie et de travail, précise Louis Molin, on a laissé ça dans les mains des Boliviens. On est allés pour les accompagner, pour coopérer.»

J.-P. D.

À l'invitation du Comité du Oui

La FCFA en tournée au Québec

Traînant de l'arrière dans les sondages, le comité du Oui au Québec compte sur les francophones hors Québec pour convaincre des Québécois de voter en faveur de l'Entente de Charlottetown.

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) a accepté l'invitation du Comité du Oui d'effectuer une tournée du Québec du 13 au 17 octobre.

Le président de la FCFA, Raymond Bisson, ainsi que le directeur des communications, Sylvio Morin, visiteront les villes de Sherbrooke, Trois-Rivières, Chicoutimi, Rimouski, Saint-Georges-de-Beauce et, possiblement, Québec.

Les deux représentants de la FCFA participeront aux activités organisées par le Comité du Oui. Les frais de déplacement et de séjour seront comptabilisés dans le budget alloué au camp du Oui en vertu de la loi référendaire québécoise.

«On va aller expliquer pourquoi l'entente est importante pour nos communautés», a indiqué le directeur général de la FCFA, Marc Godbout, qui ajoute qu'il ne s'agit pas de supplier les Québécois à genoux de voter en faveur du consensus de Charlottetown.

Ceci dit, Marc Godbout ne cache pas son inquiétude devant les sondages qui placent le Non en tête au Québec.

«Si on en arrive avec un Non au Québec et dans certaines provinces, c'est certainement pas à l'avantage de nos communautés.»


Archives La Liberté

Le président Raymond Bisson.

L'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA), qui souhaitait entreprendre une telle tournée, avait reçu une réponse négative du Comité du Oui du Québec au début du mois.

En fait, le Comité du Oui avait indiqué aux dirigeants de l'ACFA qu'il ne pourrait pas absorber les dépenses des porte-parole franco-albertains à cause des contraintes budgétaires liées à la loi québécoise sur les référendums.

«Personne ne pourra intervenir (au Québec) au nom des francophones de l'Alberta, surtout pas la FCFA», déclarait à l'époque le président de l'ACFA, Denis Tardif. (APF)

LA Régie des services publics

RAPPEL DE L'AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE ET SESSION SPÉCIALE

CENTRA-GAS MANITOBA INC.

DEMANDEUR: **CENTRA GAS MANITOBA INC.**

AUGMENTATION DES TARIFS: Centra-Gas Manitoba Inc. a publié le 2 septembre 1992 dans ce périodique l'avis relatif à sa demande d'augmentation des tarifs à compter du 1er janvier 1993. Cette augmentation représente une hausse de 2,6 % pour un client résidentiel et de 2,7 % pour un client de petite entreprise

Des renseignements complets sont disponibles en communiquant avec Centra-Gas Manitoba Inc. au 934–3808. Un exemplaire de l'avis est disponible auprès du bureau de la Régie en communiquant au 945–2638

AUDIENCE PUBLIQUE: La Régie des services publics tiendra une audience publique concernant la demande par Centra-Gas Manitoba Inc. d'établir l'échelle des tarifs, les taux de rendement et de la tarification, dans les salles 2F/2G du Palais des congrès de Winnipeg, 375, avenue York, à Winnipeg, Manitoba à partir du lundi 16 novembre 1992, à 9 h. L'audience se prolongera aussi longtemps qu'il le faudra

SESSION SPÉCIALE: Une session spéciale est prévue pour les personnes qui désirent intervenir auprès de la Régie le 16 novembre 1992, à 13 h 15 et 19 h.

D'autres réunions ont lieu aux dates et endroits ci-dessous.

1. Salon A, Victoria Inn, au 3550, avenue Victoria ouest à Brandon, Manitoba, à partir de 19 h, lundi 30 novembre 1992.
2. Centre récréatif de Morden, 111, rue Gilmour, Manitoba, à partir de 19 h, mardi 1er décembre 1992

Daté ce 2 octobre 1992.

D. de Graff
Secrétaire intérimaire
La régie des services publics


Accès aux chaises roulantes


Préavis de cinq jours exigible

2e étage
280, rue Smith
Winnipeg (Manitoba) R3C 1K2



Regardez... *sous le microscope et voyez ce que les scientifiques voient.*

Ressentez... *ce que c'est d'être un chirurgien en mettant la main à la suture.*

Soyez... *un chercheur et faites vos propres expériences (nous vous fournirons le sarrau).*

La Fondation de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface vous invite ainsi que votre famille et vos amis à explorer!



Le dimanche 18 octobre 1992

de 13 h à 16 h
FONDATION DE RECHERCHE
DE L'HÔPITAL SAINT-BONIFACE
(derrière l'Hôpital Saint-Boniface)
351, Taché, Winnipeg

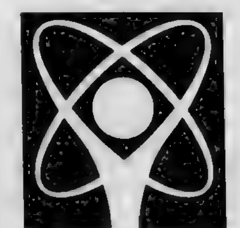
Semaine de la science et de la technologie

(de concert avec la Semaine nationale des sciences et de la technologie)
19 au 22 octobre 1992

Tous peuvent assister!

Kiosques à manipulations * Démonstrations * Conférenciers invités

Calendrier	*Thème du programme*
Le dimanche 18 octobre *13 h à 16 h*	Imagerie à résonnance magnétique «Se voir de plus près»
Le lundi 19 octobre *19 h à 21 h*	La science et la médication de la vieillesse
Le mardi 20 octobre *19 h à 21 h*	Recherche cardiovasculaire «Ce qui nous fait vivre»
Le mercredi 21 octobre *19 h à 21 h*	Le sentier de la recherche «Du laboratoire au lit»
Le jeudi 22 octobre *19 h à 22 h*	La recherche médicale pour le Tiers-Monde



LA
SCIENCE
ET
L'ESPÉRANCE

Entrée libre – Bienvenue à tous

Appelez 237–2067 *pour de plus amples renseignements*



Fondation de recherche de l'Hôpital général St-Boniface General Hospital Research Foundation

Nos remerciements sincères à:

BERLEX CANADA INC. National Research Council Canada / Conseil national de recherches Canada **novopharm biotech** *a division of novopharm*

La PME au féminin

Maggie Nishimura

«Les femmes doivent apprendre à faire de l'argent»

Propriétaire d'une boutique de vêtements pour femmes (Just... Maggie's), ex-présidente de Women Business Owners et membre de Women's World Finance, Maggie Nishimura (née LeDoyen) en connaît long sur l'entrepreneurship au féminin. Les femmes sont trois fois plus propriétaires de leur entreprise que les hommes, rappelle-t-elle.

Si les femmes d'affaires font moins faillite que leurs pendants masculins, «parce qu'elles n'abandonnent pas facilement», explique maggie Nishimura, elles sont cependant plus pauvres: la majorité ont un revenu annuel de moins de 30 000 $.

Les femmes investissent le monde des affaires, mais elles le font encore tranquillement, parfois timidement, et se heurtent à des difficultés que ne rencontrent pas les hommes. La première de ces barrières: réussir à obtenir un prêt bancaire pour démarrer... sans que le mari ne doive l'endosser.(1)

«C'est une chose que nous ne devons pas accepter, lance Maggie Nishimura. Nous devons nous montrer fermes là-dessus. On remarque que les femmes sont fidèles à leur banque; elles doivent apprendre à faire le tour et à négocier. C'est important de bien examiner les options; là-dessus, les femmes doivent apprendre à faire leur devoir.»



photo: Sylviane Lanthier

Maggie Nishimura possède depuis cinq ans une boutique de prêts-à-porter qui compte quatre employées. Pour être entrepreneure, une femme doit répondre à trois critères, résume-t-elle: le faire par elle-même, ne pas avoir un mari qui l'épaule, et être en mesure de continuer et de s'ajuster quand les choses vont mal.

Des travailleuses autonomes

Bon nombre de femmes entrepreneures sont ce qu'on appelle des travailleuses autonomes, et beaucoup travaillent à la maison.

L'arrivée des micro-ordinateurs, modems, fax et autres outils de communication a facilité ce type de travail, souvent à la pige, qui permet aux jeunes mères de famille de mener de front leur carrière et le soin des enfants.

Mais, rappelle Maggie Nishimura, plusieurs femmes sont aussi à la tête de grosses entreprises, en tant que gestionnaire ou propriétaire.

À Winnipeg, elle cite le cas de Carol Johnson, propriétaire de Pace Setter, qui fabrique des vêtements pour les équipes de hockey, et de Charlette Duguay, propriétaire de James Duguay and Associates, une firme spécialisée dans la décoration d'intérieur.

«Les femmes doivent apprendre à développer un meilleur sens des affaires, elles considèrent trop souvent leur entreprise comme leur bébé. Il faut leur dire: ce n'est pas un bébé, mais une affaire, une business. Les femmes doivent apprendre à faire de l'argent!»

Les études démontrent que le sentiment d'avoir accompli quelque chose sur le plan personnel est plus important chez les entrepreneures que le pouvoir ou la compétition, valeurs bien masculines.

Des femmes solitaires

Les femmes d'affaires souffriraient davantage de solitude que les hommes, surtout celles qui travaillent à la maison, parce qu'elles participent moins au réseau des affaires.

«Elles peuvent être membres des chambres de commerce, mais tendent moins à le faire. Il peut être difficile au départ de voir les gains qu'on peut y obtenir, et puis c'est assez coûteux d'appartenir à ces associations.»

Reste que le "networking", comme on dit, est une des clés de la réussite: connaître la communauté d'affaires, établir des contacts, se faire connaître, tout cela aide à décrocher des contrats.

Women Business Owners compte 196 membres, dont beaucoup sont consultantes ou travailleuses autonomes.

Avec la Banque fédérale de développement, l'organisme a mis sur pied dernièrement un programme de formation de 14 semaines destiné à 30 femmes propriétaires d'entreprises employant au moins trois personnes.

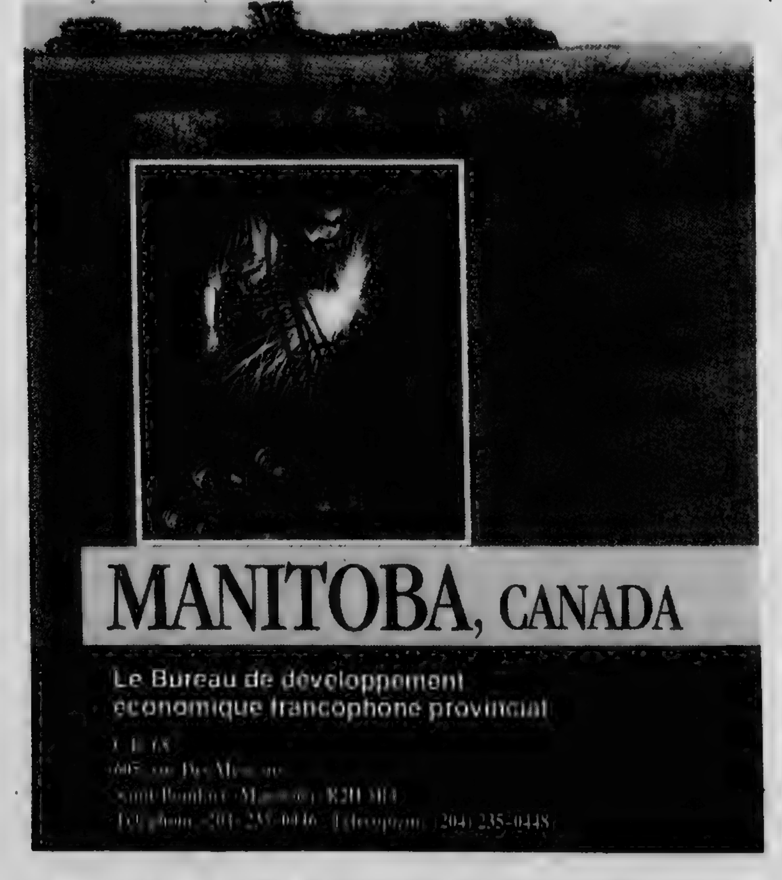
Au menu: des cours sur la planification, la gestion de l'inventaire, les ressources humaines, etc.

Women Business Owners avaient également demandé à d'autres femmes de devenir des mentors pour celles qui suivaient le programme de formation. Mentors et participantes doivent par la suite se rencontrer une ou deux fois par mois.

L'expérience a été une réussite et constitue une réponse aux besoins de ces femmes d'affaires, qui apprendront à «devenir plus efficaces et à prendre des chances.»

Sylviane LANTHIER

(1) Pour aider les femmes dans leurs relations avec les banques, Women Business Owners a concocté le livret: Will this bank work for you?, qui fourmille de trucs et de conseils.



Femmes et PME

Pauvres, mais persévérantes

Dans l'avenir, on prévoit que près de 50 % des créations d'entreprises seront le fait de femmes, qui sont déjà responsables du tiers des créations de petites et moyennes entreprises.

Voici le portrait type de la femme propriétaire d'une petite entreprise, tel que défini par une étude du Conseil consultatif canadien sur le statut de la femme (1): il s'agit d'une blanche, mariée, mère de deux enfans, propriétaire à 100 % d'une entreprise qui fait dans le commerce, diplômée du secondaire, qui a travaillé dans un champ connexe avant de fonder son entreprise, mais qui n'avait pas d'expérience en gestion.

L'entreprise existe depuis six à dix ans; le capital de départ, de moins de 25 000 $, a été financé à même ses économies personnelles. Par la suite, l'entrepreneure a continué à financer ses opérations elles-mêmes, se réservant moins de 30 000 $ en salaire annuel. Elle travaille de 50 à 70 heures par semaine, et a trois employés en moyenne. Son entreprise, de nature moyenne, n'est pas particulièrement innovatrice.

Selon cette étude, les femmes rencontrent huit obstacles:

• elles rencontrent trop souvent de la discrimination (notamment de la part des institutions bancaires);

• elles sont confinées à des secteurs (services et commerce) les moins payants;

• elles ont peu d'expérience pertinente et peu d'expérience en gestion lorsqu'elles démarrent leur entreprise;

• elles ne bénéficient pas du support de leurs pairs, n'ayant ni temps ni argent à consacrer aux organismes de gens d'affaires;

• elles n'ont pas d'argent ou de temps pour prendre des cours;

• elles vivent des conflits entre leurs obligations au travail et à la maison (double tâche);

• elles n'ont pas de support concret de leur conjoint;

• leur revenu est insuffisant, compte-tenu de leurs heures de travail.

Selon une étude de la Banque fédérale de développement (2), jusqu'à 70 % des entreprises lancées par des femmes ont été lancées à la maison. En 1990, la majorité des entreprises appartenant à des femmes (76 %) ne sont pas constituées en société; or, celles qui le sont font plus d'argent.

Entre 1972 et 1990, le nombre de travailleuses autonomes a augmenté de 172,8 %; c'est le secteur d'emploi qui a affiché le plus haut taux de croissance. D'ici l'an 2 000, un travailleur autonome sur trois sera une femme et, selon les projections, il y aura 680 000 travailleuses autonomes.

Parmi les entreprises exploitées par des femmes, 80 % sont dans le secteur des services, et du commerce.En 1983, 40 % des entreprises fondées par des femmes en 1978 étaient toujours en vie; un pourcentage supérieur à la moyenne nationale de 25 à 30 %.

S. L.

(1) Une cage de verre, février 1991. Les auteurs ont interrogé 200 entrepreneures.

(2) Les femmes d'affaires: un aperçu général, mars 1992

La PME au féminin

Léonie Boisvert de la Boutique du Livre

Les femmes en affaires, c'est normal

Le 1er novembre, la Boutique du Livre fêtera ses 12 ans d'existence. Ce jour-là, en 1980, posséder sa librairie était un rêve réalisé pour Léonie Boisvert, qui avait été enseignante puis bibliothécaire scolaire.

Ouvrir la librairie, se rappelle-t-elle, «a été difficile surtout du point de vue financier. Nous avons commencé en pleine récession, et bâtir une clientèle prend du temps. La librairie était plus petite, nous ne vendions pas de cartes de souhaits et pas de magazines.»

À l'époque, la librairie vendait surtout des albums pour enfants. Puis Léonie Boisvert s'est tournée vers le livre scolaire, utilisant ses connaissances et ses contacts dans le monde scolaire. Son choix s'est révélé déterminant, puisque le livre scolaire et le livre pour enfants se sont énormément développés depuis.

«Quand j'ai commencé, je ne me suis jamais dit: je ne sais pas si je réussirai parce que je suis une femme, dit Léonie Boisvert. Je n'aime pas non plus qu'on me demande de faire quelque chose parce que je suis une femme.» La libraire aimerait qu'on dépasse ce stade, où on considère comme des phénomènes les femmes qui se lancent en affaires.



photo: Sylviane Lanthier

Léonie Boisvert à la Boutique du Livre.

Il faut dire aussi que Léonie Boisvert a été chanceuse et ne s'est pas heurtée aux problèmes auxquels sont confrontées de nombreuses femmes d'affaires quand elles débutent, dont le manque de crédit.

«Mon ambition? dit-elle, J'aimerais certainement que la librairie se développe beaucoup. Je rêve qu'elle occupe plusieurs étages! Mais je sais que c'est impossible, parce que nous n'avons pas un bassin de population suffisant. En fait, si on voulait grandir, la chose à faire ce serait d'ouvrir une autre boutique ailleurs.»

Mais c'est le genre de projet qui demande beaucoup de temps. Au début de sa carrière de libraire, Léonie Boisvert a dû faire certains sacrifices. Elle n'avait qu'une employée, devait assurer une présence plus soutenue à la librairie. «Pendant deux ans, il a fallu faire de longues journées. Mais c'était encore moins difficile que d'enseigner, et moins stressant!»

Ouvrir une succursale lui demanderait le même genre de disponibilité, «et c'est ce qui est souvent plus difficile pour les femmes, parce qu'elles ont aussi des responsabilités à la maison.»

Le pouvoir, la compétitivité ne sont pas des valeurs auxquelles s'identifie Léonie Boisvert. La Boutique du Livre emploie cinq personnes, dont trois à plein temps. Parmi elles (en ce moment, le personnel est entièrement féminin), une employée s'occupe de la comptabilité. «Mais c'est petit ici, et tout le monde peut faire de tout.»

Sylviane LANTHIER

La PME au féminin

Germaine Parvais, fermière près de Saint-Claude

Le lait dans le sang

Il y de nombreuses femmes qui contribuent aux travaux de la ferme au Manitoba. Mais il n'y a sûrement qu'une seule Germaine Parvais.

À 41 ans, cette native de la Belgique a le lait dans le sang: elle en est à sa troisième ferme, dont sa deuxième au Manitoba. Reflet de sa passion, elle avoue que les deux premières fois où elle a dû laisser tomber une ferme, ça lui a fait mal au coeur.

Mais depuis août 1987, elle a plutôt réglé le problème: une ferme laitière située à environ six milles au sud de Saint-Claude lui appartient. «J'avais peur de ne pas pouvoir y arriver. Ça prend de l'argent. Mais j'avais de l'argent.»

Elle a aussi bénéficié de la bienveillance d'un représentant de la Société du crédit agricole à Portage. Un type formidable, dit-elle, en roulant ses r.

C'est aussi vrai qu'elle ne peut pas faire autrement que de connaître son affaire. «La famille de ma mère est là-dedans depuis 600 ans. J'ai été élevée sur une ferme.» Elle trait des vaches depuis l'âge de 15 ans. À la mort de son père, elle est restée sur le ferme avec sa mère et son frère.

Puis, elle quitte la ferme familiale pendant trois ans. Après s'être mariée, elle reprend une ferme avec son mari. Mais quelque temps plus tard, c'est le grand départ pour le Canada. C'était il y a 14 ans.

Pendant que la mère et le frère s'installent à Holland, la petite famille de Germaine, qui comprend maintenant une fillette de deux ans, s'établit à Steinbach. Mais il y a environ six ans, le mari, qui a été élevé à la ville, se fatigue et le couple vend tout.

«J'étais déçue d'avoir vendu à Steinbach. J'y avais mis tout mon coeur et pas mal d'argent. Des fois, quand j'y pense, j'ai encore mal au coeur à cause du troupeau.»

Le retour en Europe ne durera pas pour Germaine. «La vie de la ferme me manquait.» Elle revient à Holland avec sa fille Alexandra.

Six ou sept mois plus tard, elle repère, par l'entremise du frère trappiste Albéric, une ferme qu'un Allemand veut vendre. «Je ne pouvais pas acheter toutes les terres, alors j'ai acheté la moitié. Un an après, j'ai acheté un autre quart.»

Aujourd'hui, Germaine Parvais est responsable d'environ 90 vaches, dont quelques bleus de Belgique, de trois chevaux, d'une bique, de chiens et de chatons.

Sa fille de 16 ans, Alexandra, s'occupe des veaux, adore les chevaux et s'installe sans problèmes au volant du tracteur. Son autre fille, Valérie, cinq ans, s'occupe des chatons! «J'espère qu'elles maintiendront ce que j'ai commencé.» Elle fait aussi appel à de la main-d'oeuvre quand c'est nécessaire et reçoit un coup de main de son ami, Arthur de Rocquigny, de Haywood.

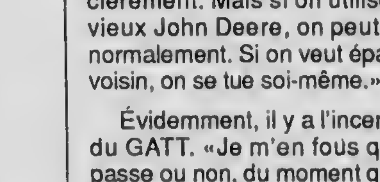


photo: Yves Chartrand

La famille Parvais de Saint-Claude: Germaine, les deux chiens Bobby et Toupie, Alexandra, Valérie et les chatons.

Même après toutes ces années, Germaine Parvais trouve que c'est dur de se lever à 6 h. «On se bat encore tous les jours. Mais on est son propre chef et on est quand même libre.»

«Tant que le lait est propre»



Pour elle, le lait est un revenu sûr. «Mais faut veiller à ça quand même. Quand on veut vivre luxueusement, c'est lourd financièrement. Mais si on utilise des vieux John Deere, on peut vivre normalement. Si on veut épater le voisin, on se tue soi-même.»

Évidemment, il y a l'incertitude du GATT. «Je m'en fous que ça passe ou non, du moment que les revenus du chèque ne sont pas coupés de moitié.»

Germaine Parvais se félicite d'y avoir été doucement. «Il y a des choses qui ont été mieux que je pensais. J'ai dû bien penser à mes affaires. Mais je ne fais pas ça pour l'argent ou pour réussir. J'aime ça parce qu'on le fait chez-soi. C'est sûr que les vaches, c'est pas comme le téléphone où vous tournez et elles répondent! Non, elles varient selon les saisons. Mais les litres de lait superflus, on n'est pas payé.»

L'hiver, Germaine Parvais trouve ça un peu plus dur. «Quand le froid passe par une petite fente, ça peut geler l'eau».

Ou si le tracteur est resté au vent, il ne veut pas partir. La mécanique est la seule chose qu'elle laisse à d'autres. «Je ne connais rien à ça!»

Elle participe à tout, même faire vêler une bête. «On a souvent été seul.» La seule chose dont elle a vraiment peur, c'est le taureau méchant!

Une autre chose qu'elle n'aime pas, c'est la bureaucratie. «Je sais qu'il en faut, mais parfois c'est pour embêter plus qu'autre chose. Ils doivent faire leur métier, mais si on les écoute, ils nous forcent à dépenser. C'est pas la propreté, la netteté qui va nourrir mes bêtes. Les inspecteurs trouvent toujours quelque chose à agrémenter la vie. Enfin, tant que le lait est propre. C'est mon opinion.»

Mon opinion, mon combat. Ce sont des expressions qu'elle répétera plusiers fois pendant l'entrevue. Elle remercie aussi la Providence. «Pour recommencer, j'ai eu un coup de chance. Construire un troupeau, ça prend des années.»

Par-dessus tout, Germaine Parvais a compris depuis longtemps qu'il faut réinvestir comme toute autre entreprise. «Faut avoir une petite marge, même dans le foin.»

Elle prétend que les Européens qui arrivent ici doivent faire preuve de prudence. «Quand on arrive ici, on veut tout acheter parce qu'on a été privé de terres. Les avoir, c'est bien, mais après faut les manier. Faut de la main-d'oeuvre, faut les semer. Le fermier peut se con-gédier lui-même.»

Depuis trois ans, Germaine Parvais collabore de plus en plus avec son ami Arthur, qu'elle a rencontré le jour où il est venu s'occuper de sa pompe à fumier dans son étable.

Mais peut-être par habitude, elle conclut: «Quand on est soi-même, on fait peut-être plus attention que quand on est deux pour certaines choses.»

Yves CHARTRAND



photo: Yves Chartrand

Germaine et une «bleue» de Belgique.

La PME au féminin

Charlotte Château, coiffeuse de Sainte-Agathe

«Même les hommes n'ont pas peur de se faire arranger les cheveux»

Charlotte Château a toujours aimé jouer dans les cheveux. Elle a décidé d'en faire une carrière au moment où la dernière de ses trois enfants a commencé la maternelle. Depuis, elle a son salon à la maison et se tient occupée à temps plein.

«J'avais commencé des études en éducation au Collège universitaire de Saint-Boniface, mais ça coûtait trop cher. C'était l'idée de mon mari de prendre un cours en coiffure. J'ai toujours aimé jouer dans les cheveux et je coupais déjà les cheveux de mon mari et des enfants.»

«Il n'y avait pas de coiffeuse à Sainte-Agathe. C'était une façon de faire de l'argent de poche et ça me permettait d'être à la maison quand les enfants arrivaient de l'école. Finalement, j'ai commencé le cours à reculons, et puis j'ai vraiment aimé ça!»

Grâce à un programme du gouvernement de l'époque, Charlotte Château a suivi en 1979 le cours de coiffure (10 mois) à la Scientific School of Beauty and Culture de Winnipeg. Ce certificat est maintenant accroché au mur parmi une bonne dizaine d'autres de perfectionnement en coloration et en coupe.

La seule coiffeuse de Sainte-Agathe se perfectionne continuellement en prenant des cours. Par exemple, en 1984, elle a suivi un cours de coupe avancée offert par une école spécialisée de Toronto.

«Je suis toujours intéressée. Je vais à des conférences de coiffeurs deux ou trois fois par année à Winnipeg. Tout change beaucoup. Les styles, les façons de couper et d'arranger, les outils et les produits changent continuellement. Il faut se garder au courant. Si on ne s'adapte pas, on n'a pas les résultats que les gens veulent.»

«Une petite table et une chaise de cuisine»

Le monde de la coiffure demande un renouvellement continuel: «Les modes changent en automne en préparation pour l'hiver, et au printemps, pour l'été. Ce qui est intéressant, c'est que maintenant, ça change pour les hommes aussi. Depuis cinq ans environ, je dirais, les hommes connaissent mieux les couleurs, les différents produits, les permanentes. Ils n'ont pas peur de venir se faire arranger les cheveux.»

La coiffeuse a donné le nom de Chez Château à son commerce, en partie à cause de son dernier nom, mais aussi parce que la maison un peu retirée du village était surnommée «le château» bien avant que la famille Château y emménage (la seule maison de brique à Sainte-Agathe).

«C'était une petite chambre à coucher qu'on a transformée. C'est juste à l'entrée de la maison. C'est petit mais confortable. Je coiffe une personne à la fois quand même.

«Au début, j'ai commencé avec seulement une petite table et une chaise de cuisine. J'ai quand même acheté mon évier; ça va tellement mieux pour laver les cheveux.

«J'ai tout de suite commencé à donner des couleurs et des permanentes en plus des coupes. Éventuellement, y'a des gens qui venaient d'Aubigny, de Domain et même de la ville.»



photo: Karine Beaudette

Charlotte Château, coiffeuse et propriétaire d'un salon depuis 13 ans.

La coiffeuse fonctionne par rendez-vous seulement et ouvre son salon le lundi, le mercredi, le vendredi et le samedi de 10 h à 21 h. Le jeudi soir, Charlotte Château (née Bélanger) se rend à Saint-Boniface à Blonde on Blonde où travaille sa soeur, et sers ses clients de la ville.

«C'est un service que j'offre à ma clientèle de la ville. Surtout en hiver, ça leur sauve le voyage. J'offre un autre service aux dames du Chalet de Sainte-Agathe (manoir): je vais les chercher et je les ramène ici pour les coiffer. Je fais le taxi!»

Charlotte Château admet qu'elle ne pourrait pas dépendre seulement de son salon. «C'est vraiment juste de l'argent de poche. Je ne charge pas cher parce que mon loyer n'est pas cher, et aussi parce que la ville n'est pas loin. Si je voulais vraiment faire de l'argent, il faudrait aller au village et même là, c'est assez petit. 300 familles, ce n'est pas assez pour survivre.»

Karine BEAUDETTE

La PME au féminin

Les femmes directrices de caisses populaires

Une tradition qui remonte aux débuts

Les femmes directrices n'ont jamais été une exception au sein des caisses populaires du Manitoba. La tradition remonte même aux tous premiers temps du mouvement coopératif.

Il suffit de consulter le livre de Maurice Gauthier sur l'histoire des caisses (De la table de cuisine à la salle à manger) pour constater qu'un grand nombre de femmes ont dirigé très tôt des caisses populaires.

Gabrielle Courchaine, qui a travaillé pendant 38 ans à la Caisse populaire de Saint-Adolphe, dont 27 ans comme directrice, y voit deux explications: «Dans la plupart des cas, la rémunération était très basse, 20 ou 25 $ par mois, et basée sur l'actif. C'était pas mal du bénévolat.

«De plus, les caisses ouvraient à temps partiel dans la journée, pendant que les hommes étaient aux champs. Ça prenait donc des femmes pour s'en occuper.»

Aujourd'hui, quatre des 19 caisses populaires sont dirigées par des femmes (Letellier, Saint-Georges, Saint-Joseph et Laurier). Paulette Pappel, promue directrice de la Caisse de Letellier en 1988, soit quelques mois seulement après son embauche, est persuadée que les femmes ont plus de chances de promotion dans les caisses populaires que dans les grandes banques.

«Ils mettaient un homme à la place»

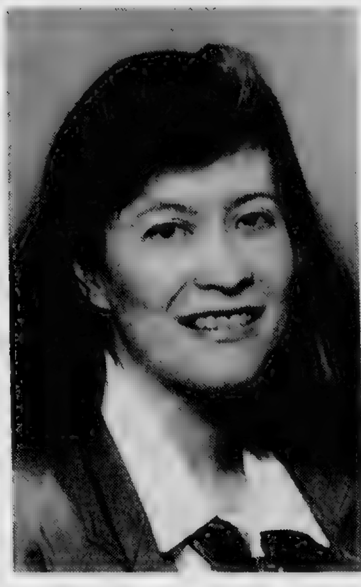
«C'est une des raisons pour lesquelles j'ai quitté la Banque de commerce (CIBC), explique-t-elle. Je travaillais à Altona et il y avait deux succursales proches à Dominion City et Altona.

«Mais à chaque fois qu'un poste supérieur se libérait, ils mettaient un homme à la place, qui venait souvent d'une autre province. On ne nous donnait pas la chance de progresser.»

Selon Paulette Pappel, le principal avantage des caisses populaires est qu'elles embauchent du personnel local, ce qui permet, par exemple, à une mère de famille d'accéder à un poste de direction. Les grandes banques privilégient davantage le déplacement interprovincial.



Léa Barnabé.



Paulette Pappel.



Gabrielle Courchaine.

Léa Barnabé a bénéficié de cet avantage «local». D'abord employée de la Caisse populaire de Saint-Joseph dans les années 70, elle a cessé toute activité professionnelle pendant 18 ans pour élever ses enfants. Puis, cette tâche accomplie, elle est devenue directrice de la caisse en 1990.

«Les femmes gérantes, c'est une vieille tradition à Saint-Joseph, explique-t-elle. Avant moi, il y avait Denise Parent qui est restée directrice pendant sept ans.»

Une remarque quand même: toutes les caisses dirigées par des femmes sont des petites caisses rurales. Le temps n'est pas encore venu où l'on devra parler de Madame la directrice de la Caisse populaire de Lourdes ou de Saint-Boniface.

Laurent GIMENEZ

Une conseillère fleuriste à domicile

«Le client me voit travailler, il sait pourquoi il me paie»

Elle joue de la flûte traversière, du piano et elle chante. Mais surtout, elle crée des arrangements floraux, à partir de fleurs naturelles, sèches, en soie, en plastique. Claire Lacroix est une de ces femmes douées, créatives, prêtes à partager ce qu'elles savent.

«J'ai fait 13 ans de bénévolat à l'Hôpital de Saint-Boniface, explique Claire Lacroix, 35 ans, née dans le quartier. J'aime beaucoup travailler avec les gens.»

Mais depuis quatre ans, le bénévolat a cédé la place à une entreprise de consultation: Clairfleurs est un service à domicile, sur rendez-vous seulement (237-8323). La conseillère se rend chez ses clients pour constater sur place les couleurs des meubles, des rideaux, des vêtements qui vont déterminer le choix et l'arrangement des fleurs.

Elle se spécialise dans les mariages, les anniversaires de mariage, les funérailles et les réceptions. «Je regarde ce qu'ils ont comme couleurs, précise-t-elle, et j'apporte des échantillons de fleurs. Il y en a qui aiment les petites, d'autres les grosses, ça dépend des goûts des personnes. Quand ils voient les fleurs chez eux, ils peuvent décider.»

Clairfleurs, ce n'est pas une boutique, c'est un service que Claire Lacroix offre de son domicile, dont le sous-sol est jonché de plantes et de matériaux de toutes sortes. Elle s'approvisionne directement chez le grossiste. Éventuellement, elle aimerait une boutique à elle, et «un véhicule qui serait comme une boutique ambulante». Mais l'entreprise ne rapporte pas encore de profits.

«La créativité et le désir de le faire»

Pour le moment, Claire Lacroix se contente de s'établir en affaires, et de se perfectionner, toujours se perfectionner. L'été dernier, elle remportait neuf prix à l'exposition de la Société d'horticulture de Winnipeg au Red River Ex.

Car les fleuristes n'ont pas de formation en institution. C'est en le faisant qu'on apprend. «Ça prend deux choses: la créativité et le désir de le faire. J'ai les deux.» À 18 ans, Claire Lacroix a appris le métier chez Park Florists de la rue Taché.

«J'étais tellement intéressée que j'ai offert mon temps, un an, pour qu'ils m'apprennent. Après, j'étais agent de sécurité à l'Hôpital, et j'ai offert mon temps pour faire des arrangements de fleurs pour la boutique de cadeaux.»

En 1980, Claire Lacroix obtenait son diplôme d'infirmière pratiquante. Peu après avoir commencé sa carrière, elle devait quitter en raison d'un burnout. «C'est physique, et des fois ça affecte aussi ton équilibre psychologique. C'est difficile à surmonter. On m'a conseillé de faire un travail qui me plaisait.»

Claire Lacroix est donc retombée sur ses pieds de fleuriste. Et elle se rend de plus en plus compte, en travaillant pour les autres, de la fréquence de l'insatisfaction des clients qui font des choix en boutique. «Ce n'est pas ce qu'ils avaient imaginé (en commandant). J'ai vu qu'il y avait un besoin pour un service de consultation.

«Je fais le travail chez les clients: ils me voient travailler, ils voient comment je fais, ils savent pourquoi ils me paient. Chez un fleuriste, tu n'as pas ce service. J'offre une garantie de satisfaction à 100 %.»

Jean-Pierre DUBÉ



photo: Jean-Pierre Dubé

Claire Lacroix doit beaucoup à son père: «C'est lui qui m'a enseigné l'amour des plantes.»



Adrian et Bibiane HUTLET

Félicitations
à l'occasion de votre
55e anniversaire de mariage
le 20 octobre 1992

Pour célébrer cet événement, un thé sera donné en leur honneur le dimanche 25 octobre 1992 au salon Youville, Villa Youville 208, rue Centrale, Sainte-Anne-des-Chênes entre 13 h et 16 h.

Les parents et amis de Adrian et Bibiane sont cordialement invités à venir célébrer avec nous. Votre présence sera votre cadeau.



La Société franco-manitobaine

est à la recherche d'un(e)

Secrétaire-réceptionniste

Fonctions:

- Réception et accueil.
- Réception du courrier et envoi.
- Standard téléphonique.
- Travail de secrétariat pour agent.e.s de développement.
- Classement.

Qualifications:

- Entregent.
- Bonne connaissance de la langue française et de la langue anglaise parlées et écrites.
- Connaissance du logiciel Word Perfect.
- Diplôme commercial ou expérience en réception et secrétariat.

Salaire: à négocier selon les qualifications.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 30 octobre 1992** à:

La Société franco-manitobaine
a/s de l'adjointe à l'administration
Case postale 145
212–383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone: 233–4915

Nécrologie

Philippe Thioux

Le mercredi 30 septembre 1992, est décédé à l'âge de 37 ans à l'Hôpital de Saint-Boniface, M. Philippe Thioux, époux bien-aimé de Gabrielle (née Kerbrat) de Saint-Boniface.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Gabrielle, un fils Christian, ses parents Lucien et Jacqueline Thioux; deux soeurs: Béatrice Davidson (John), Christine Thioux et Dennis Asselin; sa grand-mère Simone Thévenet; ses beaux-parents, Yves et Christiane Kerbrat, plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces. Il laisse aussi une tante, Mme Yvette Dotremont, et quelques cousines.

La messe de la Résurrection sera célébrée le vendredi 2 octobre 1992 à 14 h en la Cathédrale de Saint-Boniface. L'inhumation suivra au Cimetière de Saint-Boniface.

La famille désire remercier le docteur B. MacDougall et le personnel de 5B à l'Hôpital de Saint-Boniface pour les bons soins.

Au lieu de fleurs, ceux qui le désirent peuvent faire un don, à la mémoire de Philippe, au Centre de Recherche de l'Hôpital de Saint-Boniface, 409, avenue Taché, Winnipeg, R2H 9Z9.

La direction des funérailles avait été confiée au salon mortuaire Desjardins, 233-4949.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. R.P.

REMERCIEMENTS

La famille d'Albert Julien voudrait remercier toute la parenté et amis pour les messages de sympathie, messes, fleurs, dons, cartes et nourriture.

Votre support et gentillesses seront toujours dans nos coeurs.

Constance Julien,
Denise, Claude Fontaine et famille,
Armand, Lorraine Julien et famille,
Léo Julien.

REMERCIEMENTS

La famille THIOUX tient à remercier sincèrement parents, amis et connaissances qui lui ont manifesté leur appui, réconfort et amitié dans l'épreuve qu'elle vient de traverser.

Des gros mercis aussi pour l'offrande de messes, fleurs et dons au Centre des Recherches de l'Hôpital de Saint-Boniface.

Philippe a entrepris son dernier portage. Nous le retrouverons au Grand Rendez-Vous.

Repose en paix.

Nous tous.

Main Line Valve — Existing Pipeline — Compressor Station — Proposed Construction — 0 10 20 Kilometres — NORTH

TransCanada PipeLines Limited
Avis public de la soumission d'une demande relative à des installations de transport de gaz Spruce

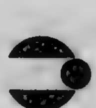
TransCanada PipeLines Limited («TransCanada») envisage de construire dans votre région des installations supplémentaires pour son réseau de gazoducs. Vers la fin de 1992, la Société entreprendra des démarches auprès de l'Office national de l'énergie afin de faire approuver toutes ou une partie de ces installations en lui soumettant une demande à cet effet. Pour s'assurer que votre collectivité soit entendue par TransCanada et l'Office national de l'énergie, TransCanada désire recevoir les commentaires du public au sujet des incidences environnementales et socio-économiques des travaux qu'elle propose.

Dans la plupart des cas, TransCanada se propose de construire le nouveau tronçon sur l'emprise actuelle du gazoduc ou à proximité immédiate. Le plan ci-joint indique de façon générale l'emplacement des travaux d'expansion que l'on envisage pour votre région. Une évaluation globale des incidences environnementales a été mise en train et les commentaires du public sur les possibilités d'effets environnementaux ou socio-économiques sont bienvenus. Une réponse sera fournie à chaque question.

Afin de faciliter la participation du public, le Manuel des pratiques de protection de l'environnement de TransCanada a été remis aux bureaux des municipalités où auraient lieu les travaux proposés. De plus, une évaluation des incidences environnementales et socio-économiques sera envoyée à ces mêmes bureaux une fois terminée. Prière de communiquer avec les bureaux de votre municipalité pour prendre connaissance de cette information.

Si vous désirez poser des questions, faire des commentaires ou exprimer quelque inquiétude au sujet des installations proposées, du processus d'autorisation ou des pratiques de la Société visant les emprises et servitudes, veuillez vous adresser à :

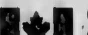
Frank W. Dabbs
Directeur, Affaires publiques
TransCanada PipeLines Limited
111 - 5th Avenue S.W.
Box 1000, Station M
Calgary, Alberta
T2P 4K5
Téléphone (frais virés) : (403) 267-8525
Télécopieur : (403) 267-8993



TransCanada PipeLines

CRTC — **Avis public** — **Canada**

CRTC — Avis public 1992-67. Le Conseil a été saisi des demandes suivantes: 1. OTTAWA (Ont.). Demandes (920501400, 920502200, 920503000, 920504800) présentées par la **SOCIÉTÉ RADIO-CANADA** en vue de renouveler les licences du réseau radiophonique de langue anglaise; du réseau radiophonique de langue française; du réseau stéréophonique de langue anglaise; et du réseau stéréophonique de langue française, qui expirent le 31 mars 1993. Dans la décision CRTC 1988-181 du 30 mars 1988 le Conseil a renouvelé les licences des réseaux radiophoniques de la SRC pour une période de trois ans. Depuis cette date, les licences de la SRC ont été renouvelées deux fois, pour un an, par décision administrative. Dans ses demandes de renouvellement, la SRC propose de modifier sa condition de licence relative à la diffusion de messages publicitaires, ce qui lui permettrait de diffuser «de courts messages de parrainage au cours de représentations spéciales (telles que concerts, festivals, spectacles et dramatiques). La SRC a fait savoir qu'elle ne cherche pas de publicité de commandite pour ses émissions journalistiques ou ses émissions inscrites à l'horraire habituel. Pour la mise en oeuvre des projets de services radiophoniques, la SRC a déclaré qu'elle mettra en oeuvre CJBC-FM Toronto à l'automne 1992. Elle entend faire de même pour CBCR-FM Kirkland Lake en Ont.; CBF-FM-2 Sherbrooke au Qué. et CBHS-FM Springhill; cependant, elle n'en a pas précisé la date de mise en oeuvre. La SRC a également fait savoir qu'elle n'entend pas mettre en oeuvre les 11 autres stations suivantes dans un avenir prévisible et elle rétrocède l'autorisation visant ces entreprises puisqu'elle présente des demandes de renouvellement de licences des stations «mères»: CHFA-FM Bonnyville; CBX-2-FM High Level; CBX-1-FM High Prairie; CBX-4-FM Marten Mountain/Slave Lake; CBX-3-FM Wabaska; CBXF-FM Whitecourt (Alb.); CBBB-FM Belleville; CBBA-FM Brockville, CBOS-FM Sudbury, CBBS-FM Sudbury (Ont.); CBML-FM Val d'Or (Qué.). En réponse à une étude sur les besoins des francophones hors Québec en radiodiffusion et la présentation d'un plan d'action, la SRC a déposé une étude en février 1990. Plus tard, elle a fait savoir que sa situation financière ne lui permettrait pas, à ce moment-ci, d'étendre ses services à cet égard. Examen des demandes: Le public peut consulter les demandes aux bureaux de réception de la SRC aux adresses suivantes: Manitoba: 541, avenue Portage, Winnipeg / 607, rue Langevin, Saint-Boniface / 7, avenue Selkirk, Thompson. La demande et les renseignements sur le processus d'intervention sont disponibles en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Qué.); et le bureau régional du CRTC: Édifice Kensington, 275, avenue Portage, Suite 1810, Winnipeg (Man.) R3B 2B3. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante **le ou avant le 6 novembre 1992**. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du CRTC (819) 997-1328, ou les Services d'information du CRTC à Hull au (819) 997-0313, Fax (819) 994-0218, ou le bureau régional de Winnipeg (204) 983-6306.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 17 octobre

7h30 CBWFT Vazimolo
7h31 CBWFT Les oursons volants
7h50 CBWFT Touftoufs et Poiluards
8h20 CBWFT Clyde
8h30 Télé-M Les tortues Ninja
8h50 CBWFT Tic et Tac, les rangers du risque
9h00 Télé-M Le championnat des quilles
9h15 CBWFT Vazimolo
9h40 CBWFT Looping
10h00 CBWFT Tiny toons
Télé-M Bon appétit
10h15 TV-5 Autovision
10h25 CBWFT Où est Charlie?
10h30 Télé-M Le club les branchés
10h45 TV-5 Jeunes autrement
11h00 CBWFT De Gaulle ou l'éternel défi
Télé-M Cinémaximum: Futur immédiat
11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT Ciné-famille: Woof
TV-5 Chassés-croisés
13h00 Télé-M Cinémaximum: Les dents de la mer IV
TV-5 Viva
13h40 TV-5 Performances
14h00 CBWFT L'univers des sports
14h05 TV-5 Yougoslavie, Genèse d'une guerre
15h00 Télé-M Le tour du Québec
15h05 TV-5 Reflets
15h30 CBWFT La cour en direct
Télé-M Bugs Bunny
16h00 CBWFT La bande des six
Télé-M Les héros de l'hiver
TV-5 Journal télévisé suisse
16h30 Télé-M Vidéo rock détente
TV-5 Génies en herbe
17h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Les rédacteurs en chef
17h30 CBWFT Scully rencontre
Télé-M Jeopardy
TV-5 Reportages
18h00 CBWFT Métropolis
Télé-M Top musique
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
Télé-M Ciné-extra: La mouche 2
TV-5 Thalassa
20h00 TV-5 Sacrée soirée
21h00 Télé-M La vie des gens riches et célèbres
21h30 CBWFT Le téléjournal
Télé-M L'heure juste
TV-5 Le cercle de minuit
21h50 CBWFT Les nouvelles du sport
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
22h05 CBWFT Télé-sélection: Festival Yves Montand: César et Rosalie
22h20 Télé-M TVA sports
22h30 TV-5 Bon week-end
22h42 Télé-M Ciné-lune: F.I.S.T.
23h00 TV-5 Journal télévisé suisse
23h30 TV-5 Thalassa
0h30 TV-5 Sacré soirée
2h00 TV-5 Radio France internationale

Dimanche 18 octobre

7h30 CBWFT Vazimolo
Télé-M Le monde à venir
7h31 CBWFT Caliméro
8h00 CBWFT Les mystérieuses cités d'or
Télé-M Vision mondiale
8h30 CBWFT Il était une fois... Les Amériques
9h00 CBWFT La véritable histoire de Malvira
Télé-M Sur la colline
9h15 CBWFT Manigances
9h30 Télé-M Sans détour
10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur: Messe célébrée à la paroisse Ste-Lucie de Mont-Laurier par Marc Gagnon, ptre.
Télé-M On rénove
10h15 TV-5 Musicales
10h30 Télé-M Justice pour tous
11h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
Télé-M Cinémaximum: Jacqueline Bouvier Kennedy
11h15 TV-5 À découvert
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT La semaine verte
TV-5 L'heure de vérité
13h00 CBWFT Second regard
TV-5 Ex-libris
14h00 CBWFT Les matinées du dimanche
Télé-M Crimes en solde
14h30 TV-5 Le monde est à vous
15h00 CBWFT Millefeuille
Télé-M Top musique
TV-5 Dites-moi
15h30 CBWFT Génies en herbe
16h00 CBWFT L'univers des sports
Télé-M Charivari élite
TV-5 Journal télévisé belge
16h30 Télé-M Vins et fromages
TV-5 30 millions d'amis
17h00 CBWFT La course destination monde
Télé-M L'événement
TV-5 L'école des fans
17h30 TV-5 Hôtel
18h00 CBWFT Découverte
Télé-M Star d'un soir
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Le dimanche
TV-5 7 sur 7
19h30 Télé-M Tête à tête
20h00 CBWFT Les beaux dimanches
TV-5 Caractères
20h30 Télé-M Le TVA, édition réseau
21h01 Télé-M Cinéma du dimanche: Le lendemain du crime
21h05 TV-5 Ramdam
21h30 TV-5 Le cercle de minuit
22h00 Télé-M Miami
22h30 TV-5 En appel
23h00 CBWFT Les nouvelles du sport
Télé-M TVA sports
TV-5 Journal télévisé belge
23h12 Télé-M Vision mondiale
23h15 CBWFT Le clap
23h30 TV-5 7 sur 7
23h45 CBWFT Ciné-club: Septembre
0h30 TV-5 Caractères
1h35 TV-5 Ramdam
2h00 TV-5 Radio France internationale

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28/43** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 19 octobre

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
7h00 CBWFT SRC bonjour
8h00 Télé-M À votre santé
8h45 Télé-M À bien y penser
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Grisu, le petit dragon
TV-5 Les petits plats dans l'écran
10h30 CBWFT Moomins
Télé-M La vie à Montréal
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 L'école des fans
11h00 CBWFT La cuisine au quotidien
11h15 CBWFT Comme on est
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 7 sur 7
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: La fille de Ryan
13h00 TV-5 Sacrée soirée
13h30 CBWFT Vie de famille
14h30 CBWFT Partenaires
Télé-M Santa Barbara
TV-5 La chance aux chansons
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M Top modèles
TV-5 Le jeu des dictionnaires
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
TV-5 Les étoiles de gourmandises
16h45 TV-5 Défendez-vous
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Scully rencontre
17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M La montagne du Hollandais
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Taquinons la planète!
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Jamais deux sans toi
Télé-M Les héritiers du rêve
TV-5 Téléobjectif
20h00 CBWFT La loi de Los Angeles
Télé-M L'or du temps
TV-5 Bas les masques
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
TV-5 Télétourisme
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Dossiers justice
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau
22h05 TV-5 Les grands détectives
22h30 Télé-M TVA sports
22h35 CBWFT Les nouvelles du sport
22h50 CBWFT Marilyn
22h55 Télé-M Mongrain de sel
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h25 CBWFT Second regard
23h30 TV-5 Téléobjectif
0h30 TV-5 Bas les masques
1h30 TV-5 Télétourisme
2h00 TV-5 Radio France internationale

Mardi 20 octobre

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
7h00 CBWFT SRC bonjour
8h00 Télé-M À votre santé
8h45 Télé-M À bien y penser
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT Pacha et les chats
César le magicien
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Grisu, le petit dragon
TV-5 Les petits plats dans l'écran
10h30 CBWFT Les Moomins
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Scully rencontre
11h00 CBWFT La cuisine au quotidien
Télé-M Le TVA, édition midi
11h15 CBWFT Comme on est
TV-5 Des chiffres et des lettres
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Téléobjectif
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: La fille de Ryan
13h00 TV-5 Bas les masques
13h30 CBWFT L'art de vivre
14h00 TV-5 Télétourisme
14h30 CBWFT Maritimes en direct
Télé-M Santa Barbara
TV-5 La chance aux chansons
15h00 CBWFT La cour en direct
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M Top modèles
TV-5 Le jeu des dictionnaires
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Les intrépides
TV-5 : Les étoiles de gourmandises
16h45 TV-5 Défendez-vous
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Chambres en ville
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Comment ça va?
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Montréal P.Q.
Télé-M La misère des riches II
TV-5 Temps présent
20h00 CBWFT La conspiration du silence
Télé-M Le match de la vie
TV-5 Stars 90
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Grand écran
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau
22h30 Télé-M TVA sports
TV-5 Embarquement porte no.1
22h35 CBWFT Les nouvelles du sport
22h50 CBWFT Marilyn
22h55 Télé-M Mongrain de sel
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h30 TV-5 Temps présent
23h45 CBWFT Millefeuille
0h15 CBWFT Cinéma: Les griffes du lion
0h30 TV-5 Stars 90
2h0 TV-5 Radio France internationale

Mercredi 21 octobre

5h30 Télé-M Salut, bonjour
7h00 CBWFT SRC bonjour
8h00 Télé-M À votre santé
8h45 Télé-M À bien y penser
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Grisu, le petit dragon
TV-5 Les étoiles de gourmandises
10h30 CBWFT Les Moomins
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Nord sud
11h00 CBWFT La cuisine au quotidien la cuisine au micro-ondes
Télé-M Le TVA, édition midi
11h15 CBWFT Comme on est
TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT Voyage grandeur nature
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Temps présent
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: Des filles, encore des filles
13h00 TV-5 Stars 90
13h30 CBWFT Le temps de vivre
14h30 CBWFT Dallas
Télé-M Santa Barbara
TV-5 La chance aux chansons
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M Top modèles
TV-5 Le jeu des dictionnaires
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Livraison spéciale
TV-5 Les étoiles de gourmandises
16h45 TV-5 Défendez-vous
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Feu vert
17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Loto-quiz
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 Télé-M Le hockey Molson export à TVA
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT L'or et le papier II
TV-5 Géopolis
20h00 CBWFT Enjeux
TV-5 Toutes griffes dehors
21h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Le divan
21h25 CBWFT Le point
21h30 Télé-M Benny Hill
TV-5 Le cercle de minuit
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
22h01 Télé-M Le TVA, édition réseau
22h30 TV-5 Autant savoir
22h31 Télé-M TVA sports
22h59 Télé-M Mongrain de sel
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h05 CBWFT Les nouvelles du sport
23h20 CBWFT Marilyn
23h30 TV-5 Géopolis
23h50 CBWFT Cinéma: L'enfance de l'art
0h30 TV-5 Toutes griffes dehors
1h30 TV-5 Le divan
1h50 TV-5 Radio France internationale

Jeudi 22 octobre

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**
7h00 CBWFT **SRC bonjour**
8h00 Télé-M **À votre santé**
8h45 Télé-M **À bien y penser**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**
10h15 CBWFT **Grisu, le petit dragon**
TV-5 **Les étoiles de gourmandises**
10h30 CBWFT **Les Moomins**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Défendez-vous**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Feu vert**
11h00 CBWFT **La cuisine au quotidien**
Télé-M **Le TVA, édition midi**
11h15 CBWFT **Comme on est**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
11h45 TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Géopolis**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Le secret des cavernes oubliées**
13h00 TV-5 **Toutes griffes dehors**
13h30 CBWFT **Cinéma: Marie s'en va-t-en-ville**
14h00 TV-5 **Le divan**
14h30 Télé-M **Santa Barbara**
TV-5 **La chance aux chansons**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **Top modèles**
TV-5 **Le jeu des dictionnaires**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Alana ou le futur imparfait**
TV-5 **Les étoiles de gourmandises**
16h45 TV-5 **Défendez-vous**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Les aventures de Tintin**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Découverte**
17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Chop-suey**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **Tous pour un**
Télé-M **Docteur Doogie**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Lance et compte II**
Télé-M **Gypsy King**
TV-5 **Faut pas rêver**
20h00 CBWFT **Raison passion**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Envoyé spécial**
20h30 CBWFT **À tout prix**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Le cercle de minuit**
22h00 CBWFT **SFM 1992**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h30 Télé-M **TVA sports**
22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**
TV-5 **Montagne**
22h50 CBWFT **Marilyn**
22h55 Télé-M **Mongrain de sel**
23h05 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h20 CBWFT **Cinéma: La nuit américaine**
23h35 TV-5 **Montagne**
0h35 TV-5 **Envoyé spécial**
2h05 TV-5 **Radio France internationale**

Vendredi 23 octobre

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**
7h00 CBWFT **SRC bonjour**
8h00 Télé-M **À votre santé**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**
10h15 CBWFT **Grisu, le petit dragon**
TV-5 **Les étoiles de gourmandises**
10h30 CBWFT **Les Moomins**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Défendez-vous**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Découverte**
11h00 CBWFT **La cuisine au quotidien**
Télé-M **Le TVA, édition midi**
11h15 CBWFT **Comme on est**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
11h45 TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Grand écran**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Pour une poignée de dollars**
13h00 TV-5 **Envoyé spécial**
13h30 CBWFT **Cinéma: Au bord de l'abîme**
14h30 Télé-M **Santa Barbara**
TV-5 **La chance aux chansons**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **Top modèles**
TV-5 **Le jeu des dictionnaires**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Les débrouillards**
TV-5 **Les étoiles de gourmandises**
16h45 TV-5 **Défendez-vous**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Les années coup de coeur**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Jeunes autrement**
17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Drôle de vidéo**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Les grands films: Music box**
Télé-M **Rira bien...**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Lance et compte III**
Télé-M **9-1-1...**
TV-5 **Plein cadre**
19h30 Télé-M **Ciné-enquête: Le spécialiste**
19h35 TV-5 **Autant savoir**
20h00 CBWFT **Raison passion**
TV-5 **Bouillon de culture**
20h30 CBWFT **À tout prix**
21h00 CBWFT **Téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Les acteurs de bonne foi**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h30 Télé-M **TVA sports**
TV-5 **Carré vert**
22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h50 CBWFT **Mr. Bean**
23h00 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h20 CBWFT **Cinéma: Soleil d'automne**
23h30 TV-5 **Plein cadre**
0h05 TV-5 **Autant savoir**
0h30 TV-5 **Bouillon de culture**
2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Ciné-télé du 17 au 23 octobre 1992

Samedi 17 octobre

19h00 Télé-M **La mouche 2**
Am. 1989. Science-fiction de C. Walas. Se transformant progressivement en mouche, le fils d'un savant victime de ses propres expériences tente d'arrêter cette métamorphose à l'aide de l'appareil de son père.

22h42 Télé-M **F.I.S.T.**
Am. 1978. Drame social de N. Jewison. Dans les années 30, un ouvrier devient président d'un syndicat en transigeant avec la pègre.

22h05 CBWFT **César et Rosalie**
Fr. 1971. Comédie psychologique de C Sautet. César et David se dispustent l'amour de Rosalie. Après de nombreux rebondissements, les deux hommes deviennent amis mais lequel des deux Rosalie aime-t-elle vraiment?

Dimanche 18 octobre

20h01 Télé-M **Le lendemain du crime**
Am. 1986. Drame policier de S. Lumet. Un policier à la retraite entreprend d'innocenter une alcoolique qui s'est réveillée un matin aux côtés d'un homme mort poignardé.

23h45 CBWFT **Septembre**
É.-U. 1987. Drame sentimental de W. Allen. Divers échanges de la vie affective entre une jeune femme retirée à la campagne pour cause de dépression et cinq personnes de son entourage intime.

Mardi 20 octobre

0h15 CBWFT **Le griffes du lion**
Brit. 1971. Film biographique de R. Attenborough. Enfant, le jeune Winston Churchill a des relations difficiles avec son père. Entré dans l'armée, il devient correspondant de guerre. Après un échec en politique, il reprend ses fonctions de correspondant lors de la guerre des Boers. Fait prisonnier, il s'évade et cette escapade lui apporte la renommée et lui ouvre les portes du Parlement.

Mercredi 21 octobre

23h20 CBWFT **L'enfance de l'art**
Fr. 1988. Drame psychologique de F. Girod. Un metteur en scène s'amène au Conservatoire d'art dramatique dans le but de trouver une interprète pour son prochain film

Jeudi 22 octobre

23h20 CBWFT **La nuit américaine**
Fr.-Ital. 1973. Comédie dramatique de F Truffaut. Dans des studios de cinéma à Nice, un réalisateur tourne son prochain film et certains incidents lui posent des problèmes inattendus.

Vendredi 23 octobre

18h30 CBWFT **Music box**
É.-U. 1989. Drame judiciaire de Costa-Gavras. Ayant accepté de défendre son père d'origine hongroise accusé de crimes de guerre contre les Juifs pendant la Deuxième Guerre mondiale, une avocate de Chicago refuse de croire à sa culpabilité en dépit de témoignages accablants. Lors d'un voyage en Hongrie, elle décide de mener une enquête personnelle.

19h30 Télé-M **Le spécialiste**
Am 1971. Drame policier de H. Averback. À la suite d'une humiliation professionnelle, un chirurgien se rend coupable de meurtre.

23h20 CBWFT **Soleil d'automne**
É.-U. 1985. Drame de B. Yorkin. Un ouvrier de Seattle, marié depuis trente ans, fait la rencontre d'une veuve sympathique et une liaison secrète s'engage entre eux.

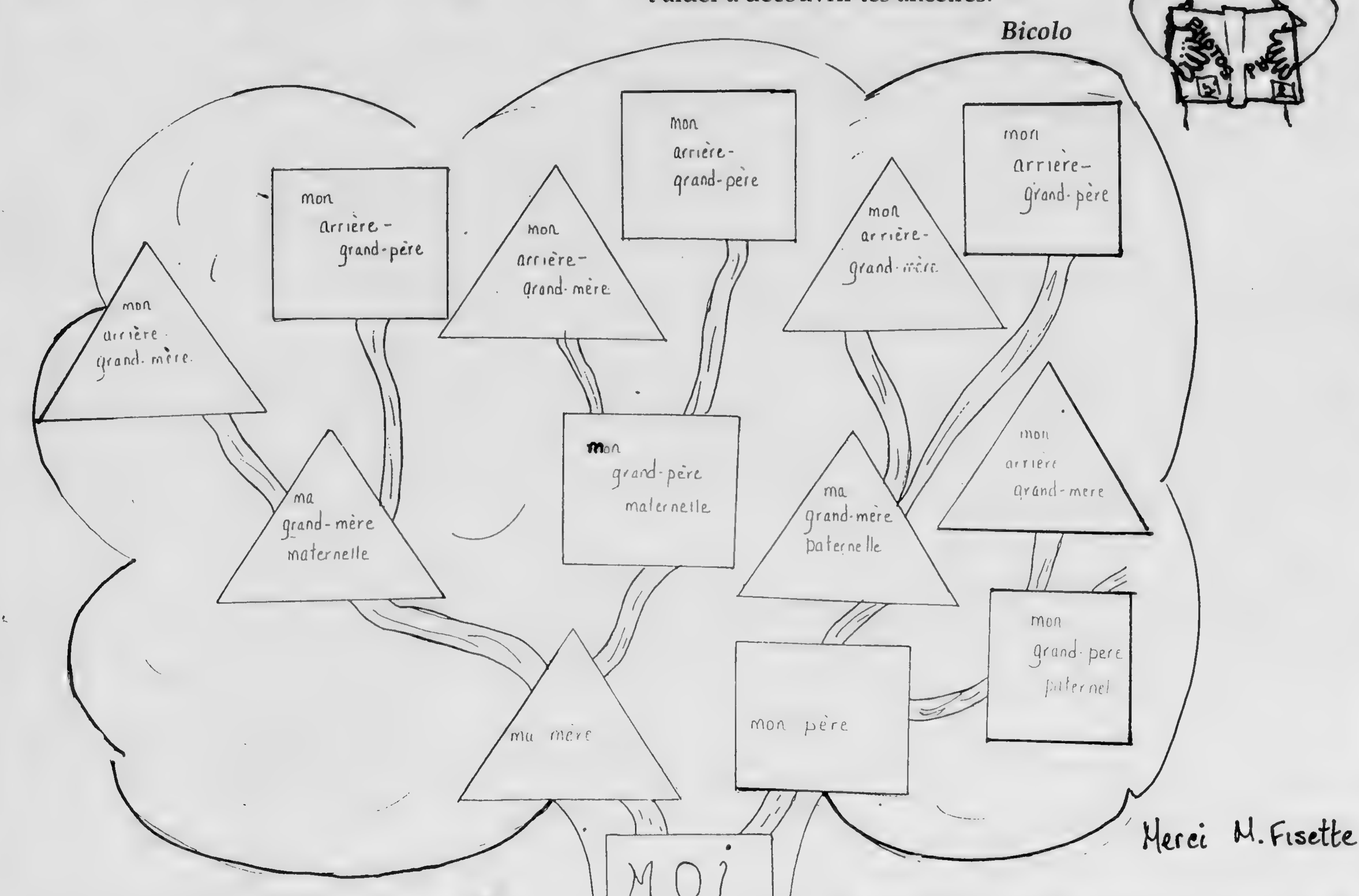


Salut! Comment vas-tu cette semaine?

T'es le p'tit gars à qui toi? T'es la p'tite fille à qui toi? Est-ce que quelqu'un t'a déjà posé cette question?

Tu connais le nom de ta mère et de ton père mais ça va plus loin que cela. Cette semaine je vais essayer de t'aider à découvrir tes ancêtres.

Bicolo



Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?
C'est facile.
Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:
Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
R0A 0Y0

Nom: ____________
Adresse: ____________
____
Code postal: ________ Âge: ______

Membre gagnant de la semaine

9804

Julie Gratton
Winnipeg (Manitoba)

8 ans

Histoire de ta famille

Chaque famille a une histoire, et chaque famille à une histoire unique.

C'est intéressant d'apprendre l'histoire de ta famille. Tu peux savoir pourquoi ton nom est Joëlle ou Paul. Tu peux apprendre qu'est-ce que tes parents faisaient quand ils avaient ton âge.

Tu peux aussi aller plus loin et découvrir tes ancêtres. Tes ancêtres, ce sont les parents de tes parents, leurs oncles et tantes, leurs grands-parents, etc. Leur histoire fait aussi partie de l'histoire de ta famille.

Un arbe généalogique est un outil qui t'aide à voir ta famille. Demande à tes parents de t'aider à remplir celui-ci.



La plupart des familles ont des histoires qui sont racontées quand la famille se rencontre. Les adultes content les histoires à leurs enfants et quand les enfants deviennent adultes eux aussi racontent les histoires à leurs enfants. Demande à tes parents de te raconter des histoires de leur famille. Tu vas voir que personne n'a les mêmes histoires. Chaque famille est unique.

Concours d'automne

Que vous avez bien travaillé!

J'espère que vous avez aimez chercher l'histoire de votre quartier.

Et les petits, que vous vivez dans de belles maisons!

Voici les gagnants de mon concours d'automne. Cette page est dédiée aux petits et vos dessins. En novembre, je commencerai à visiter le Manitoba.

4 ans

Benjamin Funk	Lorette	10980

5 ans

Stéfan F. Bouchard	Laurier	10855
Adam Fouillar	Saint-Lazare	10888
Monique Deschambault	Saint-Lazare	10893
Amy Huberdeau	Saint-Lazare	10884

6 ans

François Grégoire	Lorette	10780
Jacqueline Faucher	Saint-Malo	10959
Daniel Forest	Saint-Pierre	10970
Éric Garand	Saint-Pierre	10977

7 ans

Denis Durand	La Broquerie	10019
André Grégoire	Lorette	10784
Amanda San Filippo	Winnipeg	10958

8 ans

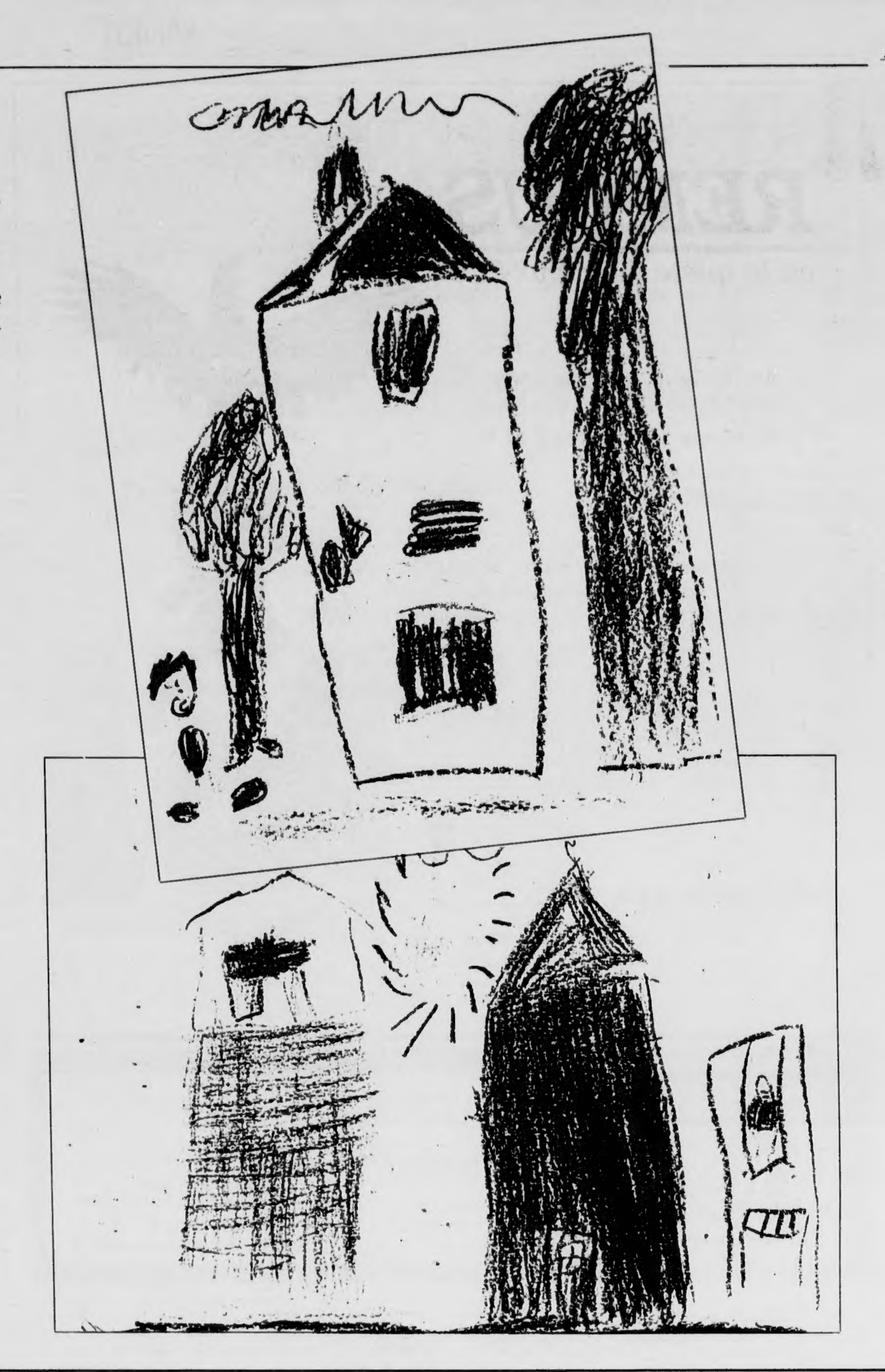
Alexandre Munilla	Winnipeg	09366
Jérémie Tinquely	Winnipeg	10957
Mélanie Fortier	Winnipeg	10901
Philip Levesque	Winnipeg	10915
Karine Marion	Winnipeg	10740
Brigitte Fontaine	Winnipeg	10899
Lynne Gosselin	Winnipeg	10801
Colin Langedock	Winnipeg	10944
Mathieu Riopel	Winnipeg	10942
Jennifer Malbranck	Winnipeg	10931
Viviane Lentz	Winnipeg	10941
Josée Lemoine	Saint-Lazare	10981

9 ans

Anne Pham	Saint-Lazare	10982

*Un grand merci à **La Boutique du Livre** et **Chez le Disquaire** qui ont donné certains prix.*

*Un grand merci à **Francofonds** et à la **FPCP** qui ont fourni les sommes nécessaires à l'achat de certains prix.*



La chronique religieuse †

La Journée missionnaire mondiale

La Journée missionnaire mondiale aura lieu le 18 octobre en 1992 sous le thème «Notre espérance: le Christ vivant aujourd'hui».

Sur une population mondiale de 5 milliards, on compte actuellement près de 900 millions de catholiques. Rassemblés en petites communautés chrétiennes, on les retrouve aussi bien aux Philippines, en Papouasie, au Zaïre, qu'au Québec, au Manitoba ou au Chili.

Différentes par leur histoire, leur culture et leur langue, ces communautés (jeunes ou anciennes) sont intimement unies par leur foi au Christ vivant.

Malgré les situations sociales, politiques et économiques qui s'exercent sur elles dans certaines régions du globe et qui visent à les isoler, à réduire leur liberté de culture ou à dévier leur sens religieux, elles gardent intact leur attachement à l'Église universelle.

C'est sur elle qu'elles s'appuient et c'est en elle qu'elles mettent leur espoir.

La vitalité, l'héroïsme de ces jeunes Églises répandues à travers le monde méritent d'être soulignés avec force.

De même que le courage de ces milliers de missionnaires, prêtres, religieux-religieuses, laïques, catéchistes qui, dans des conditions souvent pénibles, offrent leur vie afin que les hommes et les femmes de ce temps connaissent la Bonne Nouvelle du Salut annoncée par Jésus Christ.

Longue tradition

Car c'est Lui, Christ vivant, l'espérance du monde d'aujourd'hui.

Le 18 octobre prochain, l'Église catholique du Canada soulignera, à l'occasion de la Journée missionnaire mondiale, cette longue tradition missionnaire qui fait partie de notre héritage le plus précieux.

Mémoire d'un peuple qui a su, tout au long de son histoire, mettre son espérance dans le Christ vivant et partager sa foi avec les peuples qui ne connaissent pas encore l'Évangile de Jésus Christ.

LES PETITES ANNONCES
Facile et efficace

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). ***(N'oubliez pas d'ajouter la TPS!)***

Divers

GARDERAIS DES ENFANTS chez moi à Saint-Vital, n'importe quel âge, de 7 h à 17 h 30 du lundi au vendredi. Composez le 255–4789: Monique.
724-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. O.V.
730-

GARDIENNE D'ENFANTS, bilingue, a deux ouvertures pour enfants d'âge préscolaire ou scolaire. Située près des écoles Guyot et Niakwa à Southdale. Veuillez composer le 257–0886.
729-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. L.D.
733-

UN CANADA UNI est important pour les nombreux Canadiens qui ont de la parenté, des amis dans plusieurs provinces; des projets sont toujours en marche, l'économie sera meilleure. E.L.B.
738-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. E.G.
740-

NETTOYAGE DE COUR résidentielle: arbre, clôture, etc. Réparation (home repairs) 50 $ du camion comble. Ray ou Gisèle 878–9225.
744-

Recherche

RECHERCHE: une famille à Southdale est à la recherche d'une personne pour faire du ménage léger et préparer des repas 2 ou 4 jours par semaine de 13 h à 17 h.
739-

RECHERCHE: personnes intéressées à travailler auprès des personnes âgées, dans leur domicile pour les tâches suivantes: soins personnels, entretien de maison, accompagner pour des sorties, visites, etc. Travail à contrat. Préférence donnée aux personnes ayant de l'expérience et/ou formation. Faire parvenir votre curriculum vitae et votre numéro de téléphone à C.P. 48073, 35, Lakewood, R2J 4A3.
746-

À LA RECHERCHE d'une personne pour garder 2 enfants chez moi, 2 ou 3 jours par semaine, à partir du 1er décembre (ou plus tôt). Composez le 254–3090.
749-

À vendre

À VENDRE: 1/2 tonne Ford 1976 F 150. Spécial camper avec une boîte au-dessus isolée pouvant servir de camper, marque Royal. Le tout en bon état, presque pas de rouille. Prix 1 300 $. Composez le 237–9958 après 17 h.
719-

À louer

À LOUER: garçonnières pour personnes d'âge d'or au Foyer Vincent - 200, rue Horace. Chauffage et air climatisé central, stationnement, 4 repas par semaine, coiffeuse. 233–1925 de midi à 16 h.
262-

À LOUER: Appartement d'une ou 2 chambres à coucher. 245, boul. Provencher. Irène, concierge. Sonnez au 29 ou composez le 233–0198.
690-

À LOUER: appartement de 2 chambres à coucher. 500 $ par mois incluant tous les services. Disponible immédiatement. Composer le 654–1715 après 17 h.
731-

À LOUER: 502, rue Saint-Jean-Baptiste, appartement d'une chambre à coucher, propre et tranquille, tapis, 380 $/mois. Libre le 1er novembre. 231–1459.
732-

À LOUER: appartement de deux chambres à coucher pour personnes tranquilles, situé au 1er étage d'une grande maison, avec sous-sol, pour laveuse et sécheuse. Tous les services sont compris dans le prix. 525 $ par mois, stationnement inclus. Libre le 1er novembre. Composez le 237–9958 à partir du lundi 11 octobre.
735-

À LOUER: St-Boniface, 301, Enfield. Grand appartement rénové d'une chambre à coucher dans immeuble très propre et très tranquille. 412 $. Composez le 237–6436.
737-

À LOUER: 201, Des Meurons. Grand app. d'une chambre à coucher, syst. séc., air climatisé, lave-vaisselle, grand débarras. 440 $/mois, stationnement inclus. Composez le 237–3470.
741-

À LOUER: appartement moderne d'une chambre à coucher, propre, tranquille, planchers de bois franc, appareils ménagers récents, près du Collège et de l'Hôpital. 350 $. Libre le 1er novembre. 231–1881.
742-

À LOUER: appartement de deux chambres à coucher à Saint-Boniface. Situé dans un immeuble tranquille, propre, sur la rue Ritchot nord. 449 $. Câble, air climatisé, sécurité inclus. Libre le 1er novembre. 235–1043.
743-

À LOUER: 533, De la Morénie, app. de deux chambres à coucher, lave-vaisselle, réfrigérateur sans givre, poêle, climatiseur, stationnement. 485 $, plus électricité. 222–7810. Disponible 1er décembre.
745-

À LOUER: 1. St-Bon. Maison d'une ou 2 chambres à coucher. 350 $ et 450 $. 2. Garçonnière, 1er plancher, meublée, 290 $, pour non fumeur. 3. Appartement de 2 chambres à coucher, 375 $ pas de services à payer. 233–2171.
747-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, av. de la Cathédrale. Services inclus. 360 $/mois. Libre immédiatement. Composez le 233–6091.
748-

C'est le 5 juin 1992 à l'Université Pontificale Saint-Thomas-d'Aquin, que j'ai eu la joie avec quelques amis du Manitoba d'assister à la défense de la thèse de mon fils, Père Michel Palud, Intitulée: En quête de la signification de la "Justa Autonomia Religiosorum".

Après avoir obtenu les degrés universitaires requis pour le sacerdoce (B.A. Philo, B. Théol.), en plus de son travail pastoral, Michel fut demandé de se spécialiser dans la loi ecclésiastique. Ainsi il obtint la Licence en Droit Canon de l'Université Pontificale Saint-Thomas-d'Aquin, puis il poursuivit d'autres études en vue d'obtenir son Doctorat en Droit Canonique.

Père Michel Palud.

Michel suivit des cours spécialisés en «jurisprudence ecclésiastique» et en d'autres matières connexes, telles la «médecine légale», les «mariages mixtes», l'indissolubilité du mariage», etc. Ces cours sont donnés soit par les professeurs de l'Angelicum, soit par des spécialistes de la «Rote Romaine».

Ainsi, après avoir fréquenté ces cours, Michel passe un examen oral devant une «commission doctorale». Pour Michel, la commission était composée des professeurs réputés suivants: Monseigneur Serrano, Juge de la Rote Romaine, l'Avocat Ville-Giante, aussi de la Rote, et le Père Canzoneri, o.p., spécialiste en droit médiéval.

L'examen oral fut d'une durée d'une heure et quart. Pendant cet examen, Michel doit prouver qu'il a une maîtrise du droit. Interrogé sur différents problèmes, il doit essayer de solutionner les questions qui lui sont présentées.

Durant les années du «curriculum doctoral», Michel a dû aussi rédiger une thèse, c'est-à-dire un livre sur un argument déterminé, (cf. le titre de la thèse). Lorsque sa thèse fut terminée, Michel a dû la défendre publiquement devant une commission de cinq «DOCTEURS» professeurs de DROIT dans les UNIVERSITÉS PONTIFICALES.

Après un exposé en latin d'environ une demi-heure, Michel dut répondre aux questions posées par les professeurs. Le premier professeur à parler fut le Révérend Père Castaño, o.p., Recteur de l'Université Pontificale et modérateur de la thèse doctorale du Père Michel. Il fut ensuite interrogé par le Révérend Père Doyen de la faculté de Droit Canonique de l'Université, le Père Gangoiti. Après une demie-heure, les juges quittèrent la salle pour délibérer. Ils revinrent ensuite, et le Doyen de la faculté annonça à l'assemblée que le Père Michel avait obtenu une note parfaite soit pour sa thèse soit pour sa défense publique.

Sa dernière étape fut la publication de sa thèse. Ainsi Michel a dû remettre à l'Université cinquante copies qui sont distribuées par les Universités Pontificales du monde entier.

Publiée par la Curie Généralice des Pères passionistes de Rome, la thèse fut présentée à l'Université le 2 septembre 1992.

Depuis lors, le Père Michel Palud est «DOCTEUR EN DROIT CANONIQUE». Il est arrivé premier de la faculté avec un autre étudiant de la Suisse allemande se méritant la mention "Summa Cum Laude", avec les résultats suivants: 20/20 pour la thèse, 50/50 pour l'examen de la commission doctorale, 30/30 pour la défense de la thèse.

Nous te félicitons Michel et nous rendons grâce à Dieu par Marie pour tout ces talents que tu mets au service de l'Église, pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes. Comme c'est grand le sacerdoce!

Rose-Marie Faucher-Palud

QUIZ

Une maison centenaire



photo: Sylviane Lanthier

QUESTIONS

1. Cette maison est une des plus vieilles du quartier de Saint-Boniface. Comment l'appelle-t-on?

2. Où était-elle située à l'origine?

3. En quelle année a-t-elle été déménagée?

4. Pourquoi Alexandre Kittson a-t-il été un personnage important dans la communauté?

5. Qu'est-il arrivé en 1883?

6. Parmi les nombreux propriétaires qui se succéderont, un personnage important de la francophonie habita la maison Kittson. Qui est-il?

7. Qui furent les autres propriétaires?

8. Qui est George Couture?

RÉPONSES

1. Il s'agit de la maison Kittson, construite par Alexandre Kittson.

2. Sur le côté nord du boulevard Provencher, au coin de la Rue du Collège.

3. En 1947. Les propriétaires d'alors, la famille Hébert, ont fait déménager la maison sur son site actuel, au 165 rue La Vérendrye.

4. À 26 ans, il fut élu député en 1879 à la Législature provinciale, où il représentait la communauté métis de Sainte-Agathe; il fut réélu pour un second mandat par acclamation. Alexandre Kittson était aussi copropriétaire, avec un certain LaRivière, d'une agence immobilière, dont les bureaux étaient situés à l'angle de Provencher et Taché. Il fut trésorier de la municipalité de Saint-Boniface, en plus de s'occuper de plusieurs organisations culturelles. Mi-Écossais, mi-Métis, il parlait couramment le français et fit ses études au Collège de Saint-Boniface. Son père, Norman Kittson, a joué un rôle important dans la développement de la colonie de la Rivière-Rouge.

5. Alexandre Kittson est décédé de la petite vérole. Il avait 30 ans et quatre enfants. Sa femme, Élise Gingras, qu'il avait épousée en 1875, s'est remariée avec Alfred Léveque, qui deviendra concierge de l'hôtel de ville.

6. Il s'agit de Marius Benoist, qui résida avec sa famille au 670 rue du Collège de 1930 à 1946.

7. En 1914, William Kittson, fils d'Alexandre, vend la maison à un marchand de bois. Dans les années 20, elle appartient au docteur Mastay Gervais. En 1945, les pères oblats achètent la propriété, puis la vendent à la famille Hébert. En 1980, Claude Hébert la vend à son tour à ses propriétaires actuels, Marcelle Marion et Ray Garnett. La maison Kittson est présentement à vendre.

8. C'est le nom du contracteur qui a construit la maison en 1878. Comme le rapporte Le Métis, édition de 25 avril 1878: «M. Alexandre Kittson est en ce moment à se faire construire une résidence confortable sur l'avenue Provencher. Contracteur, M. Couture.»

Sylviane LANTHIER

Lettres

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

RECETTES

Un cadeau de choix



Un cadeau, destiné à l'hôtesse ou tout simplement offert en gage d'amitié, représente toujours plus lorsqu'il a été préparé avec soin dans la cuisine. Cuisiner des cadeaux n'est pas sorcier. En plus, c'est beaucoup plus économique que d'acheter l'équivalent au magasin.

Même les gens occupés, avec peu d'expérience dans la cuisine, peuvent créer des cadeaux originaux en préparant ces sauces en conserve.

En passant très peu de temps dans la cuisine, vous obtiendrez une série de produits uniques qui garniront vos tablettes et que vous aurez sous la main tout au long de l'année pour donner en cadeau. Les instructions sont faciles à suivre et vous n'avez pas besoin d'équipement spécialisé, sauf les jarres mason et les couvercles Snap Bernardin. Ils sont disponibles dans la plupart des épiceries et des magasins généraux. Une marmite à l'eau bouillante est simplement une large marmite profonde avec un support à bocaux. Si vous n'avez pas de support, vous n'avez simplement qu'à attacher ensemble un certain nombre de bagues de façon à former un anneau de même diamètre que le fond de votre grande casserole.

Pour obtenir une ample provision de ces cadeaux maison, essayez une ou plusieurs de ces recettes aussi faciles que délicieuses. Donnez une touche exotique à la sauce aux canneberges en y ajoutant du rhum. N'attendez pas les Fêtes pour la servir; c'est une sauce sans pareil pour accompagner les viandes cuites au barbecue ou pour tartiner sur tous les pains grillés.

Sauce aux canneberges et au rhum

1 1/2 tasse (375 mL) de sucre granulé
1 1/3 tasse (325 mL) d'eau
8 po (20 cm) de bâton de cannelle
6 clous de girofle entiers
1/8 de c. à thé (0,5 cm) de macis moulu
8 tasses (2 L) de canneberges
1/2 tasse (125 mL) de rhum
4 pommes moyennes pelées, évidées et hachées fin

Remplir la marmite à l'eau bouillante d'eau chaude. Déposer 4 jarres mason de 1 demiard (250 mL) dans la marmite et chauffer à feu vif.

Mélanger le sucre et l'eau dans une grande casserole en acier inoxydable ou en émail. Déposer les bâtons de cannelle et les clous de girofle sur un carré d'étamine et attacher de façon à former un sac d'épices. Ajouter le sac d'épices et le macis au mélange de sucre. Porter à ébullition, baisser le feu et laisser bouillir doucement jusqu'à ce que le sucre soit dissous.

Retirer le sac d'épices; ajouter les canneberges et les pommes. Porter de nouveau à ébullition et laisser bouillir doucement cinq minutes en remuant constamment jusqu'à ce que la peau des canneberges éclate. Ajouter le rhum et laisser mijoter 10 minutes ou jusqu'à épaississement.

Déposer les couvercles Snap Bernardin dans l'eau bouillante et laisser bouillir cinq minutes pour ramollir le produit de scellage.

Remplir un bocal chaud de sauce chaude en laissant 1/4 po (0,5 cm) d'espace en haut du bocal (espace libre). Retirer l'air en passant une spatule entre le verre et le contenu; ajuster l'espace libre à 1/4 po (0,5 cm). Essuyer le bord du bocal pour enlever tout ce qui est collant. Centrer un couvercle Snap sur le bocal et visser une bague du bout des doigts sans trop serrer. Déposer le bocal dans la marmite. Répéter la procédure avec le reste de la sauce.

Couvrir la marmite et porter de nouveau l'eau à ébullition. Traiter pendant 10 minutes si l'altitude est moins de 1 000 pi (305 m). Retirer les bocaux de la marmite. Laisser refroidir pendant 24 heures. Vérifier si les bocaux sont scellés (le couvercles scellés se courbent vers le bas).Retirer les bagues. Essuyer et étiqueter les bocaux. Entreposer dans un endroit frais et sombre.

Donne 4 bocaux de 1 demiard (250 mL).

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

DENISET, JOURDAIN ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West B.A., M.A., LL.B.
** Également membre du Barreau du Québec*
202, boul. Provencher, bureau 200
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

Avocat-conseil
Robert. Bétournay

185, boul. Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (MB) R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.



• **CONCEPTION GRAPHIQUE**
• **TYPOGRAPHIE**
• **MISE EN PAGE**
• **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 233-1038
SERVICE ET QUALITÉ

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
Guy au 231-0435

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
•
Ligne Directe (204) 988–0304
9ième étage, 400 avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba,
Canada R3C 4K5
Téléphone (204) 949–1312
Fax (204) 957–0945
VANCOUVER • WINNIPEG • FORT FRANCES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Francis J. St-Hilaire
Avocats et Notaires
30e étage — Téléphone:
360, rue Main — **957-0050**
Winnipeg (Man.) — Télécopieur:
R3C 4G1 — **957-0840**
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
185, boulevard Provencher, pièce 201
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
&
Dr Nathalie Cassis
Optométriste
• **Examen de la vue**
• **Lunettes ajustées**
• **Verres de contact**
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé

SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942–0059
pour rendez-vous
409–428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Avis aux annonceurs
Cette espace est à votre disposition.
LA LIBERTÉ
237-4823



• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233·7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel
Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff, Lyne St-Pierre, Edmond Timmerman et Jeannette Filion-Rosset
- *Thérapie individuelle, couple et familles*
- *sessions de groupe*

261, rue DesMeurons
237-8295
Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux

Associés	André G. Couture, c.a. Raymond A. Cadieux, c.a. Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil	Gabriel J. Forest, f.c.a.
Adjoint principal	Donald H. Smith, c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés consultants en affaires

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

C&L
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

UNE VISION SUR LE MONDE...

BDO GUENETTE CHAPUT travaille avec vous depuis 1960 afin que vous puissiez réaliser votre plein potentiel au sein de votre entreprise et de votre communauté. Notre vision sur le monde garantit une qualité dans nos services permettant de mieux préparer, avec vous, l'avenir avec confiance.

- comptabilité, vérification;
- fiscalité, TPS, impôts;
- informatique;
- évaluation d'entreprises;
- finance, rentabilité;
- insolvabilité;
- plans d'affaires;
- analyse du rendement;
- marketing;
- services à la clientèle;
- planification stratégique;
- étude de faisabilité;

BDO DUNWOODY WARD MALLETTE
COMPTABLES AGRÉÉS & CONSEILLERS EN GESTION

BDO Dunwoody Ward Mallette;
- est la 7e firme d'importance au Canada;
- possède plus de 120 bureaux à travers le Canada;
- est présente dans plus de 62 pays dans le monde entier.

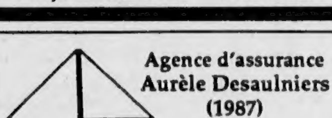
WINNIPEG: (204) 233–8593 FAX: (204) 237–0134

BRANDON	KENORA	FORT FRANCIS	DRYDEN	THUNDER BAY
(204) 727-0431	(807) 468-5531	(807) 274-9848	(807) 223-5321	(807) 623-4444

ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»
Claude Forest
Jacques Forest
160, rue Marion 237-8434



Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

FINANCES



196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
• *déclaration de revenu informatisée*
• *tenue de livre*
TAX TEAM 2020
100 % CANADIEN

Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels de musique enregistrée
KARAOKE animé pour votre party, club ou soirée sociale
Jeux de lumières
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237–9716

MÉTIERS

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474–2070

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Funérailles, «sociales», «showers»
Pierrette Ménard 878–2472